



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST VINCENT DE PAUL

Assemblée régulière du Conseil Municipal de Ville de St Vincent-de-Paul, tenue le 4 août 1958, à l'Hôtel de Ville de Ville de St Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. le Maire Rodolphe Lavoie à laquelle sont présents MM. H. Pichette, J. Chartrand, A. Désautels, A. Naud, L. Gauthier et A. Bibeau.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées tel que lues.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

2571 Que l'on rembourse \$2,000.00 et \$831.25 respectivement en paiement du capital et des intérêts sur règlements Nos. 166 et 167.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

2572 Que l'on rembourse \$566.50 en paiement des intérêts sur le règlement No. 138.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

2631 Que l'on rembourse \$10,422.50 en paiement des intérêts sur règlements Nos. 67, 68, 69, 73, 74 et 75.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

2632 Que l'on rembourse \$500.00 et \$96.25 respectivement en paiement du capital et des intérêts sur le règlement No. 152.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

2633 Que l'on rembourse \$1,000.00 et \$710.00 respectivement en paiement du capital et des intérêts sur le règlement No. 140.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que l'on approuve le plan de Lemay et Laferrière sur le lot 100 au nord du Blvd Demers.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

Que l'on approuve le projet du Photographic Survey.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

Que l'on porte les dépenses de la voiture de M. Aurèle Després de \$5.00 à \$10.00 par semaine.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

Que les mutations du 1er janvier au 31 janvier 1958, et celles du 1er avril au 30 avril 1958 soient adoptées tel que lues.

ADOPTE.



CHEQUE 2627 semaine finissant le 11 juillet 1958

INGENIEUR Jean Mailhot 125.00 125.00

ADMINISTRATION

J. Pichette 100.00
 A. Brisebois 75.00
 J.C. Fortin 75.00
 Denyse Sigouin 40.00 290.00

POLICE

L. Binette 76.93
 M. Lefrançois 63.00
 M. Pilon 60.00
 R. Cantin 60.00
 L. Prieur 60.00
 G. Poirier 60.00
 G. Brabant 60.00 439.93

FRAIS GENERAUX

A. Lavigne 51.25
 R. Laurin 70.00
 R. Laurin vacances 70.21
 S. Levac 81.25
 A. Després 131.75
 G. Ouimet 67.50
 F. Sigouin 55.00
 P.E. Lafleur 43.75
 P.E. Lafleur vacances 13.39 (2% de \$669.38)
 E. Després 40.00
 C. Ouellette 40.00
 A. Després dépenses hebdo, 5.00 669.10

LOISIRS

Micheline Clermont 40.00
 Nicole Laurin 25.00
 Lise Brisson 40.00
 Lise Deland 32.00
 André Prescott 50.00
 Claude Plouffe 32.00
 André Gervais 40.00
 J.M. Duquesnoy 35.00
 Réal Béland 42.00 336.00

\$1,860.03 moins Ass, chômage 6.80
 " Imp, Prov, 7.85
 " Imp, Féd, 66.65 81.30

TOTAL DU CHEQUE: \$1,778.73

CHEQUE 2629

semaine finissant le 18 juillet 1958

INGENIEUR Jean Mailhot 125.00 125.00

ADMINISTRATION

J. Pichette 100.00
 A. Brisebois 75.00
 J.C. Fortin 75.00
 Denyse Sigouin 40.00
 Denyse Sigouin vacances 40.00
 Denyse Sigouin vacances 40.00 370.00

POLICE

L. Binette 76.93
 M. Lefrançois 63.00
 M. Pilon 60.00
 R. Cantin 60.00
 L. Prieur 60.00
 G. Poirier 60.00
 G. Brabant 60.00 439.93



FRAIS GENERAUX

A.Lavigne	51.25	
A.Guillemette	53.75	
S.Levac	65.63	
S.Levac vacances	81.65	
A.Després	105.00	
G.Ouimet	72.50	
F.Sigouin	56.25	
E.Després	30.00	
Laurent Brisebois	40.00	
J.L'Archevêque	40.00	
A.Després dépenses heb,	5.00	601.03

LOISIRS

Micheline Clermont	40.00	
Lise Deland	32.00	
Nicole Laurin	25.00	
Lise Brisson	40.00	
Marie Lefebvre	32.00	
André Prescott	50.00	
J.M.Duquesnoy	35.00	
Réal Béland	42.00	
Claude Plouffe	32.00	
André Gervais	40.00	
Jean Bacon	1.25	369.25

\$1.905.21 moins Ass chômage	7.44	
" Imp,Prov,	8.30	
" Imp,Féd,	71.40	87.14

TOTAL DU CHEQUE: \$1,818.07

CHEQUE 2634 semaine finissant le 25 juillet 1958

INGENIEUR

Jean Mailhot	125.00	125.00
--------------	--------	--------

ADMINISTRATION

J.Pichette	100.00	
A.Brisebois	75.00	
J.C.Fortin	75.00	375.00

POLICE

L.Binette	76.93	
L.Binette vacances	76.93	
L.Binette vacances	76.93	
M.Lefrançois	63.00	
M.Pilon	60.00	
R.Cantin	60.00	
L.Prieur	60.00	
G.Poirier	60.00	
G.Brabant	60.00	593.79

FRAIS GENERAUX

A.Lavigne	50.00	
S.Guillemette	67.50	
R.Laurin	45.63	
A.Després	96.50	
G.Ouimet	59.38	
F.Sigouin	56.88	
E.Després	50.00	
Laurent Brisebois	40.00	
J.L'Archevêque	55.00	
A.Després dépenses heb,	5.00	525.89

LOISIRS

Micheline Clermont	40.00	
Lise Deland	32.00	
Nicole Laurin	25.00	
Lise Brisson	40.00	
Marie Lefebvre	32.00	
Réal Béland	42.00	
J.M.Duquesnoy	25.00	
André Gervais	40.00	



André Prescott	50.00	
Claude Plouffe	25.60	351.60

\$1,846.28	moins	Ass, Chômage	5.56	
	"	Imp, Prov,	8.00	
	"	Imp, Féd,	69.20	82.76

TOTAL DU CHEQUE: \$1,763.52

CHEQUE 2636 semaine finissant le 1er aout 1958

INGENIEUR

Jean Mailhot	125.00	
Marc Brisebois	10.50	135.50

ADMINISTRATION

J. Pichette	100.00	
A. Brisebois	75.00	
J. C. Fortin	75.00	250.00

POLICE

M. Lefrançois	63.00	
R. Laroche	63.00	
R. Laroche	63.00	
M. Pilon	60.00	
R. Cantin	60.00	
L. Prieur	60.00	
G. Poirier	60.00	
G. Brabant	60.00	489.00

FRAIS GENERAUX

A. Lavigne	52.50	
S. Guillemette	65.63	
R. Laurin	52.50	
A. Després	116.75	
G. Ouimet	57.50	
F. Sigouin	52.50	
E. Després	40.00	
Laurent Brisebois	10.00	
J. L'Archevêque	10.00	
A. Després dépenses heb,	5.00	
Jean Bacon	1.25	
S. Levac	60.63	
M. Lefrançois	9.75	
L. Prieur	9.75	543.76

LOISIRS

Micheline Clermont	40.00	
Lise Deland	26.50	
Nicole Laurin	25.00	
Lise Brisson	40.00	
Marie Lefebvre	32.00	
Réal Béland	42.00	
J. M. Duquesnoy	25.00	
A. Gervais	40.00	
C. Plouffe	32.00	
A. Prescott	50.00	352.50

INCENDIE

Feu le 28 juillet à Rivercrest Inv,	79.50	
M. Lefrançois	6.00	
E. Prieur	6.00	
G. Brabant	6.00	
H. Therrien	6.00	
G. Cyr	6.00	
M. Vézina	6.00	
L. Mondoux	6.00	
J. Charbonneau	6.00	
A. Dulude	4.50	
RéBoudrias	4.50	
M. Bédard	4.50	



H. Jones	6.00	
G. Crevier	1.50	
A. Rémillard	4.50	
J. Carrier	6.00	

\$1,850.26 moins Ass, Chômage	5.48	
" Imp, Prov,	7.70	
" Imp, Féd,	54.90	68.08

TOTAL DU CHEQUE: \$1,782.18

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.NAUD

ADOPTE.

Que l'on ajoute des puisards de rues et que l'on change des couvercles.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que l'ingénieur soit autorisé à préparer un estimé pour le prolongement de la rue Ste Juliette et de la rue St Philippe jusqu'à la Rivière-des-Prairies suivant les mesures de l'arpenteur-géomètre M. André Laferrière.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

Que désormais la rue portant le cadastre 92-53 sera reconnue comme Ave, Hardy, la rue portant le cadastre 92-68 sera reconnue comme Ave, Lionel Gauthier et la rue portant le cadastre 92-71 sera reconnue comme rue Budapest.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'on s'oppose à l'augmentation des taux du Bell Telephone.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.DESAUTELS
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

Que l'assemblée soit levée.

ADOPTE.

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL
Paul Desautels
Maire
Grisebois
Sec. trés.



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST VINCENT DE PAUL

Assemblée spéciale du Conseil de Ville St Vincent de Paul, tenue le 28 août 1958, à l'Hôtel de Ville de Ville St Vincent de Paul, sous la présidence de M. le Maire Rodolphe Lavoie à laquelle sont présents MM. H. Pichette, J. Chartrand, A. Désautels, A. Naud, L. Gauthier et A. Bibeau.

Les avis de convocation ont été donnés à tous les membres du Conseil selon la Loi.

En l'absence du secrétaire-trésorier l'assistant secrétaire le remplace pour cette assemblée.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées tel que lues.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

Que le Conseil approuve le nom de Ave, Gisèle pour la rue située sur le lot 114-48, et celui de rue Claudette pour la rue située sur le lot 114-50 du cadastre officiel de la paroisse de St Vincent-de-Paul.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

Que l'on autorise l'ingénieur à faire le nécessaire pour le raccordement de l'aqueduc et l'égout sur la rue Rose-de-Lima pour M. L. R. Pesant de 4141 Blvd Levesque.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

De prier le Premier Ministre de la Province d'appliquer à la Ville de St Vincent-de-Paul la Loi concernant le remboursement d'une partie des intérêts sur les règlements d'emprunt, et qu'une copie de cette résolution soit envoyée au Député M. Léopold Pouliot.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

Que les bonis accordés aux membres de la police pour l'année 1958 soient les mêmes que l'an passé et aux mêmes conditions.

ADOPTE.

AVIS DE MOTION

M. A. Naud, Echevin donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour amender le règlement de taxes d'affaires, mais prévoir à cet amendement une exemption pour les épiceries et les restaurants de moins de 1000 pieds de surface de plancher.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que Me. François Wilhelmy soit autorisé à préparer ledit règlement amendant le règlement de taxes d'affaires.

ADOPTE.



PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que les mutations de la Ville de St Vincent-de-Paul soient données au fur et à mesure à la Firme Bégin, Charland et Valiquette à \$2.50 la fiche pour service de recherches.

ADOPTE.

AVIS DE MOTION

M.A.Naud Echevin, donne avis de motion de la présentation d'un règlement relatif à l'imposition de la taxe foncière pour l'année 1958.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

Que se basant sur l'article 11 du règlement No.3 de la Ville de St Vincent-de-Paul, les demandes de permis de construction portant les numéros 1002,623 et 624 soient rejetées, et que les permis déjà émis soient déclarés nuls et que les sommes versées pour l'obtention de ces permis soient remises aux intéressés.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.BIBEAU
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que l'aviseur légal Me.François Auclair soit autorisé de préparer l'homologation des lots 115-15, 115-16 et 115-17 en vue d'un terrain de jeu futur.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

QU'advenant le cas ou les intéressés commenceraient à construire sur les lots 115-15, 115-16 et 115-17, des procédures en injonction soient intentées dès le début des travaux sur simple avis de M.le Maire.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'échevin M.Jean Chartrand soit blâmé pour les insinuations proférées en présence de cinq contribuables de Ville St Vincent de-Paul vis-à-vis certains membres du Conseil.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.DESAUTELS
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'assemblée soit levée.

VILLE DE ST. VINCENT DE PAUL

[Signature]
Meire

[Signature]
Sec. Trés.



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST VINCENT DE PAUL

Assemblée régulière du Conseil Municipal de Ville de St Vincent-de-Paul, tenue le 2 septembre 1958, à l'Hôtel de Ville de St Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. le Maire Rodolphe Lavoie à laquelle sont présents MM. H. Pichette, J. Chartrand, A. Désautels, A. Naud, L. Gauthier et A. Bibeau.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

M. J. Chartrand propose que la résolution de blâme à son égard soit annulée.

M. A. Naud vient en amendement, et propose que les minutes soient adoptées tel que lues.

Votent pour l'amendement:

MM. A. Naud, L. Gauthier, A. Désautels et A. Bibeau.

Votent pour la proposition principale:

MM. J. Chartrand et H. Pichette.

La majorité étant pour l'amendement, le procès verbal est adopté tel que lu.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que le montant de \$7,104.34 soit voté pour payer les salaires généraux, salaires des constables et pompiers durant le mois d'aout 1958.

CHEQUE 2637 semaine finissant le 8 aout 1958

<u>Ingénieur.</u>		
Jean Mailhot	125.00	125.00
<u>ADMINISTRATION</u>		
J. Pichette	100.00	
A. Brisebois	75.00	
A. Brisebois vacances	75.00	
J. C. Fortin vacances	75.00	
J. C. Fortin	75.00	
Denyse Sigouin	40.00	440.00
<u>POLICE</u>		
M. Lefrançois	63.00	
R. Laroche	63.00	
M. Pilon	60.00	
R. Cantin	60.00	
L. Prieur	60.00	
G. Poirier	60.00	
G. Brabant	60.00	426.00
<u>FRAIS GENERAUX</u>		
A. Lavigne	51.25	
R. Laurin	58.75	
S. Guillemette	71.88	
S. Levac	58.75	
A. Després vacances	65.00	
A. Després vacances	65.00	
G. Ouimet	55.00	
F. Sigouin	50.00	
E. Després	10.00	
M. Brisebois	52.50	538.13
<u>LOISIRS</u>		
Micheline Clermont	40.00	
Lise Deland	32.00	
Nicole Laurin	25.00	
Lise Brisson	40.00	
Marie Lefebvre	32.00	



Réal Béland	42.00	
J. Marie Duquesnoy	35.00	
André Gervais	40.00	
Claude Plouffe	32.00	
André Prescott	50.00	368.00
<u>FEU à 2295 Pincourt Duvernay</u>		
R. Cantin	3.00	
G. Crevier	1.50	
H. Jones	1.50	
P. Loffredo	1.50	
M. Tassé	3.00	
C. Laroche	3.00	
J. Charbonneau	3.00	
A. Rémillard	3.00	
R. Boudrias	3.00	
G. Boudrias	3.00	
L. Mondoux	3.00	
H. Therrien	3.00	
M. Vézina	3.00	
G. Cyr	3.00	
A. Dulude	1.50	39.00

\$1,936.13	moins	Ass, chô, 5.84	
"	"	Imp, Prov, 6.40	
"	"	Imp, Féd, 59.05	\$71.29

Total du chèque: \$1,864.84

CHEQUE 2648 semaine finissant le 15 aout 1958

Ingénieur

Jean Mailhot	125.00	125.00
--------------	--------	--------

ADMINISTRATION

J. Pichette	100.00	
J. Pichette	vacances	100.00
Denyse Sigouin	40.00	240.00

POLICE

L. Binette	76.93	
M. Lefrançois	63.00	
M. Lefrançois	vacances	63.00
M. Lefrançois	vacances	63.00
R. Laroche	63.00	
M. Pilon	60.00	
R. Cantin	60.00	
L. Prieur	60.00	
G. Poirier	60.00	
G. Brabant	60.00	
M. Lefrançois	Boni	125.00
		753.93

FRAIS GENERAUX

A. Lavigne	51.25	
R. Laurin	66.88	
S. Guillemette	71.25	
S. Levac	75.00	
G. Ouimet	68.75	
M. Brisebois	52.50	
F. Sigouin	50.00	435.63

LOISIRS

Nicole Laurin	25.00	
Marie Lefebvre	25.00	
J. Marie Duquesnoy	35.00	
Claude Plouffe	32.00	
Lise Deland	32.00	
Lise Brisson	40.00	
André Gervais	40.00	
Réal Béland	47.00	
André Prescott	55.00	331.00

FEU à 4950 Blvd. Levesque

R. Cantin	1.50	
C. Laroche	1.50	3.00



\$1,888.56	moins	Ass, chômage	4.52	
"		Imp, Prov,	8.05	
"		Imp, Féd,	68.60	<u>\$81.17</u>

Total du chèque: \$1,807.59

CHEQUE 2659 semaine finissant le 22 aout 1958

Ingénieur
Jean Mailhot 125.00 125.00

ADMINISTRATION

A. Brisebois 75.00
 J.C. Fortin 75.00
 J.C. Fortin vacances 75.00
 Denyse Sigouin 40.00 265.00

POLICE

L. Binette 76.93
 R. Laroche 63.00
 M. Pilon 60.00
 R. Cantin 60.00
 L. Prieur 60.00
 G. Poirier 60.00
 G. Brabant 60.00 439.93

FRAIS GENERAUX

A. Lavigne 51.65
 R. Laurin 67.50
 S. Guillemette 75.63
 S. Levac 71.25
 A. Després 65.00
 G. Ouimet 53.75
 F. Sigouin 40.00
 M. Brisebois 52.50 476.88

LOISIRS

Micheline Clermont 40.00
 Micheline Clermont 40.00
 Marie Lefebvre 39.00
 Lise Brisson 40.00
 Lise Deland 16.40
 André Gervais 40.00
 J. Marie Duquesnoy 30.00
 André Prescott 60.00 305.40

FEU le 16 aout à 229 Montée Masson

L. Binette 5.25
 M. Lefrançois 5.25
 G. Poirier 5.25
 R. Cantin 5.25
 H. Jones 5.25
 J. Charbonneau 5.25
 R. Boudrias 3.75
 G. Boudrias 3.75
 L. Leclerc 5.25
 A. Dulude 5.25
 R. Bacon 5.25
 G. Cyr 5.25
 M. Fournier 3.00
 P. Fournier 3.00
 G. Lemay 5.25 71.25

\$1,683.46	moins	Ass, chô,	7.44	
"		Imp, Prov,	5.45	
"		Imp, Féd,	51.60	<u>\$64.49</u>

Total du chèque: \$1,618.97



CHEQUE 2651 semaine finissant le 29 aout 1958

Ingénieur
Jean Mailhot 125.00 125.00

ADMINISTRATION

J. Pichette 100.00
A. Brisebois 75.00
Denyse Sigouin 40.00 215.00

POLICE

L. Binette Boni 175.00 76.93 salaire
R. Laroche " 125.00 63.00
M. Pilon " 100.00 60.00
R. Cantin " 100.00 60.00
L. Prieur " 50.00 60.00
G. Poirier 60.00
G. Brabant 60.00 989.93

FRAIS GENERAUX

A. Lavigne 51.25
R. Laurin 55.00
S. Guillemette 68.13
S. Levac 65.63
A. Després 78.50
A. Després auto 10.00
G. Ouimet 50.00
F. Sigouin 50.00
M. Brisebois 52.50 481.01

Loisirs

Nicole Laurin 25.00 25.00

FEU le 26 aout au Pénitencier.

M. Le François 3.75
M. Pilon 3.75
G. Brabant 3.75
R. Laroche 1.50
L. Mondoux 3.00
G. Poirier 3.75
J. Charbonneau 3.75
R. Boudrias 1.50
G. Boudrias 1.50
A. Dulude 1.50
A. Leclerc 3.75 31.50

Feu à Duvernay dans un tracteur

L. Binette 1.50
R. Cantin 1.50
L. Prieur 1.50
G. Poirier 1.50
M. Vézina 1.50
H. Jones 1.50
J. Clermont 1.50 10.50

\$1,877.94 moins Ass, chô, 5.00
" Imp, Prov, 6.35
" Imp, Féd, 53.45 64.80

Total du chèque: \$1,813.14

PROPOSE PAR M.A. NAUD

ADOPTE.

SECONDE PAR M.L. GAUTHIER

Que les montants de \$270.35, \$233.99 et \$339.70 soient remboursés à la petite caisse pour juillet 1958, et que les montants de \$246.35, \$252.49 et \$192.17 soient remboursés à la petite caisse pour aout 1958.

CHEQUE 2574 petite caisse du mois de juillet 1958

L. Prieur sommations 30.20
M. Le François mandat 22.00
Timbres poste 30.00
W. Rochon sable 15.00
J. Pichette ass, spéciale 6.00
L. Binette congrès Granby 75.00
Transport C.P.R. 3.35



L. Prieur	mandat	27.00	
M. Lefrançois	mandat	57.30	
R. Laroche	mandat	4.50	\$ 270.35

CHEQUE 2630

L. Prieur	mandat	15.00	
M. Lefrançois	mandat	36.00	
W. Rochon	sable	15.00	
J. Pichette	ass, spéciale	6.00	
C.P.R.	transport	1.10	
Timbres poste		10.00	
Licences	unité de secours	4.59	
Yvon Carrière	recensement	81.50	
Timbres	ass, chômage	19.20	
L. Binette	supplément congrès	18.00	
Dr. Mayrand	soins Després	3.60	
J. Pichette	sommations	24.00	\$233.99

CHEQUE 2635

Yvon Carrière	recensement	120.00	
J. Pichette	cour	10.00	
J.C. Fortin	cour	5.00	
J. Pichette	cour Duvernay	4.00	
	sommation & causes	136.00	
		140.00	
M. Lefrançois	mandats	43.70	
L. Prieur	mandats	21.00	\$339.70

Petite caisse du mois d'aout 1958

CHEQUE 2640

M. Lefrançois	5 mandats	52.60	
Lt. H. Jones	sommations	57.00	
R. Laroche	2 mandats	14.80	
L. Prieur	2 mandats	31.90	
R. Cantin	"	13.50	
Express habits		0.95	
1 couronne de fleurs	M. Jones	15.30	
M. Lefrançois	4 mandats	42.30	
L. Prieur	"	18.00	\$246.35

CHEQUE 2649

Contant transport		0.50	
Yvon Carrière	recensement	4.00	
J. Pichette	Public Emp, Retire,	2.00	
Désy	pansement police	1.89	
Yvon Carrière	recensement	100.00	
M. Lefrançois	4 mandats	49.90	
L. Prieur	7 mandats	40.85	
G. Brabant	mandats	12.00	
G. Poirier	mandats	12.00	
R. Cantin	mandats	18.75	
R. Laroche	mandats	10.40	\$252.49

CHEQUE 2652

J. Pichette	ass, spéciale	6.00	
J. Pichette	cour du 28	10.00	
Denyse Sigouin	cour	5.00	
Express Peck		0.85	
H. Jones	5 sommations	15.00	
G. Brabant	rapport Inspection	6.75	
Télégramme	Curé	0.90	
C.N.R. express		1.10	
Timbres	Ass, chômage	114.32	
Timbres	poste	15.00	
R. Laroche	rapport inspection	17.25	\$192.17



PROPOSE PAR M.A.DESAUTELS
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

Que les montants de \$944.16 et \$848.91 soient votés pour payer une partie des comptes accumulés au 31 aout 1958.

Juillet 1958

2641	R.Lavoie	dépenses	\$ 125.00
2642	H.Pichette	"	66.66
2643	J.Chartrand	"	66.66
2644	A.Désautels	"	66.66
2645	A.Naud	"	66.66
2646	L.Gauthier	"	66.66
2647	A.Bibeau	"	66.66
2638	J.Mailhot Ing,		65.00
2661	Receveur Général du Canada		316.30
2662	Ministre des Finances		37.90
			<hr/>
			\$ 944.16

Aout 1958

2653	R.Lavoie	dépenses	\$ 125.00
2654	H.Pichette	"	66.66
2655	J.Chartrand	"	66.66
2656	A.Désautels	"	66.66
2657	A.Naud	"	66.66
2658	L.Gauthier	"	66.66
2659	A.Bibeau	"	66.66
2660	J.Mailhot Ing,		65.00
2663	Receveur Général du Canada		232.70
2664	Ministre des Finances		26.25
			<hr/>
			\$ 848.91

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'on autorise l'ingénieur à faire le nécessaire pour le raccordement de l'aqueduc et l'égout sur le lot No.106-16 pour M. Desrosiers 1665 Jeanne D'Arc Montréal.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.L.GAUTHIER
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que l'on annule la résolution dans laquelle on accorde les bonis aux membres de la police pour l'année 1958, aux mêmes montants et aux mêmes conditions.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que les bonis suivants soient accordés: Au directeur de la police M.L.Binette pour l'année 1958, \$350.00
Au capitaine M.Lefrançois \$250.00, au lieutenant R.Laroche \$250.00, aux constables R.Cantin, M.Pilon, M.Prieur et G.Poirier \$200.00.
Le constable G.Brabant aura droit à \$50.00 après six mois de service accompli, c'est-à-dire payable en décembre. Tous ces bonis seront payables la moitié en juin et la moitié en décembre.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que l'on autorise le secrétaire-trésorier à prendre les procédures nécessaires pour la collection des taxes.

ADOPTE.

AVIS DE MOTION

M.J.Chartrand, Echevin, donne avis de motion de la présentation d'un règlement concernant les entrées de garage.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que l'on répare la souffleuse

ADOPTE.



PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'on demande des soumissions aux vendeurs d'autos de St Vincent-de-Paul pour l'achat d'un camion de une tonne Heavy Duty pour la Voirie.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

Que le règlement d'emprunt No.255, règlement pourvoyant à l'exécution de certains travaux d'aqueduc, d'égout, de pavage et de trottoirs sur la rue Gentilly ainsi que sur le Blvd Demers et sur les rues "D", "E", "F", "G", "H", "I", "J", situés sur partie des lots numéros 92 et 96 du cadastre de la Paroisse de St Vincent-de-Paul pourvoyant à un emprunt de \$350,000.00, et pourvoyant en même temps à utiliser les deniers disponibles provenant des emprunts contractés en vertu des règlements numéros 208, 209 et 210 de la Ville de St Vincent-de-Paul, soit adopté tel que lu, et que l'on fixe l'assemblée des contribuables intéressés à ce règlement le 10 septembre 1958.

ADOPTE

A l'unanimité, l'assemblée est ajournée pour 10 minutes.

Continuation de l'assemblée.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.H.PICHETTE

Que notre aviseur légal soit autorisé à rencontrer M.Cyr, et qu'il fasse rapport au Conseil.

M.A.Naud vient en amendement et propose qu'attendu que cette question a déjà été réglée et qu'il serait inopportun d'y revenir, propose que la proposition de M.J.Chartrand soit rejetée.

Votent pour l'amendement:

MM.A.Naud, A.Désautels, L.Gauthier et A.Bibeau.

Votent pour la proposition principale:

MM.J.Chartrand et H.Pichette.

La majorité étant pour l'amendement, l'amendement est maintenu.

PROPOSE PAR M.A.BIBEAU
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'assemblée soit ajournée au 10 septembre 1958 à 8 hrs du soir.

ADOPTE.

CONTINUATION de l'assemblée régulière du Conseil Municipal de Ville de St Vincent-de-Paul, ouverte le 2 septembre 1958 et ajournée, faute de temps, à mercredi le 10 septembre 1958, sous la présidence de M.J.Chartrand Pro-Maire, à laquelle sont présents MM.J.Chartrand et H.Pichette.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

Faute de Quorum, M.J.Chartrand, secondé par M.H.Pichette propose que la continuation de l'assemblée soit tenue lundi soir le 15 septembre 1958, à 8 heures P.M.

Continuation de l'assemblée du 2 septembre 1958, ajournée au 10 septembre 1958 faute de temps, et ajournée de nouveau au 15 septembre 1958 faute de quorum, sous la présidence de M.le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents MM.H.Pichette, J.Chartrand, A.Désautels, A.Naud, L.Gauthier et A.Bibeau.

Un avis de l'ajournement a été envoyé à tous les membres du Conseil

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.



PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

Que le plan de subdivision d'une partie du lot 106A du cadastre officiel de la Paroisse de St Vincent-de-Paul, soumis par M.J.André Laferrière, arpenteur-géomètre, en date du 12 septembre 1958, soit accepté.

ADOPTE.

ATTENDU qu'un prélevé de \$231,729.87 devrait être effectué sur tous les biens-fonds imposables des propriétaires de la Ville de St Vincent-de-Paul;

ATTENDU qu'une taxe de \$2.05 sur chaque \$100.00 d'évaluation devrait être imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour pourvoir aux dépenses d'administration tel que définies ci-dessus:

AQUEDUC

Main d'oeuvre	\$ 6,000.00	
Matériel	2,000.00	
Consommation	40,000.00	
Assurance	500.00	
Divers	300.00	
	<hr/>	\$ 48,800.00

SERVICE INCENDIE

Main d'oeuvre	15,125.00	
Essence pompe	75.00	
Outillage	500.00	
Réparation de la pompe	800.00	
Chauffage	150.00	
Assurances	600.00	
Divers	100.00	
	<hr/>	17,350.00

SERVICE DE LA POLICE

Main d'oeuvre	15,125.00	
Assurance	700.00	
Essence machine	2,900.00	
Outillage	100.00	
Réparation auto	2,000.00	
Uniformes	1,200.00	
Congrès	150.00	
Cours	6,000.00	
Papeterie	500.00	
Téléphone	400.00	
Electricité	200.00	
Fourniture de bureau	100.00	
Radio auto	150.00	
Chauffage	150.00	
Divers	200.00	
Amendes C.C remises au G.P	4,100.00	
	<hr/>	33,975.00

SERVICE DE LA VOIRIE

Main d'oeuvre	9,000.00	
Pierre	1,300.00	
Asphalte	1,000.00	
Arbres abattus	100.00	
Terrassement	200.00	
Neige	11,000.00	
Annonces de rues	400.00	
Eclairage de rues	6,200.00	
Essence camion	400.00	
Réparation camion	300.00	
Lampes de rues	500.00	
Outillage	100.00	
Assurances	900.00	
Papeterie	50.00	
Entretien machinerie	200.00	
Gaz tracteur Cockshutt	400.00	
Réparation tracteur Cockshutt	850.00	
Balai Wayne, Rép, Gaz	900.00	
Rép Gaz petit tracteur	500.00	
Chauffage	150.00	
Divers	500.00	
	<hr/>	35,550.00



FORMULES LÉGALES PROVINCIALES ENRG. No 1450

ADMINISTRATION

Main d'oeuvre	\$ 15,200.00	
Papeterie	800.00	
Timbres-poste	500.00	
Fourniture de bureau	1,000.00	
Congrès	2,000.00	
Souscription	1,000.00	
Téléphone	800.00	
Electricité	300.00	
Frais de banque	3,000.00	
Assurance chômage	500.00	
Salaire Conseil	6,300.00	
Divers	200.00	
Frais de présentation	200.00	
Voyages dépenses	500.00	
Licences	250.00	
Dépenses ingénieur	3,000.00	
Chauffage	150.00	
Vérification	1,000.00	
Assurance	450.00	
		\$ 37,150.00

SERVICE D'EGOUT

Main d'oeuvre	5,000.00	
Assurance	600.00	
Matériel	700.00	
Electricité	1,200.00	
Divers	600.00	
		8,100.00

DIVERS

Vidanges	11,500.00	
Ass, publique	12,000.00	
Parc récréation	3,500.00	
Frais légaux	700.00	
Taxe d'amusement	2,200.00	
Remorquage	100.00	
Location dépotoir	600.00	
Assurances	600.00	
Divers	-----	
		31,200.00

AUTRES

Carte de la Ville	4,000.00	
Transfers de poteaux	2,900.00	
Bill de la Ville	1,000.00	
Transfers poteaux Bell	2,800.00	
Lumières posées par l'Hydro	1,000.00	
Recensement	300.00	
Evaluation	7,150.00	
Entretien ménager	5,000.00	
Bâtisse	300.00	
Rue St Jean Baptiste	,1,000.00	
Billet renouvelable avec paiement de 10,000.00 par année RE.Com, scolaire.	10,000.00	
Dépenses pour améliorations capitalisables.	23,380.88	
		58,830.88

Service de la dette pour 1958	\$138,612.50	
Service de la dette perçue d'avance	36,130.50	174,743.00

TOTAL DU BUDGET 1958. \$ 445,698.88



RECETTES POUR 1958

Taxe d'eau	\$	38,275.00
Intérêts sur certificats		7,000.00
Intérêts sur taxes		1,000.00
Frais d'avis		100.00
Dégel d'eau		800.00
Licences bicycles		1,200.00
Licences de chiens		300.00
Licences de commerces		9,000.00
Permis de construction		1,000.00
Police Cour		25,000.00
Feu, incendie		4,000.00
Taxe d'amusement		3,200.00
Octroi provincial	Hydro	2,600.00
Octroi provincial	Bornes-font,	4,000.00
Ass, chômage		250.00
Divers		3,000.00
	\$	<u>100,725.00</u>
Capital perçu d'avance		20,100.00
Intérêts perçus d'avance		16,005.00
Intérêts & Capital pour 1958		<u>75,556.63</u>
	\$	212,386.63
Taxe contribuables & Gouv, Fédéral	\$	<u>233,312.25</u>

TOTAL DES RECETTES \$ 445,698.88

DEPENSES POUR 1958

Aqueduc	\$	48,800.00
Incendie		17,350.00
Police		33,975.00
Voirie		35,550.00
Administration		37,150.00
Egout		8,100.00
Divers		31,200.00
Autres		58,830.88
Capital Reg,		32,500.00
Intérêts Obligations		106,112.50
Int.et obligations perçus en 1957		<u>36,130.50</u>

TOTAL DES DEPENSES \$ 445,698.88

ATTENDU que le Conseil prévoit une subvention d'Ottawa pour les immeubles du Département de la Justice dans les limites de la Ville de St Vincent-de-Paul;

IL EST PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que le taux de la taxe soit fixé à \$1.00 sur chaque \$100.00 d'évaluation formant un déficit de \$~~128,256.17~~ ^{128,256.17} déficit devant être comblé par la subvention.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

Qu'un prélevé de \$605.00 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds et qui sont atteints par les règlements d'emprunt Nos.217 et 222, et qu'une taxe spéciale de \$1.03.1 sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958 atteints par les règlements d'emprunt Nos.217 et 222, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ces règlements d'emprunt Nos.217 et 222.

587.2 pds à \$1.03.1

\$605.00
ADOPTE.



PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Qu'un prélevé de \$2,925.88 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds et qui sont atteints par les règlements d'emprunt Nos.218 et 223, et qu'une taxe spéciale de \$0.62.4 sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958 atteints par les règlements d'emprunt Nos.218 et 223, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ces règlements d'emprunt Nos.218 et 223.

688.9 pds à \$0.62.4

\$ 2,925.88

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Qu'un prélevé de \$724.50 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No.138, et qu'une taxe spéciale de \$0.12.6 sur chaque \$100.00 d'évaluation soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958 atteints par le règlement d'emprunt No.138, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement d'emprunt No.138.

Evaluation \$574,950.00 à \$0.12.6

\$ 724.50

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Qu'un prélevé de \$6,129.41 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No.208, et qu'une taxe spéciale de \$1.75 sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958 atteints par le règlement d'emprunt No.208, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement d'emprunt No.208.

3,502.3 pds à \$1.75

\$ 6,129.41

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Qu'un prélevé de \$13,379.57 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No.209, et qu'une taxe spéciale de \$2.34.1 sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958 atteints par le règlement d'emprunt No.209, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement d'emprunt No.209.

5,715.2 pds à \$2.34.1

\$13,379.57

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Qu'un prélevé de \$365.34 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds et qui sont atteints par les règlements d'emprunt No.216 et 221, et qu'une taxe spéciale de \$0.70.5 sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, atteints par les règlements d'emprunt Nos.216 et 221, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ces règlements Nos.216 et 221.

518.2 pds à \$0.70.5

\$ 365.34

ADOPTE.



PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Qu'un prélevé de \$2,948.44 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No.75, et qu'une taxe spéciale de \$0.38 sous sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, atteints par le règlement d'emprunt No.75, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement d'emprunt No.75.

7,713.3 pds à \$0.38

\$ 2,948.44

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.DESAUTELS
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

Qu'un prélevé de \$1,327.15 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par les règlements d'emprunt Nos.200 et 231, et qu'une taxe spéciale de \$0.67.7 sous sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, atteints par les règlements d'emprunt Nos.200 et 231, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ces règlements d'emprunt Nos.200 et 231.

2,025.7 pds à \$0.67.7

\$ 1,327.15

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

Qu'un prélevé de \$4,912.92 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par les règlements d'emprunt Nos.201 et 232, et qu'une taxe spéciale de \$0.49.7 sous sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, atteints par les règlements d'emprunt Nos.201 et 232, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ces règlements Nos.201 et 232.

9,870.4 pds à \$0.49.7

\$ 4,912.92

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.BIBEAU
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Qu'un prélevé de \$667.30 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No.61, et qu'une taxe spéciale de \$0.80.3 sous sur chaque pied, soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, atteints par le règlement d'emprunt No.61, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement d'emprunt No.61.

831 pds à \$0.80.3

\$ 667.30

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Qu'un prélevé de \$702.22 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par les règlements d'emprunt Nos.68 et 228, et qu'une taxe spéciale de \$0.56.8 sous sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, atteints par les règlements d'emprunt Nos.68 et 228, pour pourvoir au



remboursement de capital et intérêts de ces règlements Nos. 68 et 228.
1.240.6 pds à \$0.56.8. \$ 702.22

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

Qu'un prélevé de \$10,302.16 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par les règlements d'emprunt Nos. 74 et 230, et qu'une taxe spéciale de \$0.49.5 sous sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, atteints par les règlements d'emprunt Nos. 74 et 230, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ces règlements d'emprunt Nos. 74 et 230.

20.790.18 pds à \$0.49.5 \$ 10,302.16

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.BIBEAU
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Qu'un prélevé de \$1,845.98 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No. 58, et qu'une taxe spéciale de \$0.49 sous sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, atteints par le règlement d'emprunt No. 58, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement d'emprunt No. 58.

3.756.26 pds à \$0.49 \$ 1,845.98

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.NAUD

Qu'un prélevé de \$1,302.24 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No. 59, et qu'une taxe spéciale de \$0.63.7 sous sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposable de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, atteints par le règlement d'emprunt No. 59, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement d'emprunt No. 59.

2.044.33 pds à \$0.63.7 \$ 1,302.24

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.BIBEAU
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Qu'un prélevé de \$983.26 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No. 60, et qu'une taxe spéciale de \$0.66.1 sur la partie A, et de \$0.36.8 sur la partie B sur chaque pied, soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, atteints par le règlement d'emprunt No. 60, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement d'emprunt No. 60.

1.093.3 pds à \$0.66.1 \$ 722.68
708 pds à \$0.36.8 \$ 260.58

ADOPTE.



PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Qu'un prélevé de \$33,148.55 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par les règlements d'emprunt Nos.39,45 et 56, et qu'une taxe spéciale de \$0.31.5 sur la partie A, de \$0.47.6 sur la partie B, et de \$1.28.6 sur la partie C sur chaque pied, soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, atteints par les règlements d'emprunt Nos.39,45 et 56, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ces règlements d'emprunt Nos.39,45 et 56.

A- 8.188.9p à \$ 0.31.5	\$ 2,579.78
B- 4.098.8 pds à \$0.47.6	\$ 1,951.04
C-22.262.6 pds à \$1.28.6	\$ 28,617.73

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.L.BAUTHIER
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Qu'un prélevé de \$5,634.06 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No.55, et qu'une taxe spéciale de \$1.49.3 sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, atteints par le règlement d'emprunt No.55, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement d'emprunt No.55.

4.962.8 pds à \$1.49.3	\$ 5,634.06
------------------------	-------------

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Qu'un prélevé de \$5,811.18 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No.57, et qu'une taxe spéciale de \$1.58.9 sur la partie A, et \$0.74.6 sur la partie B sur chaque pied, soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, atteints par le règlement d'emprunt No.57, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement d'emprunt No.57.

A- 3.488.6 pds à \$1.58.9	\$ 5,542.62
B- 360 pds à \$0.74.6	\$ 268.56

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Qu'un prélevé de \$360.24 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No.24, et qu'une taxe spéciale de \$1.18.5 sous sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, atteints par le règlement d'emprunt No.24, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement No.24.

304 pds à \$1.18.5	\$ 360.24
--------------------	-----------

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Qu'un prélevé de \$1,126.28 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par le



règlement d'emprunt Nos. 30 et 41, et qu'une taxe spéciale de \$0.68.4 sous sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, atteints par les règlements d'emprunt Nos. 30 et 41 pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ces règlements Nos. 30 et 41.

1646.6 pds à \$0.68.4

\$ 1,126.28

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Qu'un prélevé de \$6,183.44 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par les règlements d'emprunt Nos. 35 et 43, et qu'une taxe spéciale de \$1.54.4 sous sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, atteints par les règlements d'emprunt Nos. 35 et 43, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ces règlements Nos. 35 et 43.

4004.86 pds à \$1.54.4

\$ 6,183.44

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Qu'un prélevé de \$703.56 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No. 18, et qu'une taxe spéciale de \$0.57 sous sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958 atteints par le règlement d'emprunt No. 18, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement d'emprunt No. 18.

1230.3 pds à \$ \$0.57

\$ 703.56

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Qu'un prélevé de \$1,695.15 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No. 19, et qu'une taxe spéciale de \$0.34.5 sous sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, atteints par le règlement d'emprunt No. 19, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement d'emprunt No. 19.

4913.25 pds à \$0.34.5

\$ 1,695.15

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.BIBEAU
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Qu'un prélevé de \$783.75 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, en raison de front de ces biens-fonds, et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No. 23, et qu'une taxe spéciale de \$0.60.5 sous sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, atteints par le règlement d'emprunt No. 23, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement d'emprunt No. 23.

1295.46 pds à \$0.60.5

\$ 783.75

ADOPTE.



PROPOSE PAR M.A. DESAUTELS
SECONDE PAR M.J. CHARTRAND

Qu'un prélevé de \$2,866.87 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, et qui sont atteints par les règlements d'emprunt Nos.140 et 152, et qu'une taxe spéciale de \$0.23.5 sur chaque \$100.00 d'évaluation soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958 atteints par les règlements d'emprunt Nos.140 et 152, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ces règlements d'emprunt Nos.140 et 152.

\$1,219.885.00 à \$0.23.5 du \$100.00 \$ 2.866.87

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A. BIBEAU
SECONDE PAR M.L. GAUTHIER

Qu'un prélevé de \$625.98 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No.154, et qu'une taxe spéciale de \$0.19.2 sur chaque \$100.00 d'évaluation soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958 atteints par le règlement d'emprunt No.154, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement d'emprunt No.154.

\$316,170.00 à \$0.19.2 \$ 625.98

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H. BICHETTE
SECONDE PAR M.J. CHARTRAND

Qu'un prélevé de \$3,601.20 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958, et qui sont atteints par les règlements d'emprunt Nos.166 et 167, et qu'une taxe spéciale de \$0.089 sur chaque \$100.00 d'évaluation soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St Vincent-de-Paul pour l'année 1958 atteints par les règlements d'emprunt Nos.166 et 167, pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ces règlements d'emprunt Nos.166 et 167.

\$4,043.650.00 à \$0.089 \$ 3,601.20

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A. NAUD
SECONDE PAR M.A. DESAUTELS

Qu'une lettre de remerciement soit envoyée au Ministre de la Voirie et à M. Léopold Pouliot, pour l'asphalte du terrain de stationnement de la Fabrique, et de l'érection du ponceau sur Blvd Levesque.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J. CHARTRAND
SECONDE PAR M.A. NAUD

Que l'on demande des soumissions pour l'entretien des rues de Ville St Vincent-de-Paul durant l'hiver 1958-59. Le Conseil se s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions. Les soumissions seront ouvertes le 6 octobre 1958.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A. NAUD
SECONDE PAR M.J. CHARTRAND

Que l'on accepte le certificat No.2 de l'Ingénieur Jean Mailhot au montant de \$4,824.42 pour travaux exécutés par Lagacé Const, sur Blvd Demers, Ave, Suzanne, Rues "D", "E", "F" et Lise.

ADOPTE.

R-256



PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que la demande de réclamation de M. Roger Cyr soit refusée, et que l'on envoie une lettre à M. Roger Cyr lui expliquant ce refus.

ADOPTÉ.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que M. Jean Mailhot, Ingénieur de la Ville, soit autorisé d'aller examiner la cheminée de M. Laurier Hogue.

ADOPTÉ.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.H.PICHETTE

Que l'on autorise l'Hydro-Québec de poser des poteaux sur le côté est de la rue Gisèle et de la rue Claudette.

ADOPTÉ.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que le salaire de M. Aurèle Després soit porté à \$75.00 par semaine de 44 heures, et qu'il soit nommé inspecteur pour la Ville de St Vincent-de-Paul.

ADOPTÉ.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Qu'une augmentation de \$5.00 par semaine soit accordée à M. J.C. Fortin.

ADOPTÉ.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que M. J. Chartrand et M. le Maire Rodolphe Lavoie rencontrent M. Henri Therrien pour l'achat de son camion.

ADOPTÉ.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que M. H. Pichette soit nommé Pro-Maire, pour les prochains trois mois.

ADOPTÉ.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'on accepte le compte de M. Louis Robichaud pour 27 voyages de terre et 8 voyages de pierre livrés chez MM. Falconbridge, Ashton, Forget et Guibord de l'Avenue Gentilly.

ADOPTÉ.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.H.PICHETTE

Que l'on engage M. Sarto Mailhot comme moniteur en chef pour la période 1958-59 à un montant de \$2,500.00 par année, payable à la semaine.

ADOPTÉ.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'on achète chez Laval Tire Shop 7 pneus à \$30.00, et que l'on fasse vulcaniser 4 vieux pneus.

ADOPTÉ.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que l'on fasse réparer le morceau avant de la souffleuse chez M. Raymond Blair.

ADOPTÉ.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

Que l'on accepte les mutations opérées dans la Ville de St Vincent-de-Paul du 1 au 31 mai 1958.

ADOPTÉ.



PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que l'on accorde le permis de construction à M.Marcel
Lecompte.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que l'on accorde le permis de construction à M.Denis Gingras
lot 106-41.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'on accorde le permis de construction à M.Raoul Saulnier.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'on accorde le permis de construction à M.André Manzo
sur le lot 106-12.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'on accorde le permis de construction à M.H.Comtois sur
le lot 106-33.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que l'on accorde le permis de construction à Lauzon Construc-
tion sur le lot 115-P.56.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'on accorde les 4 permis de construction du 1er type,
4 du 2ème type et 1 du 3ème type à Louvic Construction sur les lots
115-56, 115-P55, 115-69, 115-66 et 115-65.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que l'on accorde un permis à M.R.Boudrias 4212 Blvd Levesque
pour l'érection d'un garage, en autant qu'il soit conforme au règle-
ment.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

Que l'on autorise l'ingénieur à faire le nécessaire pour le
raccordement des égouts et de l'aqueduc pour le lot 106-33.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que l'on autorise l'ingénieur à faire le nécessaire pour le
raccordement des égouts et de l'aqueduc sur le lot 114-77.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'on autorise l'ingénieur à faire le nécessaire pour le
raccordement des égouts et de l'aqueduc sur le lot 106-12, à M.André
Manzo.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que l'on autorise l'ingénieur à faire le nécessaire pour le
raccordement des égouts et de l'aqueduc sur le lot 106-41.

ADOPTE.



PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que l'on donne un vote de remerciement à M. Beaudry, au Comité des Loisirs, aux Frères Maristes et à M. Jean Chartrand.

ADOPTE.

M. le Maire cède son siège à 9.50 hrs P.M, et M.H. Pichette Pro-Maire prend sa place au fauteuil du président de l'assemblée.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'on achète 16 ceintures à \$2.35 chacune pour les brigadiers

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'on achète un set de 2 escabeaux pour le garage.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.NAUD

R-255 Que l'on accepte un paiement de \$5,000.00 pour le garage municipal.

ADOPTE.

AVIS DE MOTION

M. J. CHARTRAND, Ecuvin, donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour compléter le règlement No.226 pour le garage municipal.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que l'on fixe le taux de location de la machine à égouts municipaux avec un homme fourni, à un montant de \$75.00 par jour pour un temps maximum de 8 heures quotidiennement. En tout temps, le locataire est responsable de la sécurité de la machine. Dès le commencement de l'emploi de la machine, le maximum chargé sera de une journée complète de huit heures.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'on donne un vote de remerciement à M. Bourdages pour son apport à l'affaire de l'élargissement de la Montée St François, et la pose de la lumière.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que l'on donne un vote de sympathie à la famille de M. Camilien Houde Ex-Maire de Montréal.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que l'on donne un vote de remerciement à M. Roger Lortie pour la construction du ponceau près de la rue St Pierre, et pour le terrain de stationnement en arrière de l'Eglise.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que l'assemblée soit levée.

ADOPTE.

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL

M. H. Pichette
Maire
M. J. Chartrand
Sec. Trés.



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST VINCENT DE PAUL

Assemblée spéciale du Conseil de Ville St Vincent-de-Paul tenue le 1er octobre 1958, à l'Hôtel de Ville de Ville de St Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents MM. H. Pichette, A. Désautels, L. Gauthier et A. Bibeau.

MM. J. Chartrand et A. Naud absents de leur siège.

Les avis de convocation ont été donnés à tous les membres du Conseil selon la Loi.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées tel que lues.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. L. GAUTHIER
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que le Conseil municipal de la Ville de St Vincent-de-Paul accepte le résultat de l'assemblée des contribuables intéressés au règlement d'emprunt No. 255.

ADOPTE.

AVIS DE MOTION

M. H. PICHETTE, Echevin, donne avis de motion pour la présentation d'un règlement de zonage pour les rues Papineau et Rose-de-Lima.

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

Que le Conseil municipal de la Ville de St Vincent-de-Paul annule la résolution d'homologation des lots 115-15, 115-16 et 115-17 en vue d'un terrain de jeu futur.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que l'on achète 2 ensembles de pantalons, casques, imperméables et bottes pour la Voirie.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

Que l'on achète 6 elnets en fibre ~~pressé~~ ^{aluminium} pour protection des hommes de la Voirie dans les travaux d'excavation.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. L. GAUTHIER
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

Que l'on achète un livre de commande spécialement pour la Voirie concernant l'usage de l'essence de l'équipement.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

A la suite d'une entrevue entre M. Laferrière et l'ingénieur de la Ville, M. Jean Mailhot; à la suggestion de l'ingénieur de la Voirie, que demande soit faite au Ministère de la Voirie de la Province de Québec, de faire l'extension de la traverse sud du viaduc proposé au-dessus du C.P.R., afin de permettre un raccordement des sections ouest et est du Blvd Pie IX par la construction d'une voie sous-baissée.

ADOPTE.



PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que le règlement relatif à l'imposition de la taxe foncière pour l'année 1958, soit adopté tel que lu.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que M. le Maire Rodolphe Lavoie et Jean Pichette secrétaire-trésorier soient autorisés à acheter le camion de M. Henri Therrien pour la Ville, et à signer les documents nécessaires.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que l'on accepte les mutations opérées dans la Ville de St Vincent-de-Paul du premier au trente juin 1958.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.DESAUTELS
SECONDE PAR M.H.PICHETTE

Que l'assemblée soit levée.

ADOPTE.

VILLE DE ST VINCENT-DE PAUL

Rodolphe Lavoie
J. Pichette

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST VINCENT DE PAUL

Assemblée régulière du Conseil Municipal de Ville de St Vincent-de-Paul, tenue le 6 octobre 1958, à l'Hôtel de Ville de Ville de St Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents MM. H. Pichette, J. Chartrand, A. Désautels, L. Gauthier et A. Bibeau.

M. A. Naud absent de son siège.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

PROPOSÉ PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées tel que lues.

ADOPTE.

PROPOSÉ PAR M.L.GAUTHIER
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que le montant de \$1,891.71 soit voté pour payer une partie des comptes accumulés au 30 septembre 1958.

2678	M. Rodolphe Lavoie	Maire	125.00
2679	M. Hector Pichette	Echevin	66.66
2680	M. Jean Chartrand	"	66.66
2681	M. Aldéric Désautels	"	66.66
2682	M. Alfred Naud	"	66.66
2683	M. Lionel Gauthier	"	66.66
2684	M. Aimé Bibeau	"	66.66



2686 M. Jean Mailhot Ingénieur
 2687 Ministre des Finances
 2688 Receveur Général du Canada

65.00
 31.45
 270.30
 891.71
 1,000.00

Dépenses du Congrès de l'Union des Municipalités à Québec

Total: 1,891.71

Montant redéposé le 24/9/58 \$146.39

ADOPTÉ.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
 SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

Que le montant de \$5,967.81 soit voté pour payer les salaires généraux, salaires des constables et pompiers durant le mois de septembre 1958.

CHEQUE 2665 semaine finissant le 5 septembre 1958.

INGENIEUR

Jean Mailhot 125.00 125.00 ~~XXX~~

ADMINISTRATION

J. Pichette 100.00
 A. Brisebois 75.00
 J. C. Fortin 75.00
 Denyse Sigouin 40.00 290.00

POLICE

L. Binette 76.93
 M. Lefrançois 63.00
 R. Laroche 63.00
 M. Pilon 60.00
 R. Cantin 60.00
 R. Cantin vacances 60.00
 R. Cantin vacances 60.00
 L. Prieur 60.00
 G. Poirier 60.00
 G. Brabant 60.00
 L. Prieur Boni 50.00
 G. Poirier Boni 100.00 772.93

VOIRIE

A. Lavigne 52.50
 R. Laurin 47.50
 S. Guillemette 53.13
 S. Levac 63.13
 A. Després 104.63
 A. Després auto 10.00
 G. Ouimet 54.38
 M. Brisebois 42.00
 F. Sigouin 20.00 447.27

\$1,635.20 moins Ass, Chômage 5.20
 " Imp, Prov, 6.50
 " Imp, Fédéral 61.20 \$72.90

Total du chèque: \$1,562.30

CHEQUE 2667 semaine finissant le 12 septembre 1958

INGENIEUR

Jean Mailhot 125.00 125.00

ADMINISTRATION

J. Pichette 100.00
 A. Brisebois 75.00
 J. C. Fortin 75.00
 Denyse Sigouin 40.00 290.00

POLICE

L. Binette 76.93
 M. Lefrançois 63.00
 R. Laroche 63.00
 M. Pilon 60.00
 R. Cantin 60.00
 L. Prieur 60.00



G. Poirier	60.00	
G. Brabant	60.00	502.93
<u>VOIRIE</u>		
A. Lavigne	51.25	
M. Brisebois	52.50	
R. Laurin	62.50	
S. Guillemette	66.25	
S. Levac	62.38	
A. Després	95.25	
A. Després auto	10.00	
G. Ouimet	56.25	
F. Sigouin	50.00	
G. H. nault	40.00	
J. P. Paquette	40.00	586.88

\$1,504.81	moins	Ass, chômage	6.68	
"	"	Imp, Prov,	7.40	
"	"	Imp, Fédéral	64.55	78.63

Total du chèque: \$1,426.18

CHEQUE 2669 semaine finissant le 19 septembre 1958

<u>INGENIEUR.</u>		
Jean Mailhot	125.00	125.00
<u>ADMINISTRATION</u>		
J. Pichette	100.00	
A. Brisebois	75.00	
J. C. Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	40.00	295.00
<u>POLICE</u>		
L. Binette	76.93	
M. Lefrançois	63.00	
R. Laroche	63.00	
M. Pilon	60.00	
L. Prieur	60.00	
G. Poirier	60.00	
G. Brabant	60.00	442.93

<u>VOIRIE</u>		
A. Lavigne	51.25	
M. Brisebois	52.50	
R. Laurin	62.50	
S. Guillemette	67.75	
S. Levac	51.25	
A. Després	96.25	
G. Ouimet	55.00	
F. Sigouin	50.00	
G. Hénault	55.00	
J. P. Paquette	40.00	581.50

\$1,444.43	moins	Ass, Chômage	6.72	
"	"	Imp, Prov,	7.40	
"	"	Imp, Fédéral	65.35	79.47

Total du chèque: \$1,364.96

CHEQUE 2670 semaine finissant le 26 septembre 1958

<u>INGENIEUR</u>		
Jean Mailhot	125.00	125.00
<u>ADMINISTRATION</u>		
J. Pichette	100.00	
A. Brisebois	75.00	
J. C. Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	40.00	295.00

FORMULES LÉGALES PROVINCIALES ENRG. No 1450



POLICE

L. Binette		76.93	
M. Lefrançois		63.00	
R. Laroche		63.00	
M. Pilon		60.00	
L. Prieur		60.00	
G. Poirier		60.00	
G. Poirier	vacances	60.00	
G. Poirier	vacances	60.00	
G. Brabant		60.00	562.93

VOIRIE

A. Lavigne		51.25	
M. Brisebois		52.50	
R. Laurin		55.00	
S. Guillemette		65.00	
S. Levac		57.50	
A. Després		111.00	
G. Ouimet		57.50	
F. Sigouin		55.00	
G. Hénault		59.38	
J. P. Paquette		50.00	
A. Després	auto	10.00	624.13

\$1,710.50	moins	Ass, Chômage	6.84	
"	"	Imp, Prov,	10.15	
"	"	Imp, Fédéral	79.20	96.19

Total du chèque: \$1,614.37

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H. PICHETTE

SECONDE PAR M.A. DESAUTELS

Que les montants de \$286.92 et \$264.50 soient remboursés à la petite caisse pour le mois de septembre 1958.

CHEQUE 2671

Voyage à Ottawa	R. Lavoie et J. Pichette	25.00	
13 sommations à 3.00	J.G. Lavallée fr, de cour Duv	39.00	
C.P.R transport	S.O. Riverin	1.85	
C.P.R transport	Peterboro Leather Products	1.23	
Rec, Général du Canada	Timbres Ass, Chômage	37.44	
Pharmacie Désy	1 crayon North Rith à bille	1.00	
Rec, Général du Canada	Timbres poste	11.00	
A. Després dépenses auto	du 12 au 19 sept,	10.00	
Harvey Jones sommations	frais de Cour	76.00	
L. Prieur mandats		27.00	
M. Lefrançois mandats		57.40	286.92

CHEQUE 2677

Voyage à Québec	Reg, 254, 255, 256 R. Lavoie, J. Pichette	30.00	
J. Pichette Ass, spéciale	du 1/10/58	6.00	
Maison R. Lavoie Ltée	1 broche à tuyau	.12	
Frais de Cour RE: Ville de Duvernay	J.G. Lavallée	32.00	
J.C. Fortin taxe d'amusement		34.48	
A. Després, achat chez A. Billet	1 feuille de 8 pcs béton	1.50	
Denyse Sigouin Cour Municipale	du 26/9/58	5.00	
J. Pichette Cour Municipale	du 26/9/58	10.00	
Harvey Jones frais de Cour	sommations	65.00	
M. Lefrançois mandats		27.00	
L. Prieur mandats		53.40	264.50

PROPOSE PAR M.J. CHARTRAND

ADOPTE.

SECONDE PAR M.A. DESAUTELS

Que le montant de \$29,561.25 soit payé à la Banque Canadienne Nationale, pour rembourser capital et intérêts aux montants respectifs de \$15,000.00 et \$14,561.25 sur règlements Nos 208, 209 et 210.

2672

ADOPTE.



PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.H.PICHETTE

Que l'on accorde à M. Jean Mailhot, ingénieur, 15 jours de vacances payées pour l'année 1958.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que l'on accorde des permis de construction à ceux dont la liste des noms suivent:

Date demande	No.	Nom	Cadastre	Remarques	Coût
1958 Sept, 16	1021	G. Farhood	5323 B. Levesque	Rép, façade	2.00
Sept, 17	1023	R. Larose	127-175	Mult, 8 loge,	32.00
Sept, 18	1024	L. Bouchard	106 non sub,	Duplex	20.00
Sept, 22	1026	J.E. Gauthier	96-6	Trottoirs	1.00
Sept, 22	1027	E. Limoges	126-214	Split Level	12.00
Sept, 22	1028	H. Comtois	106 non sub,	Mult, 6 log3,	31.00
Oct, 6	1029	Pan Ameri,	101-72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80.	Jumelés identiques	
Oct, 6	1031	M. Pitre	1112 Champagnat	10 Duplex	220.00
Oct, 6	1032	A. Manzo	106-47	Car porch	1.00
Oct, 6	1025	R. Labrecque	323-12	Mult, 8 log,	33.00
				Duplex 2 log1	7.00

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que le contrat de déblaiement de la neige soit accordé à Rochon Transport Inc, au prix de \$5,000.00.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

2674
2675
Que l'on retourne les 2 chèques de \$54.00 et \$31.00 respectivement à l'ordre de M. Roger Cyr et de Mme. Cécile C. Cyr, en remboursement sur montant versé pour permis de construction annulés.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.BIBEAU
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que requête de cancellation de l'homologation de l'ancien plan causé par des changements nécessaires à la suite de l'expropriation par le Ministère de la Voirie, et substitution par un nouveau plan amendé préparé par M.A. Laferrière daté du 3 octobre 1958, soit acceptée et que Me. François Auclair soit autorisé à prendre les procédures légales nécessaires.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.BIBEAU
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

2685
Que le Conseil de Ville St Vincent-de-Paul paie une page au prix de \$50.00 dans le Bottin 1959 de Ville St Vincent-de-Paul.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

Que l'on achète une chaufferette portative B-160 160000 BTU heures au prix de \$409.00.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que l'on achète les chemises nécessaires aux hommes du service de Police.

ADOPTE.



PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que l'on demande des soumissions séparées pour le stucco et le chauffage du garage municipal.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.DESAUTELS
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'assemblée soit levée.

ADOPTE.

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL

Rodolphe Lavoie
Maire

H. Pichette
Sec. trés.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST VINCENT DE PAUL

Assemblée spéciale du Conseil de Ville St Vincent-de-Paul tenue le 14 octobre 1958, à l'Hôtel de Ville de Ville St Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. Le Maire Rodolphe Lavoie à laquelle sont présents MM. H. Pichette, J. Chartrand, A. Désautels, A. Naud, L. Gauthier et A. Bibeau.

Les avis de convocation ont été donnés à tous les membres du Conseil selon la Loi.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées tel que lues.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

Que le règlement No. 257, règlement modifiant le règlement numéro 3 et ses amendements de la Ville de St Vincent-de-Paul, aux fins de limiter à la construction domiciliaire la région des rues Papineau et Rose-de-Lima, soit adopté tel que lu.

Une assemblée des contribuables intéressés au règlement sera tenue le 21 octobre 1958 à 7 heures P.M.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS.

ATTENDU que la Ville ne peut plus se servir du dépotoir actuel et que les autorités des Frères Maristes ont accédé à la demande du Maire Rodolphe Lavoie, et à l'effet de permettre à la Ville de déposer ses vidanges gratuitement sur leurs terrains;

ATTENDU qu'un permis soit accordé aux Révérends Frères Maristes de se servir ou de permettre à d'autres de se servir de leurs terrains situés en arrière du Juvénat comme dépotoir à condition de se conformer en tout à la Loi et aux règlements d'hygiène existants, et le tout suivant une limite d'un an.

M.H.PICHETTE vient en amendement et propose que l'on rencontre les Frères Maristes pour en discuter avec eux.

Votent pour l'amendement: MM. J. Chartrand, H. Pichette.

Votent pour la proposition principale: MM. A. Bibeau, A. Naud, L. Gauthier, A. Desautels.

La majorité étant pour la proposition principale, la proposition principale est maintenue.



PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que M.H.Pichette et M.le Maire Rodolphe Lavoie aillent rencontrer les Freres Maristes au sujet des vidanges.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

Que l'on accorde des permis de construction et de coupe à ceux dont la liste des noms suivent:

Date	No.	Nom	Cadastre ou adresse	Remarques	Coût
7/10/	1035	M.Forget	1075 Champagnat	Car-porch	\$ 1.00
9/10/	1036	A.Lefebvre	101-27-1à101-32-3	8 cottages semi dét,	88.00
10/10/	1037	H.Beaudry	98 N-S	Entrepot	12.00
10/10/	1038	A.Gauthier	5296 B.Levesque	Amélioration	1.00
14/10/	1039	H.Comtois	106-77	6 logements	30.00
14/10/	1040	L.Pronovost	325 St Philippe	Rép, fenêtr, porte, etc	1.00

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que l'on accepte la soumission de Canada Colorcrete Enrg, au prix de \$946.00, et que le contrat soit signé par M.le Maire et le secrétaire-trésorier. Pour stucco au garage municipal.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.H.PICHETTE

Que l'on accepte la soumission de Yvon Legris Ltée au prix de \$2,985.00 pour installation du chauffage au garage municipal, et que le contrat soit signé par M.le Maire et le secrétaire-trésorier.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'on accepte le plan de subdivision des lots Nos.139-1, 139-2 et 138-3 tel que tracés par Lemay et Laferrière le 9 septembre 1958.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'on autorise M.le Maire et l'ingénieur de la Ville à prendre les procédures nécessaires pour rendre l'égouttement de la côte de la rue Bellevue satisfaisant.

ADOPTE.

AVIS DE MOTION

M.J.CHARTRAND, échevin, donne avis de motion à l'effet de corriger le paragraphe de l'article(1) en spécifiant que c'est le No(1) du (102) au lieu du No.(1) du (101) tel que décrit au règlement No.246.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

QUE LES CONTRATS pour les travaux prévus par les règlements 248 et 255 soient octroyés à la firme "LAGACE CONSTRUCTION" Ltée aux mêmes conditions et à l'unité, au même prix que celui payé pour les contrats accordés à la suite de soumissions publiques sur les règlements numéros 238 et 239 au cours de l'hiver dernier; et que les dits travaux soient exécutés sous la surveillance de l'ingénieur Mailhot qui devra faire rapport au Maire de ses recommandations quant aux



décisions à prendre et que le Maire soit autorisé à faire le nécessaire pour que les travaux débutent sans délai et pour que l'exécution en soit poursuivie suivant ses directives sujet toutefois quant au règlement No.255 à l'approbation du dit règlement par les autorités provinciales.

Que M.le Maire et M.le Secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les documents nécessaires.

M.H.Pichette vient en amendement et propose que l'on demande les soumissions par la voie des journaux.

Votent pour l'amendement: MM. J. Chartrand, H. Pichette.

Votent pour la proposition principale: MM. A. Désautels, L. Gauthier, A. Naud, A. Bibeau.

La majorité étant pour la proposition principale, la proposition principale est maintenue.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND

SECONDE PAR M. A. NAUD

Que l'assemblée soit levée.

ADOPTE.

VILLE DE ST VINCENT DE PAUL
Rodolphe Lavoie
Maire
H. Pichette
Sec. - Trés.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST VINCENT DE PAUL

Assemblée spéciale du Conseil de Ville de St Vincent-de-Paul tenue le 22 octobre 1958, à l'Hôtel de Ville de St Vincent-de-Paul, sous la présidence de M.le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents MM. H. Pichette, A. Désautels, A. Naud, L. Gauthier et A. Bibeau.

M. J. Chartrand absent de son siège.

Les avis de convocation ont été donnés à tous les membres du Conseil selon la Loi.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

M. J. Chartrand prend son siège à 7.17 heures P.M

PROPOSE PAR M. L. GAUTHIER

SECONDE PAR M. A. NAUD

Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées tel que lues.

M. Jean Chartrand vient en amendement et propose que l'on n'accepte pas les minutes vu l'irrégularité de la proposition de M. Alfred Naud concernant l'extension de contrat à Lagacé Construction Ltée pour les règlements Nos. 248 et 255.

Votent pour l'amendement: MM. H. Pichette et J. Chartrand.

Votent pour la proposition principale: MM. A. Désautels, A. Naud, L. Gauthier et A. Bibeau.

La majorité étant pour la proposition principale, la proposition principale est maintenue.



PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que les montants suivant la liste soient votés pour payer certains comptes dus.

2693	Adélarde Boisvert Inc, RE: pierre, égout à l'arrière des lots de la rue St Pierre.	\$ 450.00
2694	Les Industries de Béton Boisvert Ltée, RE: 200 pieds de tuyau à l'arrière des lots de la rue St Pierre.	\$1,224.00
R-257	Adélarde Boisvert Inc, RE: 10 coupes sur rues Dufault et St Germain Règlement No.39.	\$2,500.00
R-258	Adélarde Boisvert Inc, RE: coupes sur Belleville, longueur de tuyau Règlement No.39.	\$1,297.40
		<hr/>
		\$5,471.40

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.H.PICHETTE

Que le Conseil Municipal de la Ville de St Vincent-de-Paul accepte le résultat du procès-verbal de l'assemblée des contribuables intéressés au règlement No.257.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que la résolution concernant les vidanges soit annulée.

ADOPTE.

AVIS DE MOTION

M.A.NAUD, Echevin, donne avis de motion de la présentation d'un règlement modifiant l'article 6 du règlement No.64 concernant les vidanges.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

2701 Que le montant de \$12,050.00 soit voté en remboursement des intérêts sur règlements 41, 43 et 45 à la Banque Canadienne Nationale.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.DESAUTELS
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

2702 Que le montant de \$52.50 soit voté en remboursement des intérêts sur règlement No.154 à la Banque Canadienne Nationale.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

2673 Que le montant de \$207.00 soit voté en paiement des frais de Cour pour le mois de septembre 1958.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que la séance soit levée.

ADOPTE.

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL

[Signature]
Maire
[Signature]
Sec. Trés.



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST VINCENT DE PAUL

Assemblée régulière du Conseil Municipal de Ville de St Vincent-de-Paul, tenue le 3 novembre 1958, à l'Hôtel de Ville de Ville de St Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. le Maire Rodolphe Lavoie à laquelle sont présents MM. H. Pichette, A. Désautels, A. Naud, L. Gauthier et A. Bibeau.

M. J. Chartrand est absent de son siège.
M. J. Chartrand prend son siège à 8.05 hrs P.M.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M. L. GAUTHIER
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées tel que lues.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

Que le montant de \$7,782.96 soit voté pour payer salaires généraux, salaires des constables et pompiers durant le mois d'octobre 1958.

CHEQUE 2676 semaine finissant le 3 octobre 1958

INGENIEUR

Jean Mailhot	\$ 125.00	\$ 125.00	\$ 125.00
--------------	-----------	-----------	-----------

ADMINISTRATION

J. Pichette	100.00		
A. Brisebois	75.00		
J. C. Fortin	80.00		
Denyse Sigouin	40.00	\$ 295.00	295.00

POLICE

L. Binette	76.93		
M. Lefrançois	63.00		
R. Cantin	60.00		
R. Laroche	63.00		
M. Pilon	60.00		
L. Prieur	60.00		
G. Brabant	60.00		
G. Poirier	60.00	\$ 502.93	502.93

VOIRIE

A. Lavigne	51.25		
R. Laurin	55.00		
S. Guillemette	66.25		
S. Levac	55.00		
A. Després	103.50		
G. Ouimet	55.00		
F. Sigouin	53.75		
G. Hénault	58.75		
J. P. Paquette	50.00		
M. Brisebois	52.50	\$ 601.00	601.00

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	\$ 48.75	48.75
---------------	-------	----------	-------

INCENDIE

feu le 28 septembre dans un char Blvd Levesque & St Laurent	1.50	\$ 1.50	1.50
---	------	---------	------

feu le 1er octobre à 4919 St Joseph	1.50		
M. Lefrançois	1.50		
R. Cantin	1.50		
L. Prieur	1.50		
G. Brabant	1.50		
G. Crevier	1.50		
A. Désormeaux	1.50	\$ 9.00	9.00



\$1,583.18	moins	Ass, chômage	\$ 6.76	
	"	Imp, prov,	8.30	
	"	Imp, fédéral	70.00	\$85.06

TOTAL DU CHEQUE: \$ 1,498.12

CHEQUE 2689 semaine finissant le 10 octobre 1958

INGENIEUR
Jean Mailhot \$ 125.00 \$ 125.00 \$ 125.00

ADMINISTRATION
J. Pichette 100.00
A. Brisebois 75.00
J.C. Fortin 80.00
Denyse Sigouin 40.00 295.00 295.00

POLICE
L. Binette 76.93
M. Lefrançois 63.00
R. Laroche 63.00
M. Pilon 60.00
R. Cantin 60.00
L. Prieur 60.00
G. Brabant 60.00 442.93 442.93

VOIRIE
A. Lavigne 51.25
R. Laurin 76.88
S. Guillemette 83.75
S. Levac 74.38
A. Després 121.50
G. Guimet 69.38
F. Sigouin 68.13
G. Hénault 72.50
J.P. Paquette 45.63
M. Brisebois 52.50
A. Després dépenses auto 10.00 725.90 725.90

LOISIRS
Sarto Mailhot 48.75 48.75 48.75

\$ 1,637.58	moins	Ass, chômage	\$ 6.92	
	"	Imp, prov,	9.55	
	"	Imo, fédéral	80.05	96.52

TOTAL DU CHEQUE: \$1,541.06

CHEQUE 2691 semaine finissant le 17 octobre 1958

Jean Mailhot \$ 125.00 \$ 125.00 \$ 125.00

ADMINISTRATION
J. Pichette 100.00
A. Brisebois 75.00
J.C. Fortin 80.00
Denyse Sigouin 40.00 295.00 295.00

POLICE
L. Binette 76.93
M. Lefrançois 63.00
R. Laroche 63.00
M. Pilon 60.00
R. Cantin 60.00
L. Prieur 60.00
G. Brabant 60.00
G. Poirier 60.00 502.93 502.93



VOIRIE

A. Lavigne	51.25		
R. Laurin	67.50		
S. Guillemette	68.00		
S. Levac	66.88		
A. Després	117.75		
A. Després dépenses auto	10.00		
G. Ouimet	48.13		
F. Sigouin	48.75		
G. Hénault	51.88		
J. P. Paquette	10.00		
C. Ouimet	30.63		
M. Brisebois	53.25	\$ 624.02	624.02

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	\$ 48.75	48.75
---------------	-------	----------	-------

INCENDIE

feu le 4 octobre en face de 4545 Blvd Levesque			
R. Cantin	1.50	1.50	1.50

feu le 16 octobre à 23 Bellevue			
M. Vézina	1.50	1.50	1.50

feu le 10 octobre à 5187 La Fabrique chez Gilles Lebire			
R. Laroche	1.50		
M. Pilon	1.50		
R. Cantin	1.50		
L. Prieur	1.50		
G. Crevier	1.50		
Jean Clermont	1.50		
G. Lemay	1.50		
M. Lefrançois	1.50		
J. Charbonneau	1.50		
R. Boudrias	1.50		
G. Boudrias	1.50		
L. Leclerc	1.50		
M. Vézina	1.50		
H. Therrien	1.50		
W. Williams	1.50		
A. Dulude	1.50		
R. Prieur	1.50		
A. Rémillard	1.50		
L. Mondoux	1.50		
Jacques Clermont	1.50		
G. Landry	1.50		
A. Després	1.50		
M. Tassé	1.50	\$34.50	34.50

\$1,633.20	moins	Ass, chômage	\$ 6.72	
	"	Imp, prov,	8.30	
	"	Imp, fédéral	70.20	\$85.22

TOTAL DU CHEQUE: \$1,547.98

CHEQUE 2695 semaine finissant le 24 octobre 1958

INGENIEUR

J. Mailhot	125.00		
J. Mailhot vacances	125.00		
J. Mailhot vacances	125.00		
J. Mailhot vacances	125.00	\$500.00	500.00

ADMINISTRATION

J. Pichette	100.00		
A. Brisebois	75.00		
J. C. Fortin	80.00		
Denyse Sigouin	40.00	\$295.00	295.00



POLICE

L. Binette	76.93		
M. Lefrançois	63.00		
R. Laroche	63.00		
M. Pilon	60.00		
R. Cantin	60.00		
L. Prieur	60.00		
G. Brabant	60.00		
G. Poirier	60.00	\$502.93	502.93

VOIRIE

A. Lavigne	51.25		
R. Laurin	55.00		
S. Guillemette	56.25		
S. Levac	61.88		
A. Després	96.75		
A. Després dépenses auto	10.00		
G. Ouimet	61.88		
G. Ouimet 2% de 1,279.40	25.59		
F. Sigouin	51.25		
G. Hénault	61.25		
C. Ouimet	61.88		
M. Brisebois	52.50	\$655.48	655.48

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	\$ 48.75	48.75
---------------	-------	----------	-------

\$2,002.16	moins	Ass, chômage	\$ 7.22	
"	"	Imp, prov,	14.70	
"	"	Imp, fédéral	110.50	\$132.42

TOTAL DU CHEQUE: \$ 1,869.74

CHEQUE 2697 semaine finissant le 31 octobre 1958

ADMINISTRATION

J. Fichette	100.00		
A. Brisebois	75.00		
J. C. Fortin	80.00		
Denyse Sigouin	40.00	\$295.00	295.00

POLICE

L. Binette	76.93		
M. Lefrançois	63.00		
R. Laroche	63.00		
M. Pilon	60.00		
R. Cantin	60.00		
L. Prieur	60.00		
G. Brabant	60.00		
G. Poirier	60.00	\$502.93	502.93

VOIRIE

A. Lavigne	51.25		
R. Laurin	63.13		
S. Guillemette	62.50		
S. Levac	58.13		
A. Després	99.75		
G. Hénault	60.00		
F. Sigouin	30.63		
C. Ouimet	60.00		
A. Després dépenses auto	10.00		
M. Brisebois	52.50	\$547.89	547.89

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	\$ 48.75	48.75
---------------	-------	----------	-------



\$1,394.57 moins Ass, chômage \$ 6.16
 " Imp, prov, 6.10
 " Imp, fédéral 56.25 \$68.51

TOTAL DU CHEQUE: \$1,326.06

ADOPTE

PROPOSE PAR M.A. NAUD
 SECONDE PAR M.L. GAUTHIER

Que le montant de \$124,699.33 soit voté pour payer les comptes accumulés au 31 octobre 1958.

2703	M.R. Lavoie		125.00
2704	M.H. Pichette		66.66
2705	M.J. Chartrand		66.66
2706	M.A. Désautels		66.66
2707	M.A. Naud		66.66
2708	M.L. Gauthier		66.66
2709	M.A. Bibeau		66.66
2755	Société St Vincent-de-Paul		400.00
2791	Magloire Auclair vidanges 4 mois		4,400.00
2880	Mobilier AGA bureau ingénieur		307.93
	Bernard Construction travaux trottoirs		530.96
2756	Babin Automobile	rép, auto police	154.17
2713	Bell Telephone		383.41
2714	Bell Telephone	L. Binette	16.38
2890	Bell Telephone Transfer poteaux		2,642.50
2809	Billet Ltée ciment entrée garage		1,000.55
2757	Canadian General Electric	lumieres de rues.	60.04
2758	Canadian Marconi Rép,	radio police	120.01
2759	Caribonum Ltée.	Articles de bureau	88.74
2787	Cockshutt Farm	rép, tracteur	178.86
	Aimé Cantin Station	gaz police 5.25	
		rép, auto police 1.00	
		gaz balai 38.05	
		gaz camion 31.45	
		towing 10.00	
		machinerie gaz 8.80	94.55
2788	Champlain Station Ltée	gaz police 146.04	
		pneu 14.45	
		gaz camion 8.57	
		gaz balai 9.52	
		gaz machinerie 2.25	180.83
2714	Champlain Station	gaz camion	9.01
2760	Chartrand Automobile	rép, auto police	290.81
2761	J.P. Cousineau	ass, flottante 5.02	
		ass, unité sec, 71.15	
		ass, cockshutt 211.58	287.75
2762	Maurice Allaire	rép, auto police	125.00
	Bégin, Charland, Valiquette	évaluation 21,345.00	
		96.50	21,441.50
2717	Bicycle Guild	lic, bicycles	25.80
2718	Dufresne Terreault	mutations	26.00
2742	René Bélanger	huile cockshutt	24.76
2719	Bouffard Oil Burner	fournaise	10.00
	Entreprises David	aqueduc 387.37	
		garage 45.00	432.37
2768	Corporation Billet	billets taxe d'amusement	68.60
2741	Raymond Blair	entre, bâtisse 16.50	
		machin, égout 5.50	22.00
2720	Dandurand Tire Ltée.	pneu police	64.01
2763	Garard Forget	rép, lum, de rue	22.75
2721	Maurice Delorme	huile tracteur	25.94
2722	Lionel Auger	enseigne à Hôtel de Ville	10.20
2764	Henri Audette Ltée	chaussure police	179.83



FORMULES LÉGALES PROVINCIALES ENRG. No 1450

2766	Federal Equipment	equip, Voirie, Hommes		70.02
2765	Equipment Tools	outil, garage		37.74
2723	Garage Carrier	rép, pompe incendie		25.72
2724	Zéphirin Joly	rép, machinerie		24.68
2725	Librairie St Vincent-de-Paul	bureau		6.00
2728	A.H. Létourneau	extern, rats rue St Joseph		35.00
2817	A. LaVoie Garage	rép, char police		84.00
2816	Laval Tire Shop	pneu char police		275.40
2726	Gaétan Gauthier	maintenence		35.10
2727	La Presse	soumission		46.80
2729	Montréal Stencil Work	encre voirie		1.47
2730	MacLeod Co. Ltd	entretien machine Freedom		25.20
2731	Municipal Finance	J. Pichette Ass,		10.00
2818	Ed. Monette Ltée	pompe égout		105.00
2868	L. Robichaud	rempart Gentilly		105.00
2819	Poly Blue Print	ingénieur		24.73
2769	Main Plumbing	matériel aqueduc		125.13
2732	Montréal Blue Print	plan égout, aqueduc		4.76
2733	Peterboro Leather	courroie guides scolaire		37.60
2770	Municipal Signal	traceur Voirie		134.54
2771	Savoy Cont,	facture de bureau		88.36
2734	Suret� Provinciale	carte identit� Mailhot, Crevier		5.00
2773	Photographe Survey	photo, de la Ville en avion		50.49
2774	Trudeau & Fils	aqueduc, borne fontaine		158.73
2775	Wilson & Cousin	longueur hose 3" pompe		111.23
2735	Sport Craft	d�cal, voirie, tr�sorier, g�n�ar l		33.53
	Watson Jack Hopkins	machine � s�cher Hose		417.18
2776	Tire Center	pneu tracteur		301.82
2747	Pharmacie D�sy	m�dicaments		28.89
	J. Goulet	voirie maintenance		1.06
2810	Fashion Craft	chemise police	136.56	
		gants & cravates police	101.34	239.90
2777	Fonderie Pont-Viau	mat�riel �gout		134.95
	Fina Service Oil	rép, char police	68.70	
		gaz police	161.18	229.88
	G. Marsan	rép, auto police	194.72	
		rép, camion	68.53	
		gaz camion	40.87	
		gaz balai	36.71	
		towing	80.00	
		aqueduc	4.00	
		gaz machinerie	26.38	451.21
2736	Garva Inc,	tuyau �gout		30.19
2737	Gestetner Co.	article bureau		4.24
2881	Francis Hankin	mat�riel aqueduc		1,676.32
	Hydro-Qu�bec	pompe �gout	317.43	
2790	- 2704.87	�clairage rue	2,009.65	
2892	- acc 1000.00	h�tel de Ville	160.87	
3997	- 11,748.65	poteaux transfer	12,748.65	
		inst, lumiere St Fran,	122.92	
		lum, rue St Jean Bapt,	14.00	
		lum, Ave, Bourget	14.00	
		lum, rues J�rome et St Ger,	66.00	15,453.52
2768	Corporation Comt� Laval			192.09
	Imp, Oil	gaz police	114.72	
		gaz camion	5.00	
		gaz machinerie	2.15	
		rép, auto police	4.65	126.52
	Charron Station	gaz camion	37.86	
		rép, camion	3.00	
		gaz machinerie	2.34	43.20

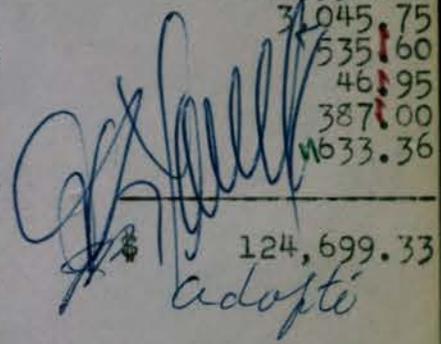


2778	Imprimerie Bouchard	papeterie police	429.57	
		papeterie bureau	208.14	
		papeterie ingénieur	14.79	652.50
2813	Restaurant Labrecque Lagacé Quarrie	maintenance		13.16
		neige	282.00	
2779	Laval Petroleum	asphalte	57.08	339.08
		machinerie	6.78	
		huile chauffage	106.96	
		loisir	1.22	
		huile tracteur	9.05	124.01
2792	Lemay & Laferrière	plan	1,500.00	
		carte & mesurage	3,500.00	
		arpentage	65.00	5,065.00
2815	Librairie Pilon	police	1.80	
		garage	16.14	
		bureau	44.49	62.43
2748	Maison R. Lavoie	entretien, bâtisse,		
		police, inc,	198.87	
		loisir	229.01	
		voirie garage	165.61	
		égout	2.00	
		bureau	10.13	
		lumières de rues	243.29	
		aqueduc	19.72	
		police	46.40	915.03
2738	Maranda	police équipement		8.67
	Mount Royal Paving	pierre voirie		65.21
	H.J.O, Connell	pose compteur	300.00	
		Bellevue & St Philippe	420.00	
		aqueduc	236.86	
		aqueduc tuyau	3,844.87	
		rép, trottoirs	20.00	4,821.73
2780	Pénitencier	eau		63.30
	Gouvernement Québec	billets police		6,541.97
2781	St Vincent Lumber	bois garage	74.76	
		loisir	15.92	90.68
2782	James Robertson	tuyau aqueduc		157.74
	Shell Oil	gaz police	154.22	
		rép, char	2.25	156.47
2783	S.O. Riverin	plaques numéros		213.18
2784	W. Scully	police équipement		113.07
2737	Shawinigan éclairage			37.74
2882	Sicard	balai		442.19
2785	Speed L.O	national busness bureau		79.95
2789	Supertest Co.	gaz police		46.02
	Sun Oil	gaz camion	4.98	
		rép, char	2.25	
		gaz police	146.51	
		pompe incendie	4.40	
		gaz machinerie	4.89	163.03
		rép, char police	96.21	
	Texaco	gaz police	300.46	
		gaz incendie	47.23	
		gaz camion	25.92	
		gaz balai	37.60	
		gaz machinerie	16.59	524.01
2786	Therma Fact	feuille bureau	146.50	
		garantie	45.00	191.50
3626	Pierre Thibault	incendie	658.83	
		voirie	139.81	798.64
2740	Underwood	ruban		10.71
2811	S. Vessot	matériel égout		353.64
2812	Vibrapipe	matériel égout		318.93
3725	Ville de Duvernay	rép, aqueduc selon contrat		1,565.23
	Ville de Pont-Viau	eau au aout 1958		25,344.66

Ch. 2891 ac. 9695 92



	Webster & Son	ciment	36,96	
2715	Me. François Wilhelmy	tuyau de grès, égout	19,43	56,39
		enquête sociale et		
		D'Amours.		100,00
	Ass, Bien-être social			4,118,38
	Ass, Publique			11,354,00
	Legacé Construction	réparation de rue		3,045,75
2712	Gouvernement Prov,	taxe d'amusement 2 mois		535,60
2711	Gouvernement Prov,	impot prov,		46,95
2710	Gouvernement Fédéral	impot fédéral		387,00
3227	Peck Clothing	uniformes police		633,36


 124,699.33
 Adopté

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
 SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

Que les montants de \$191.05, \$240.00, \$165.56 et \$292.17
 soient votés pour rembourser la petite caisse.

CHEQUE 2690 le 10 octobre 1958

A. Després	dépenses auto	\$ 10.00	
R. Labrecque	repas pour détenu	.45	
Harvey Jones	frais de cour	100.00	
L. Prieur	mandats exécutés	27.00	
M. Lefrançois	mandats exécutés	53.60	\$ 191,05

CHEQUE 2692 le 17 octobre 1958

Librairie St Vincent-de-Paul, bureau	4.80	
J. Guy Lavallée mandats exécutés: Duvernay	22.00	
G. Gauthier 1500 tuiles pour Police	10.00	
Receveur général du Canada timbres poste	18.00	
Receveur général du Canada tim, Ass, chô, 120.00		
L. Prieur mandats exécutés	42.70	
M. Lefrançois mandats exécutés	22.50	240,00

CHEQUE 2696 le 24 Octobre 1958

L. Prieur mandats exécutés	46.10	
M. Lefrançois mandats exécutés	22.50	
J. Pichette ass, spéciale du 22/10/58	6.00	
Pharmacie Désy 1 refill pour crayon	.61	
Pharmacie Désy 2 refiles pour crayons	1.21	
Rest, Lacasse 1 bte de Spic and Span	.44	
A. Després dépenses auto	10.00	
C. P. R transport	1.80	
J. Pichette ass, spéciale du 14/10/58	6.00	
J. Guy Lavallée frais de cour Duvernay	9.00	
M. Lefrançois mandats exécutés	40.90	
L. Prieur mandats exécutés	21.00	165,56

CHEQUE 2698 le 31 octobre 1958

J. Pichette frais de cour	215.00	
Maison R. Lavoie	.87	
J. C. Fortin cour mun, du 30/10/58	5.00	
J. Pichette cour mun, du 30/10/58	10.00	
M. Lefrançois mandats exécutés	41.80	
L. Prieur mandats exécutés	19.50	292,17

ADOPTÉ.



PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'on accorde des permis de construction et de coupe
à ceux dont la liste des noms suivent:

31 oct	1043	H.Guillet	4902 B.Levesque Amélio	1.00
3 nov	1044	R.Germain	lots 101-53-54-59-60	4 Bung, 44.00
3 nov	1045	R.Germain	lots 101-61-62	2 Bung, 22.00
3 nov	1046	R.Germain	lots 101-55-56-57-58	2 Bung, 2 Semi, 46.00

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que le règlement No.258 soit adopté tel que lu.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que l'on accepte le plan de subdivision des lots Nos.
106-47-2 et 106-47-1 tel que soumis par Léopold Moretti, arpenteur-
géomètre en date du 11/10/58, et soumis à l'inspection de Lemay &
Laferrière nos arpenteurs-géomètres.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.DESAUTELS
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que l'on accepte le plan de subdivision du lot No.106-81
tel que soumis par Léopold Moretti, arpenteur-géomètre, en date du 15
octobre 1958 et soumis à l'inspection de Lemay & Laferrière nos arpen-
teurs-géomètres.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'on accepte le plan de subdivision des lots 106-12-1
et 106-12-2 tel que soumis par Léopold Moretti, arpenteur-géomètre
en date du 12 septembre 1958 et soumis à l'inspection de Lemay &
Laferrière nos arpenteurs-géomètres.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.H.PICHETTE

Que l'on accepte le plan de subdivision des lots 106-A-2
et 106-A-3 tel que soumis par Lemay & Laferrière, arpenteurs-géomètres
en date du 12 septembre 1958.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que la Ville de St Vincent-de-Paul accepte en principe
la demande exprimée dans la requête des contribuables du territoire
de la Ville de Duvernay, communément appelé la Grande Côte, afin que
ceux-ci puissent faire les démarches nécessaires auprès des autorités
provinciales.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.BIBEAU
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'on rembourse les dépôts de \$100.00 pour les coupes
de M.Cyr et de Mme.Cécile Chartrand Cyr.

ADOPTE.

2699
2700



PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

2745 Qu'une bourse d'étude de \$100,00 soit accordée à la Société des Artisans.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.H.PICHETTE

2746 Que l'on donne un chèque de \$15,00 aux Cercles Lacordaire et Ste Jeanne D'Arc.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que l'on achète une couronne d'environ \$11.00 pour la Fête du Souvenir.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.DESAUTELS
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'on décrète Fête Civique, la journée du 11 novembre 1958.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.H.PICHETTE

Que l'on demande un referendum pour la question du dépotoir

M.A.Naud vient en amendement, et propose que le règlement No.259 soit adopté tel que lu.

Votent pour l'amendement: MM.A.Naud, A.Bibeau, L.Gauthier et A.Désautels.

VOTENT POUR LA PROPOSITION PRINCIPALE: MM.J.Chartrand et H.Pichette.

La majorité étant pour l'amendement, l'amendement est adopté.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'on prépare le contrat avec les Frères pour la question du dépotoir. Que M.le Maire R.Lavoie et M.le secrétaire-trésorier J.Pichette, soient autorisés à signer les documents nécessaires.

M.H.Pichette vient en amendement, et propose que l'on ne fasse pas de contrat sans avoir au préalable un referendum.

Votent pour l'amendement: MM.H.Pichette et J.Chartrand

Votent pour la proposition principale: MM.A.Naud, L.Gauthier, A.Bibeau et A.Désautels.

La majorité étant pour la proposition principale, la proposition principale est adoptée.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'on commande de Bradma of Canada Ltd, une machine NEK/S à imprimer tel que décrit:

1 NEK/S machine à imprimer électrique équipée avec sélection automatique, attachement pour lister à colonne multiple, et attachement pour les dates.



1 KEM/S machine électrique à relief, 90 caractères compris les accents français, complet avec l'attachement pour former sélection.

1 Nouveau style de cabinet complet avec 48 tiroirs capacité de 9600 plaques.

Ainsi que plaques.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que les outils suivants soient achetés pour la Voirie

RE:garage.

1 set de clefs Gray Bony	No.00-6
1 clef	" 15/8 No.1180
1 clef	" 1 1/2 No.3148
1 clef	" 1 7/16 No.A76
1 clef	" 1 5/16 No.3142
1 wrench	BW4
1 speeder	686
1 wrench	BW10
1 wrench	AC 115
1 pince	258
1 pince	1781
1 set de ciseaux à froid	C45
1 tourne vis	CP2
1 "	012
1 H D 25	socket box wrench

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que le contrat passé entre la Ville de St Vincent-de-Paul et Lagacé Construction Ltée au sujet de l'exécution des travaux prévus par les règlements Nos.248. et 255 en date du 23 octobre 1958 pour un montant total de \$633,869.63 soit ratifié, confirmé et approuvé à toutes fins que de droit.

M.J.Chartrand vient en amendement, et propose que le contrat soit annulé et que des soumissions soient demandées pour l'exécution de ces travaux, pour fournir les matériaux pour le posage d'égout; pour fournir les matériaux pour le posage de l'aqueduc, pour fournir les matériaux pour fondations de rues, et faire le pavage et le trottoir, pour l'excavation et le posage des matériaux.

ATTENDU que la ville a donné un contrat contrairement à la proposition faite le 17 juillet 1958 demandant des soumissions à une date ultérieure; ATTENDU que la Ville peut bénéficier elle-même de 10% de taxe fédérale sur l'achat des matériaux; ATTENDU que la Ville peut bénéficier de plusieurs milliers de dollars en demandant des soumissions pour ce contrat; ATTENDU qu'il y a plusieurs items qui ne sont pas dans les règlements 238 et 239. Donc le contrat d'eau et d'égout ne peut pas être donné sans soumissions.

Votent pour l'amendement: MM.H.Pichette et J.Chartrand

Votent pour la proposition principale: MM.L.Gauthier, A.Naud, A.Bibeau, et A.Désautels.

La majorité étant pour la proposition principale, la proposition principale est maintenue.



PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que tout contrat dépassant \$5,000.00 à l'avenir soit vérifié par notre aviseur légal, et que tout contrat soit lu à la table du Conseil avant la signature.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que l'assemblée soit levée.

ADOPTE.

[Signature]
VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL
[Signature]
Maire
Sec. Trés.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST VINCENT DE PAUL

Assemblée spéciale du Conseil de Ville St Vincent-de-Paul, tenue le 14 novembre 1958, à l'Hôtel de Ville de Ville St Vincent-de-Paul, sous la présidence de M.le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents MM.H.Pichette, A. Désautels, A. Naud, L. Gauthier et A. Bibeau.

M.J.Chartrand est absent de son siège.

Les avis de convocation ont été donnés à tous les membres du Conseil selon la Loi.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M.L.GAUTHIER
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées tel que lues.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.BIBEAU
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que le chèque au montant de \$750.00 soit accepté pour payer les trois coupes dues à Gérard Gignac.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que le Conseil de St Vincent-de-Paul demande à M.Ch,Ed,Gravel Ing, les détails des comptes que la Ville de Duvernay doit à la Ville de St Vincent-de-Paul concernant le grossissement des conduites de fonte s'appliquant dans les règlements No.39 ainsi que le No.34.

ADOPTE

PROPOSE PAR M.L.GAUTHIER
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que l'on autorise le Maire et le Secrétaire-trésorier à faire remplacer la fournaise de 382.000 par une de 500.000, et faire faire une cheminée.

[Signature]
H. B.T.

ADOPTE.



PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS
Que l'on autorise l'achat d'un pneu 8 plis chez Tire Center pour le Cockshutt.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER
Que l'on accepte le plan de subdivision No.323-19 et 323-18

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.BIBEAU
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER
Que l'on accepte le plan de subdivision No.101-26 à 101-44 tel que soumis par L'Heureux & L'Heureux le 30 octobre 1958.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS
Que l'on autorise M.le Maire Rodolphe Lavoie et M.le Secrétaire-trésorier Jean Pichette à rencontrer les autorités du Ministère de la Voirie concernant la liste des chemins d'hiver que la Ville veut entretenir, et pour lesquels une demande de subvention devra être faite.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS
Que l'on autorise de faire un chèque de \$419,50 à l'ordre de G.J.Papineau en paiement des frais dans son rapport dans l'affaire de la cause de zonage G.Fortin vs Ville de St Vincent-de-Paul.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.L.GAUTHIER
SECONDE PAR M.A.BIBEAU
Que l'on autorise de faire un chèque à l'ordre de Me.François Auclair au montant de \$175,00 pour session de la Cour Municipale.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS
Que l'on autorise la revision du rôle d'évaluation par Bégin, Charland & Valiquette.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.NAUD
Que l'on donne une augmentation de salaire de \$5.00 par semaine à M.Armand Brisebois et à Mlle.Denyse Sigouin, à partir du 10 novembre 1958.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.DESAUTELS
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER
Que l'on autorise M.le Maire et Me.François Wilhelmy à rencontrer les autorités Provinciales et Fédérales concernant les travaux d'hiver exécutés dans la Ville de St Vincent-de-Paul.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.BIBEAU
Que le contrat tel que soumis en date du 14 novembre 1958 par M.J.W.Rochon contracteur domicilié au No.5062 Blvd Levesque soit accepté, et que le tout soit sujet à l'approbation par le Ministère des Affaires Municipales de Québec. Ensuite, M.le Maire Rodolphe Lavoie et Jean Pichette secrétaire-trésorier soient autorisés à signer ce contrat.

ADOPTE.



AVIS DE MOTION

M.A.Naud, échevin, donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour compléter les règlements Nos. 30 et 41 au montant de \$2,000.00.

AVIS DE MOTION

M.A.Bibeau, échevin, donne avis de motion de la présentation d'un règlement pour compléter le règlement No. 67 au montant de \$10,000.00.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que le Conseil accompagné de l'arpenteur-géomètre M. André Laferrière, rencontre les commissaires de la Corporation Scolaire de St Vincent-de-Paul pour discuter la possibilité d'ouvrir une rue sur la terre des Soeurs de la Providence, pour se rendre à l'école Pie IX, à une date fixée par le secrétaire-trésorier Jean Pichette.

ADOPTE.

AVIS DE MOTION

M.A.Naud, échevin, donne avis de motion de la présentation d'un règlement d'emprunt concernant les services sur les lots Nos. 100-73 à 100-167.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

2753

Que l'on donne \$100.00 à la Ligue Antituberculeuse de Montréal Inc,

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

2754

Que l'on donne un montant de \$50.00 à La Société de Secours aux Enfants Infirmes de la Province de Québec Inc.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.BIBEAU
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'assemblée soit levée.

ADOPTE.

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL
J. Pichette
Maire
Sec. Trés.



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST VINCENT DE PAUL

Assemblée régulière du Conseil Municipal de Ville de St Vincent-de-Paul, tenue le 1er décembre 1958, à l'Hôtel de Ville de Ville de St Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. le Maire Rodolphe Lavoie à laquelle sont présents MM. A. Désautels, A. Naud, L. Gauthier et A. Bibeau.

MM. H. Pichette et J. Chartrand absents de leur siège.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

M. J. Chartrand prend son siège à 8 hrs et 4 minutes P.M

PROPOSE PAR M. A. NAUD

SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées tel que lues.

ADOPTE.

M. H. Pichette prend son siège à 8 hrs et 10 minutes P.M

M. le Maire Rodolphe Lavoie quitte la séance à 8 hrs et 10 minutes P.M.

M. H. Pichette, pro-maire prend le siège de la présidence de l'assemblée.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND

SECONDE PAR M. A. NAUD

Que le montant de \$5,833.91 soit voté pour payer salaires généraux, salaires des constables et pompiers durant le mois de novembre 1958.

CHEQUE 2743 semaine finissant le 7 novembre 1958

ADMINISTRATION

J. Pichette	100.00		
A. Brisebois	75.00		
J. C. Fortin	80.00		
Denyse Sigouin	40.00	\$295.00	\$ 295.00

POLICE

L. Binette	76.93		
M. Lefrançois	63.00		
R. Laroche	63.00		
M. Filion <i>Pilon</i>	60.00		
R. Cantin	60.00		
L. Prieur	60.00		
G. Poirier	60.00		
G. Brabant	60.00	\$502.93	\$502.93

VOIRIE

A. Lavigne	51.25		
R. Laurin	63.75		
S. Guillemette	55.00		
S. Levac	50.00		
A. Després	91.50		
A. Després dépenses auto	10.00		
G. Ouimet	50.00		
F. Sigouin	30.00		
M. Brisebois	66.00		
G. Hénault	50.00		
C. Ouimet	50.00	\$567.50	\$567.50

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	\$ 48.75	\$ 48.75
---------------	-------	----------	----------

\$1,414.18 moins	Ass, chômage	\$ 6.40	
"	Imp, fédéral	53.05	
"	Imp, prov,	5.15	\$64.60

Total du cheque:

\$1,349.58



CHEQUE 2749 semaine finissant le 14 novembre 1958

ADMINISTRATION

J. Pichette	100.00	
A. Brisebois	75.00	
J.C. Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	40.00	\$295.00

\$ 295.00

POLICE

L. Binette	76.93	
M. Lefrançois	63.00	
R. Laroche	63.00	
M. Pilon	60.00	
R. Cantin	60.00	
L. Prieur	60.00	
G. Poirier	60.00	
G. Brabant	60.00	\$502.93

\$ 502.93

VOIRIE

A. Lavigne	51.25	
R. Laurin	62.50	
S. Guillemette	63.75	
S. Levac	67.50	
A. Després	109.50	
A. Després dépenses auto	10.00	
G. Ouimet	60.63	
F. Sigouin	53.13	
M. Brisebois	42.00	
G. Hénault	65.63	
C. Ouimet	58.13	\$644.02

\$ 644.02

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	\$ 48.75
---------------	-------	----------

\$ 48.75

INCENDIE le 12 nov, à 5215 St Germain

M. Lefrançois	1.50	
R. Cantin	1.50	
L. Prieur	1.50	
G. Crevier	1.50	
A. Rémillard	1.50	\$ 7.50

7.50

\$1.498.20 moins Ass, chômage	\$ 6.92	
" Imp, fédérale	\$59.30	
" Imp, prov,	\$ 6.00	\$72.22

TOTAL DU CHEQUE:

\$1,425.98

CHEQUE 2793 semaine finissant le 21 novembre 1958

INGENIEUR

Jean Mailhot	125.00	\$125.00
--------------	--------	----------

\$ 125.00

ADMINISTRATION

J. Pichette	100.00	
A. Brisebois	85.00	
J.C. Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	50.00	\$315.00

\$ 315.00

POLICE

L. Binette	76.93	
M. Lefrançois	63.00	
R. Laroche	63.00	
M. Pilon	60.00	
R. Cantin	60.00	
L. Prieur	60.00	
G. Poirier	60.00	
G. Brabant	60.00	\$502.93

\$ 502.93

VOIRIE

A. Lavigne	51.25	
R. Laurin	67.50	
S. Guillemette	56.88	
S. Levac	56.88	
A. Després	102.75	



A. Després	dépenses auto	10.00		
G. Ouimet		55.00		
F. Sigouin		30.00		
M. Brisebois		52.50		
G. Hénault		25.00		
C. Ouimet		55.00	\$562.76	\$ 562.76
<u>LOISIRS</u>				
Sarto Mailhot		48.75	\$ 48.75	48.75
<u>INCENDIE</u>				
le 15 novembre près du dépotoir à St François				
L. Binette		1.50	1.50	1.50
Le 20 novembre à 5020 Blvd Levesque au garage Supertest				
G. Brabant		4.50		
G. Crevier		4.50		
H. Therrien		3.00		
A. Rémillard		3.75		
R. Boudrias		3.00		
L. Mondoux		4.50		
R. Bacon		3.75		
H. HUILLET		3.00		
C. Paré		3.75		
C. Francoeur		3.00		
R. Francoeur		3.00	\$39.75	39.75
\$1,595.69	moins Ass, chômage	\$ 6.34		
"	Imp, prov,	6.55		
"	Imp, fédéral	65.00	\$77.89	

TOTAL DU CHEQUE: \$1,517.80

CHEQUE 2305 semaine finissant le 28 novembre 1958

<u>INGENIEUR</u>				
Jean Mailhot		125.00	\$125.00	\$ 125.00
<u>ADMINISTRATION</u>				
J. Pichette		100.00		
A. Brisebois		80.00		
J. C. Fortin		80.00		
Denyse Sigouin		45.00	\$305.00	305.00
<u>POLICE</u>				
L. Binette		76.93		
M. Le François		63.00		
R. Laroche		63.00		
M. Pilon		60.00		
R. Cantin		60.00		
L. Prieur		60.00		
G. Poirier		60.00		
G. Brabant		60.00	\$502.93	502.93
<u>VOIRIE</u>				
A. Lavigne		51.25		
R. Laurin		75.00		
S. Guillemette		60.63		
S. Levac		61.25		
A. Després		104.25		
A. Després	dépenses auto	10.00		
G. Ouimet		55.00		
F. Sigouin		55.00		
M. Brisebois		54.75		
G. Hénault		61.25		
C. Ouimet		60.00	\$648.38	648.38
<u>LOISIRS</u>				
Sarto Mailhot		48.75	\$ 48.75	48.75
\$1,630.06	moins Ass, chômage	\$ 6.96		
"	Imp, prov,	5.40		
"	Imp, fédéral	74.15	\$89.51	

TOTAL DU CHEQUE: \$1,540.55

ADOPTÉ.

LEGAL PROVINCIAL FORMS REC'D. - MONTREAL NO. 1450



PROPOSE PAR M.A.NAUD
 SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que le montant de \$5,618.25 soit voté pour payer les
 comptes accumulés au 30 novembre 1958.

2820	R.Lavoie		\$	125.00
2821	H.Pichette			66.74
2822	J.Chartrand			66.74
2823	A.Désautels			66.74
2824	A.Naud			66.74
2825	L.Gauthier			66.74
2826	A.Bibeau			66.74
2827	Société St Vincent-de-Paul			100.00
2828	M.Auclair vidanges novembre			1,100.00
2829	Hector Auclair nivelage de rue			148.01
2830	Mongeau & Robert	huile tracteur		69.36
2831	Pharmacie Désy			1.07
2832	J.J.Goulet	maintenance		3.54
2833	Bell Telephone	police 5.46		
		adminis, 137.79		143.25
2834	Babin Automobile	rép, auto police		100.63
2835	Caribonum	bureau		20.91
2836	Cockshutt Farm			22.39
2837	Cantin Station	gaz camion 21.65		
		gaz petit trac, 13.79		35.44
2838	Chartrand Auto	rép, camion 8.83		
		rép, auto police 75.68		84.51
2839	Henri Audette	botte voirie		28.05
2840	R.Bélanger	huile tracteur		8.53
2841	Raymond Blair	souffleuse 325.00		
		rép, machin, 15.25		
		loisirs 9.75		
		aqueduc 1.50		351.50
2842	C.E.Rondeau	loisirs		1.00
2843	Lionel Trépanier	aqueduc		10.00
2844	Fonderie Pont-Viau	matériel aqueduc		143.62
2845	Formules provinciales	papeterie		8.39
2846	G.Marsan garage	rép, camion 26.25		
		gaz balai 9.15		
		gaz camion 9.04		
		rép, machinerie 9.49		53.93
2847	Gestetner	papeterie bureau		53.89
2848	Hydro-Québec	rues éclairage 510.14		
	<i>var. de gaz # 2934</i>	pompe égout 76.19		
	<i>.60 en moins</i>	pompe égout 15.82		
		garage éclairage 46.33		
		pompe égout 1.22		
		hôtel de Ville 85.02		735.32
2849	Charron Esso	gaz balai 8.98		
		gaz machinerie 2.34		
		gaz camion 10.00		21.32
2850	Imprimerie Bouchard	police 54.42		
		bureau 131.28		185.70
2851	William Scully	police 3.32		
		police équipement 39.78		43.10
2852	Shawinigan Water	éclairage rues		12.58
2853	Underwood	ruban bureau		6.12
2854	Me.François Wilhelmy	frais légaux		238.20
2855	Fina Oil	rép, auto police 12.52		
		gaz auto police 110.58		123.10
2856	Sunoco Oil	gaz police 32.72		
		gaz balai 9.65		
		gaz camion 11.64		54.01



2857	Texaco McColl Frontenac	rép, auto police	157.76	
		gaz auto police	<u>17.85</u>	175.61
2858	Shell Oil	gaz police		16.75
2859	Poly Blue print	imprimerie bureau		6.98
2860	Receveur Général du Canada	impôt fédéral		251.50
2861	Ministère des Finances	impôt provincial		23.10
2862	Ministère des Finances prov,	taxe d'amusement		446.40
2863	Jean Mailhot	dépenses		65.00
2639	Jean Pichette	hon, de préparation de règle,		<u>200.00</u>
				\$ 5,618.25

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que les montants de \$106.80, \$289.20, \$239.05 et \$257.70 soient votés pour rembourser la petite caisse pour le mois de novembre 1958.

CHEQUE 2744 le 7 novembre 1958

Novembre taxe d'amusement J.C.Fortin	\$ 30.40	
Georges Ouimet 16 hrs à 1.25 pour Ville	20.00	
André Dulude 2 hrs à 1.25 pour Ville	2.50	
Marcel Lefrançois mandats exécutés	24.10	
Léon Prieur mandats exécutés	<u>29.80</u>	\$ 106.80

CHEQUE 2750 le 14 novembre 1958

1 couronne de fleurs pour l'armistice	11.00	
Rec, général du Canada 100 timbres X .01	1.00	
Rec, général du Canada 2,400 timbres X .04	96.00	
Rec, général du Canada timbres ass, chômage	48.20	
Harvey Jones Sommatons	98.00	
J.Guy Lavallée sommatons RE: Ville Duvernay	<u>35.00</u>	\$ 289.20

CHEQUE 2794 le 21 novembre 1958

R.Laurin 2½ hrs pour la Ville	3.13	
Remboursement à M.Saucier permis d'affaire	30.00	
J.Mailhot dépenses pour auto octobre	65.00	
J.Pichette ass, spéciale du 14 nov, 1958	6.00	
J.C.Fortin taxe d'amusement	54.72	
1 couronne de fleurs pour Eugène Joly	15.30	
Marcel Lefrançois mandats exécutés	43.90	
Léon Prieur mandats exécutés	<u>21.00</u>	\$ 239.05

CHEQUE 2806 le 28 novembre 1958

J.Pichette frais de Cour. Cour Mun, du 27 nov, 1958	191.00	
Rec, général du Canada timbres poste	25.00	
J.C.Fortin 20 cokes réception Duvernay	2.00	
J.Pichette Cour Municipale du 27 nov, 1958	10.00	
Denyse Sigouin Cour Municipale du 27 nov, 1958	5.00	
Marcel Lefrançois mandats exécutés	15.70	
Roger Laroche mandats exécutés	<u>9.00</u>	\$ 257.70

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'on accepte le total de \$2,474.75, au lieu de \$2,808.59 inclus dans la liste des comptes soumis à l'assemblée régulière du 3 novembre 1958.

2755	Aimé Cantin	\$ 89.40	au lieu de	\$ 94.55 -
2756	Bernard Construction	\$ 504.11	au lieu de	\$ 530.96 -
2797	Webster & Sons	\$ 50.78	au lieu de	\$ 56.39 -
2798	Canadian Petrofina	\$ 158.54	au lieu de	\$ 229.88 -
2799	Imperial Oil	\$ 89.36	au lieu de	\$ 126.52 -
2900	Sun Oil Co. Ltd	\$ 133.47	au lieu de	\$ 163.03 -
2901	Shell Oil	\$ 129.47	au lieu de	\$ 156.47 -

LEGAL PROVINCIAL FORMS REC'D. - MONTREAL No. 1450



2802	McColl Frontenac	\$ 398.04	au lieu de \$ 524.01-
2803	Garage Marsan	\$ 450.35	au lieu de \$ 451.21-
2804	Charron Esso	\$ 30.86	au lieu de \$ 43.20-
2814	Entreprise David	\$ 440.37	au lieu de \$ 432.37-

\$2,474.75 au lieu de \$2,808.59

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

2888

Que le montant de \$796.25 soit voté en remboursement des intérêts qui seront dus le 1er janvier 1959 sur règlements Nos.166 et 167.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

2889

Que le montant de \$160.50 soit voté en remboursement des intérêts qui seront dus le 1er janvier 1959 sur règlement No.138.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

2808-

Que les montants de \$9,500.00 et \$19,898.50 soient votés en remboursement de capital et d'intérêts respectivement sur règlements Nos.30,35,39.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

2807

Que le montant de \$2,457.50 soit voté en remboursement des intérêts sur règlements Nos.18,19,23,24,et 34.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

2866

Que le montant de \$500.00 soit voté comme dépôt à l'ordre du Ministère de la Voirie pour l'entretien du chemin d'hiver de la Montée St François.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A. Bibeau

[Signature]

1- Que la Ville de St Vincent-de-Paul s'engage à payer pour l'acquisition et la construction d'une rue reliant l'est à l'ouest et aboutissant près de la nouvelle école à coté de l'auto-route projetée.

2- D'autre part la Commission Scolaire de St Vincent-de-Paul s'engage à payer tous les frais légaux encourus pour procéder à la construction du chemin précité.

3- Il est entendu que la Ville ou la Commission Scolaire de St Vincent-de-Paul feront leur possible pour discuter avec les autorités de la Voirie pour demander qu'elle fasse au plus tôt la construction de son chemin de service situé à l'est de l'auto-route projetée afin de faciliter l'accès sud nord à la nouvelle école en voie de construction.

ADOPTE.



PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que M.Sarto Mailhot soit autorisé à engager des moniteurs nécessaires à un taux horaire de \$1.00 pour la surveillance adéquate des patinoires.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'on accepte la subdivision des lots 126-226 et 126-227 tels que proposés par Léopold Moretti, arpenteur-géomètre, en date du 11 avril 1958.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.BIBEAU
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que l'on accepte les permis de construction et de coupe dont la liste des noms suivent:

<u>Date</u>	<u>No.</u>	<u>Nom</u>	<u>Cad, Sub, Adresse</u>	<u>Remarque</u>	<u>Coût</u>
4 nov,	1047	A.Thibault	106-52	1 Bungalow	\$ 10.00
1 déc,	1048	J.P.Cousineau	67-166	1 Bowling	\$ 49.00

Demande de permis de coupe pour les Frères Maristes sur leur terrain situé en face du Juvénat sur le coté sud du Blvd Levesque.
Egout 6", Aqueduc 1", Dépôt \$100.00

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.L.GAUTHIER
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

2864

Que l'on rembourse M.A.Naud pour \$30.00 en paiement en trop de ses taxes pour l'année 1958.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'on réunisse le Comité de construction et de zonage pour le 9 décembre 1958.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

R260

Que le Bond de garantie de Lagacé Construction Ltée soit accepté en remplacement du dépôt de soumission de cette Compagnie au montant de \$63,386.98 pour contrat concernant les travaux des réglements Nos.248 et 255 de la Ville de St Vincent-de-Paul

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'assemblée soit levée.

ADOPTE.

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL

[Signature]
R. Richette Sec. Trés.



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST VINCENT DE PAUL

Assemblée spéciale du Conseil de Ville de St Vincent-de-Paul, tenue le 12 décembre 1958, à l'Hôtel de Ville de St Vincent-de-Paul, sous la présidence de M.le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents MM. J. Chartrand, A. Désautels, A. Naud, L. Gauthier et A. Bibeau.

M.H. Pichette absent de son siège.

Les avis de convocation ont été donnés à tous les membres du Conseil selon la Loi.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND

SECONDE PAR M. A. NAUD

Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées tel que lues.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU

SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

Que l'on autorise Me. François Wilhelmy à prendre les mesures judiciaires ou extra judiciaires nécessaires en vue d'arrêter sans délai les travaux de construction entrepris sur les terrains ou lots ou propriétés, ou parties des dits terrains, lots ou propriétés de M. Roger Cyr et de Mme. Cécile Chartrand Cyr ci-après décrits:

115

128077

Front rue Suzanne P-115,
Commençant en un point situé à 90' au nord-ouest de l'intersection de la ligne sud-ouest de la rue Suzanne et la ligne nord-ouest du lot 115-14 borné en front au nord-est par la rue Suzanne et qui porte le No. 115-15. Au sud-est par une partie non subdivisée du lot 115. Au sud-ouest par les lots 114-34 et 114-36. Au nord-ouest par une partie non subdivisée du lot 115 mesurant 90' de largeur par 113' de profondeur.

115

128070

Cécile Chartrand épouse de Roger Cyr
10632 Christophe Colomb.

borné
lot

Borné en front au nord-est par le lot No. 115-15, au sud-est par le No. 115-14, au sud-ouest par le lot No. 114-32 et 114-33. au nord-ouest par une partie non subdivisée du lot 115 mesurant 90' de largeur par 115' de profondeur.

M. J. Chartrand vient en amendement et propose que:
Me. François Wilhelmy soit autorisé de rencontrer l'avocat de Roger Cyr pour essayer de prendre arrangement avant d'exécuter des procédures.

Voter pour l'amendement M. J. Chartrand
Votent pour la proposition principale MM. A. Naud, A. Désautels, A. Bibeau et L. Gauthier.

La majorité étant pour la proposition principale, la proposition principale est maintenue.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND

SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que l'assemblée soit levée.

ADOPTE.

FORMULES LÉGALES PROVINCIALES ENRG. No 1450

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL
R. Lavoie
Maire
M. H. Pichette
Sec. Trés.



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST VINCENT DE PAUL

Assemblée spéciale du Conseil de Ville de St Vincent-de-Paul, tenue le 19 décembre 1958, à l'Hôtel de Ville de Ville de St Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents MM. J. Chartrand, H. Pichette, A. Désautels, A. Naud, L. Gauthier et A. Bibeau.

Les avis de convocation ont été donnés à tous les membres du Conseil selon la Loi.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. NAUD

Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées tel que lues.

ADOPTE.

AVIS DE MOTION

M. A. NAUD, Echevin, donne avis de motion de la présentation du règlement concernant les exemptions de taxes sur la plus value de certaines propriétés causée par des améliorations.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

Que le Conseil arrête les procédures sur renonciation de M. Roger Cyr.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que le règlement de taxes d'affaires soit adopté tel que lu.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

Que l'on achète un pneu et une pile pour le camion Ford de la Voirie, et trois boîtes de piles pour la Police.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. A. NAUD

Que l'on accorde des cadeaux de dix dollars aux employés permanents et aux brigadiers de la Ville.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

Que l'on décrète FETES CIVIQUES les lendemains de Noël et du JOUR DE L'AN.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

Que l'on autorise l'achat d'un Brinton compas et du Tracing Paper pour le département de l'ingénieur.

ADOPTE.



PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'on autorise l'achat d'un pupitre, d'une filière et d'une armoire métallique pour le bureau du secrétaire-trésorier pour le commencement de 1959.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que l'on s'assure du don officiel des rues avant que l'on autorise l'ingénieur à faire le nécessaire pour l'ouverture d'une voie d'accès pour l'érection de la manufacture Lite Man Co.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.DESAUTELS
SECONDE PAR M.H.PICHETTE

Que l'on autorise les permis de construction et de coupes dont la liste des noms suivent:

NO	Date	Nom			Coût
1029	17 nov,	J.C.Raby	975 Pichette	Bungalow	\$ 12.00
1051	12 déc,	N.Alarie	106 N.S	Triplex	14.00
1052	16 déc,	Elite Dev,	101-63 à 101-70	14 S.Level	238.00
1053	16 déc,	Elite Dev,	101-71, 101-149, 101-199	3 Bungalows	51.00

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'on autorise le secrétaire-trésorier à donner \$1500.00 aux loisirs à même le surplus, s'il y en a, et que l'on achète le bois nécessaire pour la construction de l'abri de la patinoire près du Pont Pie IX.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

2879

Que l'on autorise le renouvellement des licences des véhicules de la Ville et que l'on paie \$67.80 au Bureau du Revenu service des véhicules automobiles.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.BIBEAU
SECONDE PAR M.J.CHARTRAND

Que l'on autorise le paiement des comptes suivants:

2873
2874
2875
2876
2877
2878
2872
2885

Me.Roland Millette,	mai, juin, juillet, aout, septembre, octobre, novembre, décembre 1958 et janvier 1959.		\$1,500.00
M.Lefrançois	mandats		30.80
R.Laroche	mandats		15.00
Jean Pichette	frais de Cour		50.50
J.Guy Lavallée	frais de Cour		60.00
Léopold Binette	frais de Cour		50.50
Jean Paul Cousineau			6,087.68
H. Jones			60.50

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'on demande au Gouvernement Provincial de nous envoyer un inspecteur pour les assurances.

ADOPTE.



PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que l'on engage M.Léopold Racine à \$60.00 par semaine
au bureau du service de la Voirie.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que l'on autorise Me. François Wilhelmy à obliger la
Succession de Gérard Brodeur à démolir la maison a 1006 Desnoyers,
cadastre 127-P241, 127-P242.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que l'on autorise le secrétaire-trésorier à acheter 1000
pieds de boyaux de 1 1/2".

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que M.le Maire soit autorisé à faire une réception à
M.L.Pouliot, Député Provincial, et M.R.Bourdages Député Fédéral.

J. les loisirs

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.BIBEAU
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'assemblée soit levée.

ADOPTE.

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL

Rodolphe Lavoie
Maire

Pichette
Sec. Trés.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST VINCENT DE PAUL

Assemblée régulière du Conseil Municipal de Ville de St
Vincent-de-Paul, tenue le 5 janvier 1959, à l'Hôtel de Ville de Ville
St Vincent-de-Paul, sous la présidence de M.le Maire Rodolphe Lavoie,
à laquelle sont présents MM.H.Pichette, J.Chartrand, A.Désautels,
A.Naud, L.Gauthier et A.Bibeau.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M.L.GAUTHIER
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées
tel que lues.

ADOPTE.



PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que le montant de \$9,621.38 soit voté pour payer les salaires généraux, salaires des constables et pompiers durant le mois de décembre 1958.

CHEQUE 2866 semaine finissant le 5 décembre 1958

ADMINISTRATION

J.Pichette	\$ 100.00	
A.Brisebois	80.00	
J.C.Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	305.00

POLICE

L.Binette	76.93	
M.Lefrançois	63.00	
R.Laroche	63.00	
M.Pilon	60.00	
R.Cantin	60.00	
L.Prieur	60.00	
G.Poirier	60.00	
G.Brabant	60.00	502.93

VOIRIE

A.Lavigne	51.25	
R.Laurin	65.00	
S.Guillemette	68.13	
S.Levac	87.50	
A.Després	123.00	
A.Després dépenses auto	10.00	
F.Sigouin	30.00	
G.Hénault	75.63	
C.Ouimet	67.50	
G.Ouimet	68.13	646.14

INGENIEUR

J.Mailhot	125.00	
M.Brisebois	54.00	179.00

LOISIRS

S.Mailhot	48.75	48.75
-----------	-------	-------

INCENDIE

le 1er décembre en arriére de 645 Fontainebleau Duvernay

L.Binette	1.50	
L.Mondoux	1.50	
R.Boudrias	1.50	
G.Boudrias	1.50	6.00

le 3 décembre 1958 à 4917 St Jacques

G.Poirier	1.50	
G.Brabant	1.50	
G.Boudrias	1.50	
C.Francoeur	1.50	
R.Francoeur	1.50	
R.Bacon	1.50	
G.Crevier	1.50	10.50

\$1,698.32	moins	Ass, chômage	6.80	
	"	Imp, prov,	9.55	
	"	Imp, fédéral	85.35	101.70

Total du chèque: \$1,596.62



CHEQUE 2869 semaine finissant le 12 décembre 1958

ADMINISTRATION

J. Pichette	100.00	
A. Brisebois	80.00	
J. C. Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	305.00

POLICE

L. Binette	76.93	
M. Lefrançois	63.00	
R. Laroche	63.00	
M. Pilon	60.00	
R. Cantin	60.00	
L. Prieur	60.00	
G. Poirier	60.00	
G. Brabant	60.00	502.93

INGENIEUR

J. Mailhot	125.00	
M. Brisebois	54.00	179.00

VOIRIE

A. Lavigne	51.25	
R. Laurin	67.50	
S. Guillemette	83.75	
S. Levac	44.38	
A. Després	138.75	
A. Després dépenses auto	10.00	
G. Ouimet	56.88	
F. Sigouin	40.00	
G. Hénault	28.75	
C. Ouimet	65.63	
F. Sigouin 2% de 1,636.27	33.00	
L. Roy	12.50	
H. Auclair	2.50	
Y. Sénécal	5.63	
M. Girard	2.50	643.02

POLICE BONI

L. Binette	175.00	
M. Lefrançois	125.00	
R. Laroche	125.00	
M. Pilon	100.00	
R. Cantin	100.00	
L. Prieur	100.00	
G. Poirier	100.00	
G. Brabant	50.00	875.00

LOISIRS

S. Mailhot	48.75	
P. Laflamme surv, patinoire	29.50	
G. Trussard " "	27.00	
G. Coté " "	27.00	
C. Schmidt " "	24.00	156.25

INCENDIE le 6 déc, 1958 à 1099 Belleville

A. Rémillard	1.50	
R. Prieur	1.50	
J. Charbonneau	1.50	
H. Therrien	1.50	
M. Vézina	1.50	
L. Leclerc	1.50	9.00

\$2,670.20	moins	Ass, chôm,	6.52	
"	"	Imp, prov,	8.50	
"	"	Imp, féd,	77.60	\$92.62

Total du cheque: \$2,577.58

LEGAL PROVINCIAL FORMS REC'D. - MONTREAL No. 1450



CHEQUE 2870 semaine finissant le 19 décembre 1958

ADMINISTRATION

J. Pichette	100.00	
A. Brisebois	80.00	
J.C. Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	
J. Pichette vacances	100.00	405.00

POLICE

L. Binette	76.93	
M. Lefrançois	63.00	
R. Laroche	63.00	
M. Pilon	60.00	
R. Cantin	60.00	
L. Prieur	60.00	
G. Poirier	60.00	
G. Brabant	60.00	502.93

INGENIEUR

J. Mailhot	125.00	
M. Brisebois	52.50	177.50

VOIRIE

A. Lavigne	51.25	
R. Laurin	67.50	
S. Guillemette	65.00	
S. Levac	78.75	
A. Després	99.00	
A. Després dépenses auto	10.00	
G. Ouimet	65.00	
G. Hénault	45.00	
C. Ouimet	55.00	
F. Sigouin	10.00	
L. Roy	10.00	
H. Roy	45.00	601.50

LOISIRS

S. Mailhot	48.75	
G. Côté	18.00	
P. Laflamme	34.50	
A. Lemay	9.50	
G. Schmidt	34.50	145.25

INCENDIE le 13 déc, à 6273 B. Levesque

L. Binette	1.50	
M. Lefrançois	1.50	
R. Cantin	1.50	
L. Mondoux	1.50	
G. Crevier	1.50	7.50

le 13 déc, à 3502 B. Levesque

M. Lefrançois	1.50	
R. Laroche	1.50	
M. Pilon	1.50	
R. Cantin	1.50	
G. Brabant	1.50	
G. Poirier	1.50	
R. Boudrias	1.50	
G. Crevier	1.50	
R. Bacon	1.50	
M. Vézina	1.50	15.00

\$ 1,854.68	moins	Ass, chômage	7.08	
		" Imp. Prov	9.70	
		" Imp, féd,	84.15	100.93

Total du chèque \$1,753.75



CHEQUE 2883 semaine finissant le 26 décembre 1958

ADMINISTRATION

J. Pichette	100.00	
A. Brisebois	80.00	
J.C. Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	305.00

POLICE

L. Binette	76.93	
M. Lefrançois	63.00	
R. Laroche	63.00	
M. Pilon	60.00	
R. Cantin	60.00	
L. Prieur	60.00	
G. Poirier	60.00	
G. Brabant	60.00	502.93

FRAIS GENERAUX

A. Lavigne	51.25	
R. Laurin	67.50	
S. Guillemette	61.25	
S. Levac	70.00	
A. Després	100.50	
A. Després dépenses auto	10.00	
G. Ouimet	55.00	
C. Ouimet	53.75	
H. Roy	45.63	
L. Racine	60.00	
Y. Sénécal	15.00	589.88

LOISIRS

S. Mailhot	48.75	
G. Coté surv, patinoire	35.00	
P. Laflamme " "	30.50	
A. Lemay " "	27.50	
G. Trussard " "	20.00	161.75

INGENIEUR

J. Mailhot	125.00	
M. Brisebois	42.00	167.00

BONI AUX EMPLOYES

J. Pichette	10.00	
A. Brisebois	10.00	
J.C. Fortin	10.00	
Denyse Sigouin	10.00	
L. Binette	10.00	
M. Lefrançois	10.00	
R. Laroche	10.00	
M. Pilon	10.00	
R. Cantin	10.00	
L. Prieur	10.00	
G. Poirier	10.00	
G. Brabant	10.00	
A. Lavigne	10.00	
R. Laurin	10.00	
S. Guillemette	10.00	
S. Levac	10.00	
A. Després	10.00	
G. Ouimet	10.00	
J. Mailhot	10.00	
M. Brisebois	10.00	
G. Hénault	10.00	
C. Ouimet	10.00	
S. Mailhot	10.00	
H. Roy	10.00	240.00

FEU le 20 décembre 1958 à 81a Haut St François

L. Binette	1.50	
G. Crevier	1.50	
M. Vézina	1.50	
R. XXXXXX Prieur	1.50	
M. Tassé	1.50	7.50



\$1.974.06	moins	Ass, chômage	6.80	
	"	Imp, Prov,	7.45	
	"	Imp, fédéral	68.60	\$82.85

Total du chèque: \$1,891.21

CHEQUE 2886 semaine finissant le 2 janvier 1959

ADMINISTRATION

J. Pichette	100.00	
A. Brisebois	80.00	
J.C. Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	305.00

POLICE

L. Binette	76.93	
M. Lefrançois	63.00	
R. Laroche	63.00	
M. Pilon	60.00	
R. Cantin	60.00	
L. Prieur	60.00	
G. Poirier	60.00	
G. Brabant	60.00	502.93

INGENIEUR

J. Mailhot	125.00	
M. Brisebois	48.00	
M. Fortaich	31.25	204.25

VOIRIE

A. Lavigne	51.25	
R. Laurin	67.50	
S. Guillemette	55.63	
S. Levac	64.38	
A. Després	99.75	
A. Després dépenses auto	10.00	
G. Ouimet	48.13	
G. Hénault	20.00	
C. Ouimet	34.38	
H. Roy	25.00	
L. Racine	60.00	
Y. Sénécal	34.38	
H. Auclair	5.00	
G. Cormier	3.00	578.40

LOISIRS

S. Mailhot	48.75	
G. Coté surv, patinoire	48.00	
P. Laflamme	49.50	
A. Lemay	45.00	
G. Trussard	48.00	239.25

INCENDIE le 24 décembre 1958 à coté du Juvénat

G. Brabant	1.50	
G. Poirier	1.50	
R. Laroche	1.50	
J. Charbonneau	1.50	
G. Crevier	1.50	
L. Mondoux	1.50	
M. Vézina	1.50	
R. Boudrias	1.50	
J. Clermont	1.50	13.50

le 26 décembre 1958 à 79 Bellevue chez Henri Lavigne

M. Lefrançois	1.50
R. Laroche	1.50
M. Pilon	1.50
R. Cantin	1.50
L. Prieur	1.50
G. Brabant	1.50
G. Poirier	1.50
G. Crevier	1.50
L. Mondoux	1.50



A. Rémillard	1.50	
M. Vézina	1.50	
J. Charbonneau	1.50	
R. Boudrias	1.50	21.00
le 29 décembre 1958 à 253 Bellevue		
R. Laroche	1.50	
R. Cantin	1.50	
G. Brabant	1.50	
R. Boudrias	1.50	
G. Crevier	1.50	
L. Mondoux	1.50	
R. Laroche	1.50	
D. Francoeur	1.50	
C. Francoeur	1.50	
R. Bacon	1.50	15.00
<hr/>		
\$ 1,879.33 moins Ass, chômage	7.06	
" Imp, prov,	6.60	
" Imp, fédéral	63.45	77.11
<hr/>		

Total du chèque: \$ 1,802.22

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A. BIBEAU
SECONDE PAR M.A. NAUD

Que les montants de \$265.20, \$182.46, \$194.40 et \$238.00 soient votés pour rembourser la petite caisse du mois de décembre 1958.

CHEQUE 2867 le 5 décembre 1958

J. Pichette honoraires sur règlements	200.00
Feu du 27 novembre 1958 chez R. Laroche	1.50
R. Laroche mandats	44.95
M. Lefrançois mandats	9.00
R. Cantin mandats 6 hrs x 1.50	9.75
G. Poirier mandats 6½ hrs x 1.50	9.75
	<hr/>
	\$ 265.20

Le 19 décembre 1958

CHEQUE 2871

C.P.R transport de marchandises pour l'ingénieur	1.10
Pharmacie J. Désy recharge pour crayon waterman	2.00
Rec, général du Canada timbres poste lettres enrg,	36.00
Rec, général du Canada " " "	38.00
Rec, général du Canada " " "	28.36
Rec, général du Canada " " "	48.00
J. Pichette cour municipale du 18 décembre 1958 RE; greffier	10.00
J.C. Fortin cour municipale du 18 décembre 1958 RE; caissier	5.00
Ass, spéciales du 12 et du 19 décembre 1958 RE; J. Pichette	12.00
1 subpoena pour la cour municipale du 18 décembre 1958	2.00
	<hr/>
	\$ 182.46

CHEQUE 2884 le 26 décembre 1958

Rec, général du Canada timbres poste lettres enrg,	26.40
Rec, général du Canada " " "	48.00
Brigadiers de l'Ecole St Vincent 12 noms x 10.00	120.00
	<hr/>
	\$ 194.40

CHEQUE 2887 le 31 décembre 1958

Frais d'enregistrement de lettres	200.00
Réception des députés L. Pouliot et R Bourdages par Loisirs	38.00
	<hr/>
	\$ 238.00

ADOPTE.

LEGAL PROVINCIAL FORMS REC'D. - MONTREAL NO. 1450



PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'on annule le fonds de petite caisse de \$300.00

ADOPTE.

AVIS DE MOTION

M.J.CHARTRAND, Echevin, donne avis de motion de la présentation d'un règlement à l'effet de modifier le règlement de la taxe d'eau afin qu'elle soit percevable de trimestre en trimestre, et qu'elle soit payable d'avance dès que le logis ou la propriété est occupé par le locataire ou le propriétaire.

[Handwritten signature]
ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

Que le montant de \$7,411.14 soit voté pour payer une partie des comptes accumulés au 31 décembre 1958.

FORMULES LÉGALES PROVINCIALES ENRG. No 1450

2894	R.Lavoie			125.00
2895	H.Pichette			66.66
2896	J.Chartrand			66.66
2897	A.Désautels			66.66
2898	A.Naud			66.66
2899	L.Gauthier			66.66
2900	A.Bibeau			66.66
2901	Jean Mailhot			65.00
2902	M.Auclair vidanges décembre 1958			1100.00
2903	Guérin&Auclair cause Benoit Aubuchon			8.00
2904	Babin Automobile	Police		3.33
2905	Bell telephone	Bureau	100.00	
		Police	38.89	
		Directeur	5.46	
2906	Cantin Station Shell	Gaz camion	15.45	
		Gaz petit trac,	4.90	
		Gaz bulldozer	6.60	
2907	Caron Station Champlain	Gaz camion		26.95
2908	Chartrand Automobile	Achat camion	2,100.00	
		Rép, camion	9.80	
		Rép, auto	28.62	
2909	Entreprise David, aqueduc rue Ls Abel			2,138.42
2910	Bouffard Oil Burner	nettoyer fournaise		38.50
2911	Equipment tools	rép, souffleuse		31.00
2912	René Bélanger	huile souffleuse		51.50
2913	Forge St Vincent rép, petit tracteur			43.14
2914	Gaétan Gauthier	maintenance		40.00
2915	Yvon Legris	huile chauffage garage mun,		10.36
2916	Rousseau électrique	machine police		183.16
2917	A.Poirier	huile machine garage		1.00
2918	Machinerie équipement			30.00
2917	Sifto Salt			4.11
2918	Lionel Trépanier	chauffage huile garage	81.60	
		neige	12.00	
2919	Tire Center	pneu bulldozer		93.60
2920	Fonderie Pont-Viau	matériel aqueduc		28.42
2921	Formules légales provinciales	bureau	24.97	
		cour	136.14	
2922	G.Marsan Fina Station	rép, petit tracteur	11.54	
		gaz camion	4.75	
		rép, auto police	3.95	
		rép, & gaz cockshutt	106.37	
		rép, camion	3.48	
2923	Canadian Petrofina	gaz police		130.09
				44.91



2924	Imp, Oil Co. Ltd	rép, auto	10.40	
		gaz police	<u>56.98</u>	v -67.38
2925	Imprimerie Bouchard	bureau		v -74.87
2926	Laval Petroleum	chauffage	42.25	
		chauffage incendie	<u>7.55</u>	v -49.80
2927	Librairie Pilon	papeterie voirie		v -1.43
2928	Pénitencier	eau courante		v -12.30
2929	St Vincent Lumber	bois voirie		v -14.69
2930	Shell Oil	rép, auto police	51.55	
		gaz police	<u>281.21</u>	v -332.76
2931	Teaco McColl	gaz police		v -5.06
2932	Sun Oil	gaz police		v -12.70
2933	Shawinigan Water	éclairage de rue		v -12.58
2934	Hydro-Québec	pompe	98.12	
		éclairage	<u>509.54</u>	v 607.66
2935	Esso Service	batterie camion	20.51	
		gaz camion	57.64	
		huile petit tracteur	25.18	
		huile bulldozer	1.02	v -104.35
2936	Texaco J. Sigouin	huile petit tracteur	<u>5.31</u>	
		gaz camion	<u>18.87</u>	v -24.18
2937	Maison R. Lavoie	lumières de rues	251.11	
		outillage	89.87	
		maintenance	18.92	
		matériel aqueduc	4.39	
		entretien bâtisse	40.25	
		loisirs	12.14	
		ent, rép, machinerie	30.73	
		égout	<u>3.00</u>	v 450.41
2938	Ministre des Finances	Imp, provincial		v -41.80
2939	Rec, général du Canada	Imp, fédéral		v -379.15
2940	Raymond Labrecque	maintenance		v -13.39
2941	Champlain Oil	gaz camion		v -4.90
2942	Me. François Auclair	6 opinions légales et comprenant 4 règlements de modification.		v -135.00

\$ 7,411.14

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que l'on accepte le plan de subdivision d'une partie du lot No. 101 du cadastre officiel de la Paroisse de St Vincent-de-Paul, division d'enregistrement de Laval, tel que soumis par Lemay & Laferrière en date du 24 décembre 1958.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que l'on accepte le plan de subdivision des lots 88 et 89 du cadastre officiel de la Paroisse de St Vincent-de-Paul division d'enregistrement de Laval, tel que soumis par Lemay & Laferrière en date du 2 janvier 1959, à condition que l'on nous donne les rues,

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. NAUD

Aussitôt que la demande des services aura été effectuée par les propriétaires intéressés, que l'ingénieur de la Ville M. Jean Mailhot soit autorisé à préparer les plans devis et estimés, pour les travaux d'aqueduc, d'égout, de trottoirs et de pavage, suivant les plans de subdivision acceptés par la Ville.

ADOPTE.



PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'on ajourne l'assemblée régulière au 9 janvier 1959
à 8 hrs P.M.

ADOPTE.

Continuation de l'assemblée régulière du Conseil Municipal de Ville de St Vincent-de-Paul, ouverte le 5 janvier 1959, et ajournée, faute de temps, à vendredi le 9 janvier 1959, sous la présidence de M.R.Lavoie Maire, à laquelle sont présents MM.A.Naud, A.Désautels, L.Gauthier et A.Bibeau.

MM.J.Chartrand et H.Pichette absents de leur siège.

Le secrétaire trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M.L.GAUTHIER
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

ATTENDU qu'une assemblée des Maires aura lieu dimanche le 11 janvier 1959, il est préférable que l'assemblée soit de nouveau ajournée à lundi le 12 janvier 1959 à 8 hrs P.M.

ADOPTE.

Continuation de l'assemblée régulière du Conseil Municipal de Ville de St Vincent-de-Paul ouverte le 5 janvier 1959 et ajournée, faute de temps, à vendredi le 9 janvier 1959 à 8 hrs P.M, et de nouveau ajournée à lundi le 12 janvier 1959 à 8 hrs P.M, sous la présidence de M.R.Lavoie Maire, à laquelle sont présents MM.A.Naud, A.Désautels, L.Gauthier, A.Bibeau, J.Chartrand et H.Pichette.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.H.PICHETTE

Que le Conseil Municipal de la Ville de St Vincent-de-Paul s'oppose formellement à l'incorporation de la Ville dans le nouvel organisme métropolitain décrit au projet de Loi qui doit être présenté incessamment par la Ville de Montréal, et qu'une copie de cette résolution soit adressée immédiatement au Premier Ministre, au Ministre des Affaires Municipales et au Greffier des Bilés Privés et au Député.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.H.PICHETTE

Que M.Lionel Gauthier soit nommé Maire-suppléant pour les prochains trois mois.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.DESAUTELS
SECONDE PAR M.H.PICHETTE

Que l'on annule la résolution à l'effet que l'on autorise Me.François Wilhelmy à obliger la succession de Gérard Brodeur à démolir la maison à 1006 Desnoyers cadastre 127 P 241, 127 P 242.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.A.NAUD

Que l'on autorise l'ingénieur à s'équiper du Phot-Survey pour les niveaux.

ADOPTE



PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.A.DESAUTELS

2945

Que l'on autorise le secrétaire-trésorier Jean Pichette à donner un acompte de \$1,000.00 à Yvon Legris *pour chauffage du garage.*

ADOPTE.

L'Echevin Alfred Naud quitte son siège à 8 hrs 27 P.M pour faire une demande au Conseil.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.H.PICHETTE

Que l'on remette à l'aviseur légal Me.François Auclair la question des requêtes soumises au Conseil en date de décembre 1958 et le 12 janvier 1959 concernant les concessions de terrains faisant face à la Rivière des Prairies, vis-à-vis la rue Bellevue.

ADOPTE.

M.A.Naud reprend son siège à 8.Hrs 45 P.M.

PROPOSE PAR M.H.PICHETTE
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'on paie à Me.François Auclair la somme de \$13,085.00 s'appliquant aux règlements 18,39,55,57,58,61,68,73,74,75,200,201,238,216,218,225.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.DESAUTELS
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

3226

Que l'on paie \$75.00 pour la contribution à l'Union des Municipalités.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.J.CHARTRAND
SECONDE PAR M.H.PICHETTE

Que l'assemblée soit levée.

VILLE DE ST VINCENT DE PAUL ADOPTE.

Handwritten signature of Jean Pichette
.....
Maire
.....
Sec. trés.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST VINCENT DE PAUL

Assemblée spéciale du Conseil de Ville de St Vincent-de-Paul, tenue le 23 janvier 1959, à l'Hôtel de Ville de St Vincent-de-Paul, sous la présidence de M.le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents MM.A.Désautels, A.Naud, L.Gauthier, H.Pichette et A.Bibeau.

M.J.Chartrand absent de son siège.

Les avis de convocation ont été donnés à tous les membres du Conseil selon la Loi.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M.A.BIBEAU
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées tel que lues.

ADOPTE.

LEGAL PROVINCIAL FORMS REC'D. - MONTREAL No. 1450



PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Qu'un comité consultatif d'urbanisme composé des membres dont la liste des noms suit:

M.le Maire Rodolphe Lavoie.
M.J.André Laferrière.
M.Jean Mailhot Ing,
Me.François Wilhelmy.
M.Georges Lachance.

soient autorisés à s'adjoindre un urbaniste et un économiste en remplacement du comité de construction créé par la résolution du 7 juillet 1958, et que ce dernier soit dissout vu le manque de souplesse d'un tel comité et l'urgence du problème.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

des chiffres
que le système de huit heures du service de la Police, tel que ~~proposé~~ par Jean Pichette secrétaire-trésorier, soit adopté.

ADOPTE.

ATTENDU que la Cité de Montréal a donné l'avis légal de présentation, à la présente session de la législature de la province de Québec, d'un projet de loi mettant en vigueur les recommandations du rapport Croteau.

ATTENDU que la mise en vigueur de ce projet de loi affecterait les villes de l'Île Jésus.

ATTENDU que le conseil de comté de la Corporation du Comté de Laval a pris les dispositions nécessaires pour s'opposer formellement à ce que ce projet de loi, n'affecte en aucune façon le territoire de l'Île Jésus.

ATTENDU que l'un des moyens pour s'opposer à ce projet de loi, en autant que l'Île Jésus est concernée, consiste en la présentation d'un projet de loi, ayant pour objet de former une corporation qui réunira tous les maires des villes de l'Île Jésus, aux fins de leur permettre de présenter un front uni et efficace contre le projet de loi Croteau et de former des comités d'étude qui soumettront des solutions adéquates aux nombreux problèmes intermunicipaux des Villes de l'Île Jésus.

ATTENDU que le conseil municipal de Ville de St Vincent-de-Paul a pris connaissance d'un projet de loi constituant la Corporation Interurbaine de l'Île Jésus.

ATTENDU qu'il est opportun et dans l'intérêt des contribuables de Ville de St Vincent-de-Paul d'approuver ce projet de loi et d'appuyer le conseil de comté relativement à son opposition à la mise en vigueur, du projet de loi Croteau, en autant que l'Île Jésus est concernée.

SUR PROPOSITION DE M.A.NAUD
APPUYE PAR M.A.BIBEAU
IL EST RESOLU UNANIMEMENT

QUE, le conseil municipal de Ville de St Vincent-de-Paul, approuve entièrement le projet de loi constituant "La Corporation Interurbaine de l'Île Jésus"

QUE, le conseil municipal de Ville de St Vincent-de-Paul, approuve formellement le conseil de comté relativement à son opposition à la mise en vigueur du projet de loi Croteau, en autant que l'Île



Jésus est concernée.

QUE, copies de la présente résolution soient adressées à l'Honorable Premier Ministre de la province de Québec, à L'Honorable Ministre des Affaires Municipales, au Député M. Léopold Pouliot, et au Secrétaire du conseil de Comté de Laval.

ADOPTÉ.

PROPOSE PAR M.A. BIBEAU
SECONDE PAR M.A. DESAUTELS

Que M. le Maire accompagné de Me. François Wilhelmy soient délégués pour représenter la Ville de St Vincent-de-Paul à Québec au sujet du projet Croteau.

ADOPTÉ.

PROPOSE PAR M.A. NAUD
SECONDE PAR M.L. GAUTHIER

Que Me. François Wilhelmy soit autorisé à faire des démarches nécessaires en vue de former un fonds industriel de \$100,000.00 pour la Ville de St Vincent-de-Paul.

ADOPTÉ.

PROPOSE PAR M.A. BIBEAU
SECONDE PAR M.A. NAUD

Que l'on autorise la Ville de St Vincent-de-Paul à effectuer un emprunt temporaire de \$50,000.00. Que M. le Maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les documents nécessaires.

ADOPTÉ.

PROPOSE PAR M.A. NAUD
SECONDE PAR M.L. GAUTHIER

Que l'on accepte le plan de subdivision du cadastre 92-131 à 96-94 tel que soumis en date du 8 décembre 1958, et le permis des noms suivants:

<u>No.</u>	<u>Nom</u>	<u>Cdastre</u>	<u>Coût</u>
1047	Aurèle Thibault	106-52 1 bungalow	\$10.00
1054	Gérard Chassé	106 rép,	1.00
1056	Presto Develop,	96-88-2, 86-2, 88-1, 87-2, 87-1, 86-3. semi-détachés	64.00
1057	Presto Develop,	Voir permis 599	56.00
1058	Presto Develop,	92-103, 125, 122, 110-2, 11-1.	60.00
1059	Presto Develop,	92-120, 124, 121, 128, 108-2, 109-1, 105, 102.	105.00
1060	Presto Develop,	92-109-2, 110-1, 127.	32.00
1061	Parkvue	96-77-2, 78-1, 79-2, 79-1, 80-2, 81-1, 81-2, 104.	70.00
1062	Parkvue	96-79-2, 80-1.	15.00
1063	C.E. Rondeau	Rép, garage	1.00

ADOPTÉ.



Sur proposition de Monsieur l'Echevin A.Naud
appuyé par Monsieur l'Echevin A.Bibeau,

IL EST RESOLU QUE:

1.- La Ville de Duvernay soit autorisée à installer à ses frais une conduite d'aqueduc de 16" dans la Ville de St Vincent-de-Paul sur les rues De la Fabrique et St Etienne, et sur le Boulevard Levesque, en vue d'approvisionner d'eau la partie est de la Ville de Duvernay;

2.- Que les plans et devis de la Ville de Duvernay à ce sujet soient approuvés par le conseil municipal de la Ville de St Vincent-de-Paul ou ses représentants autorisés;

3.- Des soumissions pour les travaux soient demandées dans le journal La Presse et que le conseil de la Ville de St Vincent-de-Paul soit invité à l'ouverture et à l'étude de ces soumissions;

4.- La Ville de St Vincent-de-Paul ait le droit de surveiller les travaux pour qu'ils soient conformes aux plans et devis dont copie sera fournie à St Vincent-de-Paul par Duvernay;

5.- La Ville de St Vincent-de-Paul fournisse gratuitement à la Ville de Duvernay les droits de passage et de servitude nécessaires à l'exécution des travaux et à l'entretien du système d'aqueduc;

6.- La Ville de Duvernay répare les dommages causés et replace les lieux dans le même état qu'avant les travaux;

7.- La Ville de St Vincent-de-Paul ait le droit d'utiliser la conduite d'eau ainsi installée par la Ville de Duvernay pour approvisionnement d'eau pour fins municipales ou domestiques dans les limites de St Vincent-de-Paul et de brancher tous les accessoires nécessaires à cette fin, après avis de *sept* jours à la Ville de Duvernay;

8.- La Ville de Duvernay entretienne en bon état d'opération ladite conduite d'eau dont elle restera propriétaire;

9.- Chaque année, la Ville de Duvernay fasse parvenir à la Ville de St Vincent-de-Paul un compte pour ces frais d'entretien proportionnellement à la quantité d'eau consommée à St Vincent-de-Paul et à Duvernay par l'intermédiaire de cette conduite d'eau et qu'un ou des compteurs à cet effet soient installés aux frais de la Ville de Duvernay;

10.- Que la convention à intervenir à cet effet entre les deux Villes soit confirmée par un contrat notarié et que M.le Maire Rodolphe Lavoie et M.le Secrétaire-Trésorier Jean Pichette soient autorisés à signer ledit contrat notarié.

Que les Echevins soient invités à assister à la signature du contrat.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

Que l'on autorise le paiement de \$5,654.86 à Vibrapipe
Concrete Producta Ltd.

ADOPTE.



PROPOSE PAR M.A.NAUD
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

- Que l'on accorde la permission à M. et Mme. Carl Giasson pour qu'ils s'adressent au Gouvernement Provincial afin d'obtenir la concession du terrain faisant face à leur propriété Cadastre No. 135-78 entre la rue Bellevue et la Rivière des Prairies. 135-77 et 136-32.

ADOPTE.

M. Alfred Naud quitte son siège à 10.30 hrs P.M

PROPOSE PAR M.L.GAUTHIER
SECONDE PAR M.A.BIBEAU

- Que l'on accorde la permission à M. Alfred Naud pour qu'il s'adresse au Gouvernement Provincial afin d'obtenir la concession du terrain faisant face à sa propriété Cadastre No. 136-33 entre la rue Bellevue et la Rivière-des-Prairies.

ADOPTE.

M. Alfred Naud reprend son siège à 10.40 hrs P.M.

PROPOSE PAR M.A.DESAUTELS
SECONDE PAR M.A.NAUD

- Que l'on accorde la permission à Mme. Lucette David Zakaib pour qu'elle s'adresse au Gouvernement Provincial afin d'obtenir la concession du terrain faisant face à sa propriété Cadastre No. 135-113 entre la rue Bellevue et la Rivière-des-Prairies.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M.A.BIBEAU
SECONDE PAR M.L.GAUTHIER

Que l'assemblée soit levée.

ADOPTE .

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL
R. Pichette
Maire
Sec. Gen.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST VINCENT DE PAUL

Assemblée régulière du Conseil Municipal de Ville St-Vincent de Paul, tenue le 2 février 1959 à l'Hôtel de Ville de St-Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents M. M. H. Pichette, A. Desautels, A. Naud, L. Gauthier et A. Bibeau.

M. Jean Chartrand est absent de son siège.

Le secrétaire-trésorier est présent.

PROPOSE PAR A. NAUD
SECONDE PAR L. GAUTHIER

- Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées tel que lues.

ADOPTE.

PROPOSE PAR L. GAUTHIER
SECONDE PAR M. BIBEAU

- Que le montant de \$7,653.59 soit voté pour payer les salaires généraux, salaires des constables et pompiers durant le mois de janvier 1959.

ADOPTE.



Semaine finissant le 9 janvier 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	100.00	
Armand Brisebois	80.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	305.00

POLICE

Léopold Binette	76.93	
Marcel Lefrançois	63.00	
Roger Laroche	63.00	
Marcel Pilon	60.00	
Roger Cantin	60.00	
Léon Prieur	60.00	
Gaston Poirier	60.00	
Gérard Brabant	60.00	502.93

VOIRIE

Aimé Lavigne	51.25	
Léopold Racine	60.00	
René Laurin	67.50	
Stanislas Guilmette	71.25	
Sylvio Levac	80.00	
Aurèle Després	150.75	
Aurèle Després: dép.	10.00	
Georges Hénault	6.25	
Georges Ouimet	68.13	
Hector Roy	68.75	
Yves Sénécal	78.75	
Louis Roy	6.88	
Charles Legault	21.25	740.76

INGENIEUR

Jean Mailhot	125.00	
Marc Brisebois	42.00	167.00

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	
Gilles Côté	48.00	
Pierre Laflamme	37.00	
Arisride Lemay	39.00	
Gaston Trussart	31.00	203.75

montant brut \$1,919.44 \$1,919.44

Ass. Chômage	6.24	Moins déductions	98.44
Imp. Provincial	9.45		
Imp. Fédéral	82.75		

98.44 Montant net du salaire payé \$1,821.00

2943

Claude Ouimet	brut	\$ 76.25	montant brut	76.25
Ass. Chômage	.60		Moins déductions	9.55
Imp. Provincial	1.25			
Imp. Fédéral	7.70		Montant net	66.70



Semaine finissant le 16 janvier 1959

ADMINISTRATION

Jean Pichette	100.00	
Armand Brisebois	80.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	305.00\

POLICE

Léopold Binette	76.93	
Marcel Lefrançois	63.00	
Roger Laroche	63.00	
Marcel Pilon	60.00	
Roger Cantin	60.00	
Léon Prieur	60.00	
Gaston Poirier	60.00	
Gérard Brabant	60.00	502.93\

VOIRIE

Aime Lavigne	51.25	
René Laurin	65.00	
Stanislas Guilmette	70.63	
Sylvie Levac	92.50	
Aurèle Desprès	128.25	
Aurèle Desprès: dépenses	10.00	
Georges Ouimet	67.50	
Claude Ouimet	45.00	
Georges Hénault	40.00	
Hector Roy	67.50	
Yves Sénécal	63.75	
Charles Legault	63.13	
Léopold Racine	60.00	824.51\

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	
Gilles Côté	34.00	
Pierre Laflamme	51.00	
Aristide Lemay	40.00	
Gaston Trussart	10.00	
Normand Schmidt	40.00	
Raymonde Légarée, c. phy.	10.50	234.25\

INGENIEUR

Jean Mailhot	125.00	
Marc Brisebois	52.50	177.50\

2,044.19 2,044.19
montant brut

Ass. Chômage	8.64	
Imp. Provincial	10.20	moins déductions
Imp. Fédéral	87.20	106.04\

montant net 1,938.15

Semaine finissant le 23 janvier 1959

ADMINISTRATION

Jean Pichette	100.00	
Armand Brisebois	80.00	
Jean Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	305.00\

POLICE

Léopold Binette	76.93	
Marcel Lefrançois	63.00	
Roger Laroche	63.00	
Marcel Pilon	60.00	
Roger Cantin	60.00	
Léon Prieur	60.00	



Gaston Poirier	60.00	
Gérard Brabant	60.00	502.93\
<u>INGENIEUR</u>		
Jean Mailhot	125.00	
Marc Brisebois	52.50	177.50\
<u>VOIRIE</u>		
Aimé Lavigne	51.25	
Léopold Binette	60.00	
René Laurin	65.00	
Stanislas Builmette	82.50	
Sylvio Levac	85.00	
Aurèle Desprès	148.50	
Aurèle Desprès:dépenses	10.00	
Georges Ouimet	56.88	
Claude Ouimet	75.63	
Georges Hénault	59.38	
Hector Roy	59.38	
Yves Sénécal	84.38	
Charles Legault	72.50	
Yvon Trudeau	9.38	919.78\
<u>LOISIRS</u>		
Sarto Mailhot	48.75	
Gilles Côté	38.00	
Pierre Laflamme	46.00	
Aristide Lemay	42.00	
Gaston Trussart	28.00	
Raymond Légaré	10.50	213.25\
montant brut	2,118.46	2,118.46
Ass. Chômage	8.96	
Imp. Provincial	12.60	
Imp. Fédéral	99.20	
moins déductions		120.76\
Montant net ou salaire payé		1,997.70 v

Semaine finissant le 30 janvier 1959

ADMINISTRATION

Jean Pichette	100.00	
Armand Brisebois	80.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	305.00\

POLICE

Léopold Binette	76.93	
Marcel Lefrançois	63.00	
Roger Laroche	63.00	
Marcel Pilon	60.00	
Roger Cantin	60.00	
Léon Prieur	60.00	
Gaston Poirier	60.00	
Gérard Brabant	60.00	502.93\



INGENIEUR

Jean Mailhot	125.00	
Marc Brisebois	42.00	167.00\

VOIRIE

Aimé Lavigne	51.25	
Léopold Racine	60.00	
René Laurin	67.50	
Stanislas Guilmette	70.00	
Sylvie Levac	72.50	
Aurèle Desprès	117.00	
Aurèle Desprès: dépenses	10.00	
Yves Sénécal	69.38	
Georges Ouimet	60.63	
Claude Ouimet	55.63	
Charles Legault	71.25	
Hector Roy	10.00	
Gilles Despatie	57.50	772.64\

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	
Aristide Lemay	42.50	
Pierre Laflamme	39.50	
Gilles Côté	34.00	
Raymonde Légaré	10.50	175.25\

Montant brut	1,922.82	1,922.82
Ass. Chômage	8.28	
Imp. Provincial	8.05	
Imp. fédéral	76.45	
Moins déductions		92.78\

Montant net ou salaire payé 1,830.04

SOMMAIRE DES SALAIRES POUR LE MOIS DE JANVIER 1959:

	BRUT	DEDUCTIONS	NET
9 Janvier 1959	\$ 76.25	\$ 9.55	\$ 66.70
9 Janvier 1959	1,919.44	98.44	1,821.00
16 Janvier 1959	2,044.19	106.04	1,938.15
23 Janvier 1959	2,118.46	120.76	1,997.70
30 Janvier 1959	1,922.82	92.78	1,830.04
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
TOTAL.....	\$ 8,081.16	\$427.57	\$7,653.59
	<hr/>	<hr/>	<hr/>

ADOPTE

PROPOSE PAR H. PICHETTE

SECONDE PAR A. NAUD

Que le montant de \$ 8,318.85 soit voté pour payer une partie des comptes accumulés au 31 janvier 1959.

3052	Rodolphe Lavoie	✓ 125.00
3054	Jean Chartrand	✓ 66.66
3055	Hector Pichette	✓ 66.66
3056	Alfred Naud	✓ 66.66
3057	Aldéric Désautels	✓ 66.66
3058	Aimé Bibeau	✓ 66.66
3059	Lionel Gauthier	✓ 66.66
3060	Jean Mailhot	✓ 65.00



3061	Léopold Binette frais de cour	34.50 v
3062	Jean Pichette frais de cour	44.50 v
3063	Melle Denyse Sigouin frais de cour: caissiere	5.00 v
3065	Monsieur F. Wilhelmy re: reg. taxes d'aff.	-150.00 v
3065	Succ. Gaston Cyr	-84.50 v
3066	Marcel Pilon re: peinture 7 hres X 1.00	-7.00 v
3067	Maurice Bélisle re: menuisier 76 hres X 2.00	-152.00 v
3068	Roger Cantin remboursement C.P.R. Transport	-1.10 v
3069	S. Guilmette remboursement lvg. de feutre	-1.50 v
3070	Forge St-Vincent soudure support pompe	-10.00 v
3071	Henri Audette 2 doz de noir à chaussure	-6.12 v
3072	Léon Prieur 8 sommations	-25.00 v
3073	Marcel Lefrançois mandats	-106.80 v
3074	Marcel Pilon mandats	-13.50 v
3075	Roger Cantin mandats	-13.50 v
3076	Gaston Poirier mandats	-18.00 v
3077	François Wilhelmy re: contrat Rochon	-75.00 v
3078	Wilfrid Rochon	-2500.00 v
3019	Province de Quebec remboursement amende	-3959.47 v
3079	Feux Gérard Crevier	15.75 v
3080	" Claude Laroche	9.75 v
3081	" Léo Monsoux	10.50 v
3082	" R. Trudeau	3.00 v
3083	" Léopold Binette	4.50 v
3084	" Roger Laroche	12.00 v
3085	" Léon Prieur	8.25 v
3086	" Gérard Brabant	8.25 v
3087	" Roméo Bacon	7.50 v
3088	" Maurice Vézina	5.25 v
3089	" André Dulude	3.75 v
3090	" L. Provost	3.00 v
3091	" Marcel Lefrançois	4.50 v
3092	" Roger Cantin	10.50 v
3093	" Gaston Poirier	1.50 v
3094	" D. Francoeur	6.00 v
3096	" Henri Therrien	1.50 v
3097	" W. Williams	8.25 v
3098	" C. Francoeur	6.00 v
3098	" Roger Boudrias	6.75 v
3099	" Joseph Charbonneau	6.00 v
3100	" Robert Prieur	3.00 v
3101	Receveur Général du Canada déd. à la source	345.60 v
3102	Ministre des Finances de Québec " " "	30.30 v

GRAND TOTAL \$8,318.85

ADOPTE

PROPOSE PAR H PICHETTE
SECONDE PAR A. DESAUTELS

3103

Que l'on vote un montant de \$ 1,500.00 d'octroi
pour les Loisirs de St-Vincent-de-Paul (D Laval) Inc.

ADOPTE

PROPOSE PAR L GAUTHIER
SECONDE PAR A. BIBEAU

Que l'on autorise le renouvellement du billet
de \$ 60,000.00 par un autre de \$ 50,000.00 aux mêmes conditions
et que M. le Maire Rodolphe Lavoie et M. le secrétaire-trésorier
Jean Pichette soient autorisés à signer les documents nécessaires.

ADOPTE



3051A
3051B

PROPOSE PAR A. NAUD
SECONDE PAR A. BIBEAU

Que les montants de \$ 10,422.50 et \$ 12,500.00 soient votés en remboursement respectivement des intérêts et du capital sur les règlements nos 67, 68, 73, 74, 75, 200 et 201.

ADOPTE

3051C

PROPOSE PAR H. PICHETTE
SECONDE PAR A. DESAUTELS

Que le montant de \$ 87.50 soit voté en remboursement des intérêts sur règlement no. 152

ADOPTE

3051D

PROPOSE PAR A. DESAUTELS
SECONDE PAR A. BIBEAU

Que le montant de \$ 492.00 soit voté en remboursement des intérêts sur règlement no. 140.

ADOPTE

PROPOSE PAR A. BIBEAU
SECONDE PAR L. GAUTHIER

Que l'on accorde le contrat de ramonage des cheminées à M. Andre Rochon 10925 L'Archevêque, de notre ville aux mêmes conditions que l'an dernier mais pourvu que l'ouvrage soit terminé avant le premier août 1959.

ADOPTE

PROPOSE PAR H. PICHETTE
SECONDE PAR A. NAUD

Que l'on accepte le règlement pourvoyant à l'exécution de certains travaux d'aqueduc et d'égout déjà prévus par les règlements numeros 30 et 41 de la Ville de St-Vincent-de-Paul, pourvoyant en meme temps a un emprunt de \$2,000.00.

Que l'assemblée des contribuables intéressés soit fixée le 10 février 1959.

ADOPTE

AVIS DE MOTION

M.A. Naud, donne avis de motion pour qu'un règlement soit présenté lors d'une prochaine assemblée pour l'ouverture et la continuation de deux rues dont une lisière formée par le prolongement de la rue Abbé Desrosier conformément à un document signé à cet effet par M. Beaudry le 14 novembre 1955; et dont une lisière de terrain formée par une partie du lot no. 98 mesurant 33 pieds de largeur sur une longueur de 785 pieds conformément à une offre de cession de terrain faite à la ville de St-Vincent-de-Paul par M. Beaudry le 29 janvier 1959.

PROPOSE PAR A. DESAUTELS
SECONDE PAR L. GAUTHIER

Que l'on rencontre les soeurs pour l'obtention d'une lisière de 10 pieds de largeur sur la rue Bellevue jusqu'au bord de l'eau.

ADOPTE

PROPOSE PAR A. BIBEAU
SECONDE PAR A. DESAUTELS



Que l'assemblée faute de temps soit ajournée à vendredi à 8 hrs P.M.

ADOPTE

Continuation de l'assemblée régulière du Conseil Municipal de Ville de St-Vincent-de-Paul, ouverte le 2 février 1959, et ajournée faute de temps à vendredi le 6 février 1959, sous la présidence de M. R. Lavoie Maire, à laquelle sont présents M.M. A. Naud, L. Gauthier, H. Pichette et A. Bibeau.

MM. J. Chartrand et A. Desautels sont absents de leur siège.

Le secrétaire trésorier est présent.

PROPOSE PAR H. PICHETTE
SECONDE PAR A. NAUD

Que l'on autorise les permis de construction et de coupes à ceux dont la liste des noms suit:

1064	29 Janvier	G. Saulnier	106 N-S	Bungalow	\$12.00
1067	5 février	F. Const. Inc.	100-70-71	Bungalow semi-dét.	22.00

ADOPTE

PROPOSE PAR A. NAUD
SECONDE PAR A. BIBEAU

Que le constable Pilon soit démis immédiatement de ses fonctions.

ADOPTE

PROPOSE PAR A. NAUD
SECONDE PAR A. BIBEAU

Que l'on accepte le plan de subdivision portant le numéro 323-20 du cadastre de la paroisse St-Vincent-de-Paul, tel que présenté en date du 20 janvier 1959 par MM. Lemay & Laferrière.

ADOPTE

PROPOSE PAR A. NAUD
SECONDE PAR H. PICHETTE

Que l'on annule la résolution en date du 23 janvier 1959 concernant le projet de Duvernay sur la question d'eau dans la grande côte.

ADOPTE

Sur proposition de Monsieur l'Echevin A. Naud appuyé par Monsieur l'Echevin A. Bibeau, il est résolu que:

1. La Ville de Duvernay soit autorisée à installer une conduite d'aqueduc de 16" dans la Ville de St-Vincent-de-Paul sur les rues De La Fabrique et St-Etienne, et sur le Boul. Lévesque, en vue d'approvisionner d'eau la partie est de la Ville de Duvernay;
2. Que les plans et devis de la Ville de Duvernay à ce sujet soient approuvés par le conseil municipal de la Ville de St-Vincent-de-Paul ou ses représentants autorisés;
3. Des soumissions pour les travaux soient demandées dans le journal La Presse et que le Conseil de la Ville de St-Vincent-de-Paul soit invité à l'ouverture et à l'étude de ces soumissions;



4. Le contrat à intervenir entre la Ville de Duvernay et l'entrepreneur devant exécuter les travaux et fournir les matériaux soit approuvé par le Conseil municipal de la Ville de St-Vincent-de-Paul ou ses représentants dûment autorisés;
5. La Ville de St-Vincent-de-Paul ait le droit de surveiller les travaux pour qu'ils soient conformes aux plans et devis dont copie sera fournie à St-Vincent-de-Paul par Duvernay;
6. La Ville de St-Vincent-de-Paul fournisse gratuitement à la Ville de Duvernay les droits de passage et de servitude nécessaires à l'exécution des travaux et à l'entretien du système d'aqueduc;
7. La Ville de Duvernay répare les dommages causés par l'installation de la conduite d'aqueduc et replace les lieux dans le même état qu'avant les travaux;
8. La Ville de St-Vincent-de-Paul ait le droit d'utiliser la conduite d'eau ainsi installée par la Ville de Duvernay pour approvisionnement d'eau pour fins municipales ou domestiques dans les limites de St-Vincent-de-Paul et de brancher tous les accessoires nécessaires à cette fin, après avis de trois jours à la Ville de Duvernay;
9. La Ville de Duvernay entretienne en bon état d'opération ladite conduite d'eau dont elle restera propriétaire, après avoir averti le secrétaire-trésorier ou l'ingénieur de la Ville de St-Vincent-de-Paul dans chaque cas avant de procéder à ces travaux d'entretien;
10. Chaque année la Ville de Duvernay fasse parvenir à la Ville de St-Vincent-de-Paul un compte pour ces frais d'entretien et le remboursement annuel du capital ainsi que les intérêts sur l'emprunt à être effectué sur l'installation de cette conduite d'eau dans les limites de la Ville de St-Vincent-de-Paul; que ce compte soit basé sur la quantité d'eau consommée au moyen de cette conduite d'eau d'une part par les consommateurs d'eau occupant des lots ou biens-fonds imposables reliés à ladite conduite d'eau et situés à l'est de la croisée formée par la rue St-François et le Boulevard Lévesque dans la Ville de St-Vincent-de-Paul et, d'autre part, par les consommateurs d'eau occupant des lots ou biens-fonds imposables situés dans la Ville de Duvernay et reliés à ladite conduite d'eau; que la proportion à payer par la Ville de St-Vincent-de-Paul soit alors équivalente à la quantité d'eau ainsi consommée dans les limites de la Ville de St-Vincent-de-Paul par rapport à la quantité d'eau globale plus haut décrite et consommée dans la Ville de St-Vincent-de-Paul et dans la Ville de Duvernay par l'intermédiaire de ladite conduite d'eau;
11. Les frais et les dépenses du ou des compteurs nécessaires pour calculer ces quantités d'eau soient à la charge de la Ville de Duvernay;
12. La Ville de St-Vincent-de-Paul ne fasse aucune convention pour approvisionner d'eau les immeubles du pénitencier fédéral, sans que n'intervienne une entente à ce sujet avec la Ville de Duvernay;
13. Que la lecture des compteurs devant établir les quantités d'eau devant servir de base au compte annuel plus haut mentionné de la Ville de St-Vincent-de-Paul soit faite par les représentants de la ville de St-Vincent-de-Paul en présence de ceux de la ville de Duvernay si le conseil de Duvernay le désire.



14. Que la convention à intervenir à cet effet entre les deux villes soit confirmée par un contrat notarié et que Monsieur le Maire Rodolphe Lavoie et Monsieur le Secrétaire-trésorier Jean Pichette soient autorisés à signer ledit contrat notarié et que ledit contrat soit approuvé par le Conseil de la Ville de St-Vincent-de-Paul.

ADOPTÉ

PROPOSE PAR A. NAUD
SECONDE PAR H. PICHETTE

Qu'en l'absence de M. le Maire Rodolphe Lavoie, le premier M. Lionel Gauthier soit autorisé à signer les chèques, avec le secrétaire trésorier.

ADOPTÉ

PROPOSE PAR L. GAUTHIER
SECONDE PAR A. NAUD

Que l'assemblée soit ajournée à vendredi à 8hrs p.m. le 13 février 1959.

ADOPTÉ

Continuation de l'assemblée régulière du Conseil Municipal de Ville de St-Vincent-de-Paul ouverte le 2 février 1959, et ajournée faute de temps à vendredi le 6 février 1959 et ajournée de nouveau faute de temps à vendredi à 8hr. P.M. le 13 février 1959. Sous la présidence de M. R. Lavoie Maire, et des échevins M. A. Naud, L. Gauthier, A. Bibeau, et H. Pichette.

MM. les échevins J. Chartrand & A. Desautels sont absents de leur siège.

M. J. C. Fortin assistant-trésorier remplaçait M. Jean Pichette secrétaire-trésorier.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

Que la résolution concernant le constable M. Pilon, adoptée à l'assemblée du 6 février 1959 soit annulée.

ADOPTÉ

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que le conseil de Ville de St-Vincent-de-Paul accepte la démission du constable M. Pilon, en date du 13 février 1959.

ADOPTÉ

PROPOSE PAR A. BIBEAU
SECONDE PAR H. PICHETTE

Que le Conseil ayant pris connaissance du procès verbal de l'assemblée des contribuables intéressés au règlement d'emprunt no. 261 accepte le résultat.

ADOPTÉ

Attendu que la Commission Municipale de Quebec par un arrêté en date du 9 février 1959, a approuvé un renouvellement d'emprunt temporaire au montant de \$50,000.00 à être contracté par la ville de St-Vincent-de-Paul;



IL EST PROPOSE PAR M. A. NAUD
ET SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

Que ce renouvellement d'emprunt soit effectué à la Banque Canadienne Nationale à un taux ne dépassant pas 5½% et que M. le Maire Rodolphe Lavoie et M. Jean Pichette sec.-trésorier soient autorisés à signer les documents nécessaires.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que l'on approuve les montants suivants:

Chèque no. 2242 Curé Bergevin	10.00
Frais de banque de janvier 1958	65.39
Frais de banque de février 1958	129.77
Frais de banque de mars 1958	292.61
Chèque no. 2395 à l'ordre de Petite Caisse	121.52
Chèque no. 2459 frais d'auto de M. J. Mailhot	80.00
Frais de banque d'avril 1958	411.81
Frais de banque de mai 1958	532.63
Frais de banque de juin 1958	573.47
Frais de banque de juillet 1958	604.90
Frais de banque du mois d'aout 1958	2.19
Chèque 2666 à l'ordre de Petite Caisse	215.92
Frais de banque de septembre 1958	78.47
Frais de banque d'octobre 1958	1,003.45
Frais de banque de novembre 1958	971.12
Frais de vanque de décembre 1958	931.28
Remboursement d'emprunt de banque	100,000.00

ADOPTE

PROPOSE PAR L. GAUTHIER L. GAUTHIER
SECONDE PAR A. BIBEAU

Que le montant de \$11,499.66 soit voté pour payer une partie des comptes accumulés au 31 janvier 1959.

Liste des Comptes Accumulés au 31 janvier, 1959:

3186	François Auclair Cause Brennan Classé	81.00
87	Gérard Forget Electricien Patinoire rue Papineau Loisir	70.70
88	Revue Municipale 11 abonnements	18.00
89	Bisson Taxi Transport Marc Brisebois pour ouvrage	6.00
90	Mobilier AGA Nouveau Mobilier bureau Sec. Trés.,	495.75
91	Magloire Auclair Vidanges Janvier 1959	1,100.00
92	H.Y. Maranda cibles pour la Police	30.60
93	Thermo Fax Limited Feuilles Imprimerie Bureau	107.10
94	Les Entreprises David Fuite rue St-Philippe 138.00	
	Travail Dump 105.00	243.00
95	Librairie St-Vincent-de-Paul Refiled Plume Bureau	3.06
96	Gaetan Gauthier Maintenance	58.71
97	Babin Automobile Réparation Char de Police	138.86
98	Imprimerie Bouchard Articles bureau 3 fillières et Pads	39.84
99	Carrière Beaudry Pierres	9.46
3200	M. Bacon Sablage Plancher bureau Police	15.00
1	Poulin & Frère Siège Rembouré Machinerie	9.18
2	Forge St-Vincent R. Blair Rép. Terratrac 40.00	
	Rép. Gros Trac- teur 12.00	52.00
3203	A. Després Facture H. Robitaille Machinerie	2.47
3225	Hector Auclair Novembre et Décembre Neige 864.50	
	Janvier 1959 Neige 1,552.50	2,417.00
3182	W. Rochon Neige Souffleuse Accompte Contrat Neige	1,000.00
3183	W. Rochon Neige Transport 574 Voyages de neige 5 camions	1,414.68
3184	A. Lefebvre Transport Neige 101 voyages de neige 1 camion	183.11



FORMULES LÉGALES PROVINCIALES ENRG. No 1450

3204	M. Clermont Transport Neige 27 voyages de neige 1 camion		W 37.58
3185	A. Lefebvre Transport Pierres 21.00		
	Bull dozer Neige 39.00		W 60.00
3205	Station Cantin	Camion Gaz 38.97	
		Petit Trac " 17.60	W 56.57
3206	Charron Esso Service Gaz Petit Tract.	30.46	
		Camion Gaz 3.78	
		Batterie 1.53	W 35.77
3207	Fina Service Gaz Terretrac	25.91	
	" Gros Tracteur	12.74	
	Réparation Souffleuse	74.30	
	Réparation Char Police	2.50	
	Gaz Camion	8.50	W 123.95
3208	M. Délorme Huile Torche Tracteur		W 11.71
3209	A. Poirier Huile Chauffage	125.38	
	Huile Torches Tracteur	15.30	W 140.68
3210	Trudeau & Fils Neige	36.00	
	Travail Dump	96.00	W 132.00
3211	W. Rochon 2 Voyages de Sable		W 30.00
3212	J.J. Goulet Maintenance		W 1.61
3213	Librairie Pilon Papeterie Bureau		W -3.23
3214	Pierre L'Heureux Aqueduc		W -16.50
3215	E. Béchard Electricien Garage		W -19.09
3216	Agence Imprimerie Papeterie Bureau		W -25.25
3217	H. Létourneau Exterminateur Vermine Egout		W -35.00
3218	Fonderie Pont-Viau Matériel Aqueduc		W -21.42
3219	Mount Royal Paving Supply Pierres		W 436.43
3220	Shawinigan Water & Power Eclairage rue 2 mois		W -25.16
3221	Hydro-Québec,	Pompe Egout 104.94	
		Hotel de Ville 94.40	
		Garage 126.50	
		Rues Eclairage 510.14	W -835.98
3222	Bell Telephone Co. Limited Téléphone 2 mois		W 322.28
3181	Maison R. Lavoie Dec. 58	Janv. 59	
	Mat. Aqueduc 4.47	1.51	
	Batisse Entretien 55.07	133.18	
	Lumières de rue 24.48	48.96	
	Outillage Garage 288.07		
	Police Général 7.80	9.18	
	Loisir 2.69		
	Garage Général 1.53	10.79	
	Terratrac	1.84	W 589.57
3223	Canadian Marconi Réparation Radio Police dec. 58		W -60.82
3180	J. C. Fortin Taxe Amusement		W -48.64
3224	St-Vincent Lumber Loisir déc. 58 253.00	Bureau 59 457.79	W 710.79
3064	Me. Francois Wihelmy Voyage Québec		W 150.00
3016	Caisse Timbres Ass. Chômage		W 45.40
3017	Georges Hénault 2% Salaire 935.65		W 18.71
3018	Ministre des Terres et Forest 10 Cartes Couleur Ile Jésus		W 10.00

11,499.66

ADOPTE

PROPOSE PAR L. GAUTHIER
SECONDE PAR H. PICHETTE

Que le règlement pourvoyant à l'exécution de certains travaux d'égout en vue de compléter des travaux d'égout et de pompage déjà prévus par le règlement numéro 67 de la ville de St-Vincent de Paul et pourvoyant à un emprunt de \$10,000.00 soit *accepté tel que lu.* Que l'assemblée des contribuables intéressés soit fixée le 20 février, entre sept heure et neuf heures du soir.

ADOPTE



PROPOSE PAR A. NAUD
SECONDE PAR A. BIBEAU

Que l'on accepte le plan de subdivision des lots 323-15-1- et 323-15-2 du cadastre officiel de la paroisse de St-Vincent-de-Paul division d'enregistrement de Laval, tel que soumis par Lemay & Laferrière arpenteurs-géomètres en date du 3 février 1959.

ADOPTE

PROPOSE PAR H. PICHETTE
SECONDE PAR L. GAUTHIER

Que l'on accepte le plan de subdivision d'une partie du lot no 106-82 du cadastre officiel de la paroisse de St-Vincent-de-Paul, division d'Enregistrement de Laval, tel que soumis par Lemay & Laferrière arpenteurs-géomètres en date du 11 février 1959.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

Que le certificat Progressif Premier présenté par M. l'ingénieur Jean Mailhot en date du 2 février 1959 soit accepté pour le montant de \$62,337.82 Payable à la Cie Lagacé Construction;

Reg. 248	\$12,716.78 ✓
Reg. 255	49,621.05 ✓

ADOPTE

Attendu que le lieutenant Gouverneur en conseil en date du 18 juin 1958 par un arrêté en conseil a approuvé le règlement no. 248 et en date du 10 novembre 1958, le règlement 255.

Attendu que la ville de St-Vincent-de-Paul n'a pas en mains l'argent nécessaire pour l'exécution de ces travaux.

Attendu qu'il n'est pas opportun dans le moment de venir sur le marché pour la vente d'obligations des dits règlements no. 248 & 255.

IL EST PROPOSE PAR M. A. NAUD
ET SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que demande soit faite au Ministre des Affaires Municipales pour que la ville de St-Vincent-de-Paul puisse faire un emprunt temporaire à la banque Canadienne Nationale au montant de \$350,000.00 à un taux n'exédant pas 5½% et que ce montant soit remis aussitôt à la vente des obligations des règlements 248 & 255.

ADOPTE

PROPOSE PAR H. PICHETTE
SECONDE PAR L. GAUTHIER

Que demande soit faite au département de la voirie de la province de Quebec pour que le coté nord du Pont Pie LX soit élargi afin de permettre un accès direct sur le Boulevard Lévesque du côté est et accès direct du boulevard Lévesque au Pont PiellX du côté ouest.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

Que le parc situé sur le lot 126-7 et borné à l'ouest par l'avenue Champagnat, au nord par la rue St-Joseph, à l'est par les lots P-126 et 126-9 au sud par la rue St-Henri, et qui sert comme parc récréatif porte le nom de parc Rodolphe Lavoie

ADOPTE



PROPOSE PAR A. NAUD
SECONDE PAR L. GAUTHIER

Que l'article 16 du règlement 3 soit appliqué intégralement à la suite de la non conformation de M. Léon Trépanier à l'article 11 du même règlement après avoir reçu avis du sectétaire-trésorier.

L'article 16 du règlement 3 se lit comme suit:

L'inspecteur peut faire démolir aux frais du propriétaire toute constructions qui ne sont pas conformes au présent règlement en donnant un avis par écrit au propriétaire de démolir ce qui a été construit ainsi contrairement aux règlements.

Si le propriétaire ne se conforme par a cet avis, l'inspecteur fera un rapport au conseil municipal qui aura le droit de faire démolir la construction aux frais & dépends du propriétaire et le coût de cette démolition sera payé par le conseil municipal qui aura le droit d'en demander le remboursement au propriétaire. Dans le cas ou une personne aura construit sans permis, le conseil aura les mêmes droits que ceux décrits aux paragraphes précédents de l'article 16.

ADOPTE

PROPOSE PAR L. GAUTHIER
SECONDE PAR H. PICHETTE

Que la liste des noms de rues avec leur numéros de cadastres respectifs soient acceptée tel que suit:

• Herve Beaudry	sur nos. P-98 et 100-2
• J.A. Savoye	sur nos 100-3 et 100-4
• Jacques Brodeur	sur nos 100-5 et 101-18
• Rodrigue Bourdages	sur nos 101-20 et 101-21
• Aldéric Désautels	sur nos 100-6
• Bergevin	sur no 101-19
• Léonard	sur no 101-109

ADOPTE

PROPOSE PAR L. GAUTHIER
SECONDE PAR H. PICHETTE

Que l'assemblée soit levée.

ADOPTE

VILLE DE SAINT-VINCENT-DE-LE-VAL
H. Pichette
Maire



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST VINCENT DE PAUL

Assemblée régulière du Conseil Municipal de Ville de St-Vincent-de-Paul, tenue le 2 mars 1959 à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents M.M. H. Pichette, A. Désautels, A. Naud, J. Chartrand, L. Gauthier et A. Bibeau.

Le secrétaire-trésorier est présent.

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE

SECONDE PAR M. A. NAUD

Que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées tel que lues.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS

SECONDE PAR M. A. NAUD

Que le montant de \$6,897.73 soit voté pour payer les salaires généraux, salaire des constables et pompiers durant le mois de février 1959.

Semaine finissant le 6 février 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	100.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	
Léopold Racine	60.00	
Lisette Gagné	35.00	320.00

POLICE

Léopold Binette	83.66	
Marcel Lefrançois	67.81	
Roger Laroche	67.81	
Marcel Pilon	63.85	
Roger Cantin	63.85	
Léon Prieur	63.85	
Gaston Poirier	63.85	
Gérard Brabant	63.85	
Léopold Binette: Ajust. boni	33.87	
Marcel Lefrançois ajust. boni	23.97	
Roger Laroche: ajust. boni	23.97	
Marcel Pilon: ajust. boni	19.27	
Roger Cantin: ajust. boni	19.27	
Léon Prieur: ajust. boni	19.27	
Gaston Poirier; ajust. boni	19.27	
Gérard Brabant: ajust. boni	19.27	716.19

INGENIEUR

Jean Mailhot	125.00	
Marc Brisebois	52.50	177.50

VOIRIE

Armand Brisebois	80.00	
Aimé Lavigne	51.25	
René Laurin	68.75	
Stanislas Guilmette	68.13	
Sylvio Levac	63.75	
Aurèle Despres	75.00	
Aurèle Despres:dep. hebdo.	10.00	



Georges Ouimet	53.33	
Hector Roy	10.00	
Yves Sénécal	28.75	
Charles Legault	52.50	
Gilles Despatie	20.00	
Claude Ouimet	20.00	
Claude Ouimet: 2% de \$924.41	18.48	
Hector Roy 2% de \$331.26	6.63	
Yves Sénécal 2% de \$374.39	7.49	
		633.86

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	
Pierre Laflamme	39.50	
Aristide Lemay	43.00	
Raymonde Légaré	10.50	
Gilles Côté	44.00	
		185.75

2,033.30

Assurance Chômage	7.78		
Impôt Provincial	7.10	Moins déductions	81.58
Impôt Fédéral	66.70		
		montant net ou	
		salaire payé	1,951.72

Semaine finissant le 13 février 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	100.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	
Léopold Racine	60.00	
Lisette Gagné	35.00	
		320.00

INGENIEUR

Jean Mailhot	125.00	
Marc Brisebois	46.50	
		171.50

POLICE

Léopold Binette	83.66	
Marcel Lefrançois	67.81	
Roger Laroche	67.81	
Marcel Pilon	21.28	
Marcel Pilon: 2% de 1,923.85	38.48	
Roger Cantin	63.85	
Léon Prieur	63.85	
Gaston Poirier	63.85	
Gérard Brabant	63.85	
Léon Prieur temps suppl.	10.40	
		544.84

VOIRIE

Armand Brisebois	87.50	
Aimé Lavigne	51.25	
René Laurin	67.50	
Stanislas Guilmette	68.75	
Sylvio Levac	66.25	
Aurèle Desprès	93.00	
Aurèle Desprès: dépenses	10.00	
Georges Ouimet	46.25	
Charles Legault	61.25	
		551.75

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	
Gilles Côté	36.00	



Pierre Laflamme	42.50	
Aristide Lemay	46.50	
Raymonde Légaré	10.50	184.25

1,772.34

Ass. Chômage	6.74
Imp. Provincial	7.55
Imp. Fédéral	67.55

déductions	81.84
------------	-------

montant net ou salaire payé	1,690.50
--------------------------------	----------

Semaine finissant le 20 février 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	100.00	
Jean Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	
Léopold Racine	60.00	
Lisette Gagné	35.00	320.00

INGENIEUR

Jean Mailhot	125.00	
Marc Brisebois	55.50	180.50

POLICE

Léopold Binette	83.66	
Marcel Lefrançois	67.81	
Roger Laroche	67.81	
Marcel Pilon	63.85	
Roger Cantin	63.85	
Léon Prieur	63.85	
Gaston Poirier	63.85	
Gérard Brabant	63.85	538.53

VOIRIE

Armand Brisebois	93.88	
Aimé Lavigne	51.25	
René Laurin	67.50	
Stanislas Guilmette	79.68	
Sylvio Levac	77.82	
Aurèle Desprès	103.13	
Aurèle Desprès: dépenses	10.00	
Georges Ouimet	67.18	
Charles Legault	63.43	613.87

LOISIRS

Sarto Bailhot	48.75	
Gilles Côté	28.00	
Pierre Laflamme	16.50	
Aristide Lemay	3.00	
Raymonde Légaré	10.50	106.75

Ass. Chômage	6.86
Imp. Prov.	8.80
Imp. Fédéral	77.75

Montant brut	1,759.65
déductions	93.41
Montant net ou salaire payé	1,666.24



Semaine finissant le 27 février 1959

ADMINISTRATION

Jean Pichette	100.00	
Jean Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	
Léopold Racine	60.00	
Lisette Gagné	35.00	320.00

INGENIEUR

Jean Mailhot	125.00	
Marc Brisebois	52.50	177.50

POLICE

Léopold Binette	83.66	
Marcel Lefrançois	67.81	
Roger Laroche	67.81	
Roger Cantin	63.85	
Léon Prieur	63.85	
Gaston Poirier	63.85	
Gérard Brabant	63.85	
Gaston Poirier: temps suppl.	5.85	
Gérard Brabant: temps suppl.	3.90	
Léon Prieur temps suppl.	6.50	490.93

VOIRIE

Armand Brisebois	86.00	
Aimé Lavigne	51.25	
René Laurin	67.50	
Stanislas Guilmette	71.25	
Sylvio Levac	51.88	
Aurèle Desprès	108.75	
Aurèle Desprès: dépenses	10.00	
Georges Ouimet	59.38	
Charles Legault	60.00	566.01

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	
Gilles Côté	36.00	
Pierre Laflamme	30.50	
Arisride Lemay	6.50	121.75

Ass. Chômage	6.82	montant brut	1,676.19
Imp. Provincial	18.10	déductions	86.82
Imp. Fédéral	72.00		

montant net ou salaire payé	1,589.27
--------------------------------	----------

Sommaire des salaires pour le mois de février 1959:

		BRUT	DEDUCTIONS	NET
6 Février	1959	2,033.30	81.58	1,951.72
13 Février	1959	1,772.34	81.84	1,690.50
20 Février	1959	1,759.65	93.41	1,666.24
27 Février	1959	1,676.19	86.92	1,589.27
		<u>\$ 7,241.48</u>	<u>343.75</u>	<u>6,897.73</u>

ADOPTE



PROPOSE PAR M. A. NAUD
 SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que le montant de \$10,186.81 soit voté pour payer
 une partie des comptes accumulés au 28 février 1959.

Liste des comptes accumulés au 28 février 1959.

3289	M. R. Lavoie	Maire	v	125.00
3290	M. H. Pichette	Echevin	v	66.66
3291	M. J. Chartrand	Echevin	v	66.66
3292	M. A. Désautels	Echevin	v	66.66
3293	M. A. Naud	Echevin	v	66.66
3294	M. L. Gauthier	Echevin	v	66.66
3295	M. A. Bibeau	Echevin	v	66.66
3296	M. Jean Mailhot	Ingénieur Dépenses	v	65.00
3297	Société St-Vincent-de-Paul,		v	100.00
3298	Magloire Auclair	Vidanges de février	v	1,100.00
3299	René Germain	Permis de Construction Cancellé	v	92.50
3300	W. Rochon Transport	Neige 164 Voyages avec 6 camions	v	396.18
3301	A. Lefebvre	Transport de neige 47 voyages	v	85.54
3302	Jean Clermont	Transport Neige 19 voyages	v	54.60
3303	Laval Petroleum	Transport de neige 233 Voyages 3 camions	v	427.54
3304	Juge R. Millette	184 Causes à 1.00 Duvernay	v	184.00
3305	Jean Guy Lavallée	15 Sommations	v	51.00
3306	Jean Pichette	Dénonciations et Sommations	v	52.00
3307	Léopold Binette	Dénonciations et Sommations	v	52.00
3308	Léon Prieur	Sommations 10	v	39.50
3309	Capt. Lefrançois	9 mandats	v	108.50
3310	Lieut. Laroche	3 mandats	v	48.85
3311	A. Billets Limitée,	Cements Facture déc. 1958	v	187.69
3312	Canadian Marconi	Réparation auto Radio	v	35.84
3313	Caribonum	Papeterie Bureau	v	59.16
3314	Champlain Oil Co. Limited,	Char Réparation 9.70 Gaz Char Police 104.95	v	114.65
3315	Claude Charette	Cement Stucco Garage	v	946.00
3316	René Bélanger	Chauffage Garage	v	100.23
3317	Laurion Equipment	Cockshutt Réparation	v	31.11
	International Electric	Pompe incendie	v	16.98
3319	Hewitt Co. Limited,	Terratrac Réparation	v	20.05
3320	Léo Typewriter Limité	Nettoyage Clavigraphe	v	19.57
3321	Fournier Electric	Nouveau Bureau Police	v	359.63
3322	New Era Batterie	Police Char	v	18.44
3323	A. Poirier	Chauffage Incendie 30.00 Huile Torche 15.62	v	45.62
3324	Ministère des transport	Licence Radio auto 2 ans	v	4.00
3325	Watson & Jack Hopkin	Machine Chauffe Hose	v	478.38
3326	Sifto Salt	Sel rue	v	112.00
3327	Maurice Vézina	Neige Jeep	v	30.00
3328	W. Rochon Transport	Sable	v	36.75
3329	Laval Petroleum	Transport Neige 2 Camion 91 Voyages	v	221.62
3330	Fina Service Station	Char Police Réparation 34.28 Terratrac Rép. 13.96 Camion Gaz 4.65	v	52.89
3331	Hydro-Quebec,	Eclairage Rue 510.14 Pompe Egout 104.97	v	615.11
3332	Imprimerie St-Vincent-	Papeterie Bureau	v	481.94
3333	Just Equipment	Terratrac Réparation	v	15.18
3334	Laval Petroleum	Chauffage Hotel Ville 284.41 Chauffage Garage 129.59 Tracteur Huile 6.78	v	420.78
3335	Mont-Royal Paving Co. Limited	Pierres	v	54.59



PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que l'on autorise le permis de construction
et de coupe no 1071 de Monsieur Emile Lapierre.

ADOPTE

Attendu que la Commission Municipale de Québec, par un arrêté en date du 25 février 1959 a approuvé un emprunt temporaire au montant de \$50,000.00 a être contracté par la Ville de St-Vincent-de-Paul.

IL EST PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
ET SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

Que cet emprunt soit effectué à la Banque Canadienne Nationale à un taux ne dépassant pas 5½%, et que M. le Maire Rodolphe Lavoie et M. Jean Pichette, secrétaire-trésorier, soient autorisés à signer les documents nécessaires.

ADOPTE

Attendu que la Commission Municipale de Québec, par un arrêté en date du 25 février 1959, a approuvé un emprunt temporaire au montant de \$350,000.00 à être contracté par la Ville de St-Vincent-de-Paul sur règlements nos 248 et 255.

IL EST PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
ET SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

Que cet emprunt ^{soit effectué} à la Banque Canadienne Nationale à un taux ne dépassant pas 5½% et que M. le Maire Rodolphe Lavoie et M. Jean Pichette, secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les documents nécessaires.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

Que le procès-verbal de l'assemblée des contribuables intéressés au règlement no. 262 soit accepté tel que lu.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

Que la ville de St-Vincent-de-Paul ne tolère l'empiètement de 2pi2/10 de l'escalier re: lot no. 127-224 vis à vis du lot no 127-213 qu'à condition que si plus tard on démolit, le propriétaire se retire dans ses limites tel que prévues par l'arpenteur-géomètre Lemay & Laferrière. Et que la ville ne s'engage pas à payer tout dommages causés à cet escalier par les travaux publics et renonce à toute responsabilité due à l'existence de cette dite escalier pour tout accident.

ADOPTE

AVIS DE MOTION

M. Jean Chartrand, donne avis de motion pour qu'un règlement annulant les lignes homologuées des lots no. 88 et 89 soit préparé et que le conseil demande à Me François Auclair de préparer une requête à la cour Supérieure en annulation des lignes homologuées affectant les lots nos 88 et 89 de la paroisse de St-Vincent-de-Paul.



PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

Que le montant de \$100.00 soit payé mensuellement
durant l'année 1959 à la Société St-Vincent-de-Paul

ADOPTE

AVIS DE MOTION

M. A. Naud, donne avis de motion concernant la réglementation des taxis suivant la Charte de la Ville de St-Vincent-de-Paul.

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

Que l'on accorde un octroi pour l'enlèvement de la neige sur le Blv. Lévesque sur une longueur de 8,000 pi.

ADOPTE

AVIS DE MOTION

M. A. Naud, donne avis de motion pour la présentation d'un règlement pour le service d'acqueduc sur le lot no 323.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que l'ingénieur Jean Mailhot prépare les plans devis et estimés pour l'acqueduc sur le lot no. 323.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. A. NAUD

Que l'on adresse des félicitations à MM. Gaston Poirier, Maurice Vézina et Harvey Jones pour l'excellent travail effectué dans la capture sur le fait des trois bandits qui pétraient un vol avec effraction au magasin Thrift à St-Vincent-de-Paul.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

Que l'on engage M. Jacques Sigouin comme constable pour la ville de St-Vincent-de-Paul, aux mêmes conditions que les autres.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

Que l'on fasse une demande au Ministère des Affaires Municipales pour un emprunt temporaire sur billet renouvelable sur une extension de trois ans, au montant de \$17,403.50 pour payer Begin Charland & Valiquette ingénieurs professionnels et évaluateurs engagés par la ville.

ADOPTE



PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

Que l'on accepte le règlement par lequel la Ville de St-Vincent-de-Paul achète de M. Hervé Beaudry différentes lisières de terrain devant former l'assiette de certaines rues ou pour fins d'acqueduc et d'égout dans la partie ouest de la ville de St-Vincent-de-Paul.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

Que l'on adresse une lettre de remerciement à M. Hervé Beaudry concernant la donation des lisières de son terrain à la ville de St-Vincent-de-Paul. *au prix de un dollar*

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

Que M. C.E. Gravel ing. soit engagé comme témoin expert dans la cause de Duvernay contre St-Vincent-de-Paul concernant la Régie des Services Publics dont les assises seront tenues le 11 mars 1959 ou à d'autres séances subséquentes.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

Que l'assemblée soit levée.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

Que la ville de St-Vincent-de-Paul accepte les clauses de l'entente proposée par le C.P.R. relatives à l'aménagement d'une traverse à niveau temporaire au millage 4.17 subdivision Trois-Rivières et que M. le Maire Rodolphe Lavoie et M. le secrétaire-trésorier Jean Pichette soient autorisés à signer les documents nécessaires.

ADOPTE

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL

J. Pichette
.....
.....



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST VINCENT DE PAUL

Assemblée spéciale du conseil Municipal de
Ville St-Vincent-de-Paul, tenue le 12 mars 1959, à l'Hôtel
de Ville de St-Vincent-de-Paul sous la présidence de M. le
Maire Rodolphe Lavoie à laquelle sont présents MM. A. Désau-
tels, A. Bibeau, H. Pichette, J. Chartrand et Lionel Gauthier

M. A. Naud est absent de son siège.

Des avis de convocations ont été données à tous
les membres du Conseil selon la loi.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR J. CHARTRAND
SECONDE PAR L. GAUTHIER

Que les procès-verbaux de la dernière assemblée
soient adoptés tels que lus.

ADOPTE

PROPOSE PAR H. PICHETTE
SECONDE PAR A. BIBEAU

Que l'on accepte le plan de subdivision d'une
partie des lots nos 92 et 96 du cadastre officiel de la pa-
roisse de St-Vincent-de-Paul division d'enregistrement de
Laval telle que présentée sur les plans de Lemay & Laferrière
arpenteurs-géomètres et datés du 30 janvier 1959 et révisés
par notre ingénieur de la ville Jean Mailhot.

ADOPTE

PROPOSE PAR J. CHARTRAND
SECONDE PAR L. GAUTHIER

Que l'on accepte le plan de subdivision d'une
partie du lot no 115 du cadastre officiel de la paroisse St-
Vincent-de-Paul division d'enregistrement de Laval telle que
présentée sur les plans de Lemay & Laferrière et datés du 27
février 1959 et révisés par notre ingénieur de la ville Jean
Mailhot.

ADOPTE

PROPOSE PAR J. CHARTRAND
SECONDE PAR A. BIBEAU

Que l'on accepte le paiement des comptes suivants:

3403	Roger Cantin-Mandat	48.00 ^u
3404	Gaston Poirier-Mandat	9.00 ^u
3370	Caisse-voyage à Québec	100.00 ^u
3434	Aurèle Lavictoire-enlèvement de la neige	128.03 ^u
3405	Caisse-Représentation - Régie des services publics	35.00 ^u
3407	Aurèle Despres-Ent. & Rép.	
	Cochshutt C.O.D.	29.75 ^u
3408	Caisse-express	2.50 ^u

ADOPTE



3406

PROPOSE PAR A. DESAUTELS
SECONDE PAR A. BIBEAU

Que l'on accepte la création d'un fonds de petite
caisse au montant de \$100.00 à partir du 13 mars 1959.

ADOPTE

PROPOSE PAR H. PICHETTE
SECONDE PAR L. GAUTHIER

Que la revision du rôle d'évaluation de Ville
de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959, préparée par la fir-
me Begin Charland & Valiquette et déposée en date du 10 février
1959, soit homologuée avec les corrections qui ont été soumises
au Conseil et acceptées en date du 12 mars 1959.
Excepté la fiche no 783-2.

ADOPTE

PROPOSE PAR L. GAUTHIER
SECONDE PAR A. DESAUTELS

Que l'on accepte les permis de construction et
de coupe dont la liste des noms et des numéros suit:

NO.	NOM	CADASTRE	EXPLICATION	COUT
1078	Fiat Construction	100-68	Bungalow	11.00
1074	Fiat Construction	100-71	Split	14.00
1073	A. Morneau	323-6	Triplex	21.00

ADOPTE

PROPOSE PAR J. CHARTRAND
SECONDE PAR L. GAUTHIER

Que l'assemblée soit levée.

ADOPTE

J. Pichette



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST VINCENT DE PAUL

Assemblée spéciale du Conseil de Ville de St-Vincent-de-Paul tenue le 20 mars 1959 à l'Hôtel de Ville de St-Vincent-de-Paul sous la présidence de M. le maire Rodolphe Lavoie à laquelle sont présents MM. A. Désautels, A. Naud, H. Pichette L. Gauthier et A. Bibeau.

M. J. Chartrand est absent de son siège.

Les avis de convocations ont été donnés à tous les membres du conseil selon la loi.

Le secrétaire trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M. L. GAUTHIER
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

Que les procès-verbaux de la dernière assemblée soient adoptés tels que lus.

ADOPTE.

M. Jean Chartrand prends son siège à 8 hr. 5 m. P.M.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

Que M. Jean Paul Brousseau 1067 rue Belleville soit engagé comme enquêteur spécial pour l'Assistance Publique de Ville de St-Vincent-de-Paul à raison de \$10.00 par cas normal.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

Que l'on effectue le paiement de \$7,032.07 à Vibrapipe Concrete Products Ltd sur règlements nos 248 et 255.

M. Jean Chartrand vient en amendement et propose que le montant ne soit pas payé immédiatement attendu qu'il y a un contrat entre la ville de St-Vincent-de-Paul et Lagacé Construction sur les règlements nos 248 et 255 et qu'il y ait une nouvelle entente par écrit pour payer ce montant.

Votent pour l'amendement: MM. J. Chartrand et H. Pichette

Votent pour la proposition principale MM. L. Gauthier, A. Désautels, A. Naud et A. Bibeau.
La majorité étant pour la proposition principale, la proposition principale est maintenue.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que l'on effectue le paiement à la Banque Canadienne Nationale des intérêts sur règlements nos 208-209-210-216-221-217-222-223-225-226-228-229-230-231-232 au montant de \$14,148.75

6459

AVIS de Motion ADOPTE.

M. A. Naud donne avis de motion pour modifier le règlement no 256 relatif à l'imposition 1958 à l'effet de rendre l'évaluation imposable au montant de \$11,322,050.00.

semblait -1,500.00



PROPOSE PAR M. L. GAUTHIER
SECONDE PAR M. A. DESAUTELES
ET RESOLU UNANIMEMENT

Que le règlement no. 238, au montant de \$127,000 soit amendé en remplaçant l'article 10 par le suivant:

"10.- Ces obligations seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toutes les succursales de la Banque Canadienne Nationale dans la province de Québec, ainsi qu'au bureau principal de ladite banque à Toronto"

L'article 11 est remplacé par le suivant:

"11.- Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation avant le 1er avril 1966 inclusivement si elles sont émises à courte échéance dix ans, avant le 1er avril 1967 inclusivement si elles sont émises à courte échéance quinze ans, ou avant le 1er avril 1969 inclusivement si elles sont émises pour le terme de Vingt ans; après ces dates, lesdites obligations pourront, sous l'autorité du chapitre 212 des Statuts Refondus de Québec, 1941, être rachetées par anticipation, en tout ou en partie, au pair, à toute échéance d'intérêt; cependant, si tel rachat est partiel, il affectera les échéances les plus éloignées et les numéros les plus élevés".

L'article 12 est amendé en remplaçant les mots "octobre 1957" par les mots "avril 1959". A la troisième ligne, le mot "octobre" est remplacé par le mot "avril". Les dates d'échéances apparaissant au tableau d'amortissement sont modifiées pour se lire du "1er avril 1960 au 1er avril 1979".

L'article 14 est amendé en remplaçant le mot "greffier" par le mot "secrétaire-trésorier", à la deuxième ligne, et en remplaçant le mot "greffier" par le mot "secrétaire-trésorier" à la quatrième ligne.

L'article 13 est amendé en remplaçant à la troisième ligne le mot "mars" par le mot "avril".

L'article 19 est amendé en remplaçant le mot "trésorier" par le mot "secrétaire-trésorier".

Le tableau d'amortissement dudit règlement est remplacé par le suivant:

1- \$ 900	7- \$ 4,200	14-	\$8,000
2- 900	8- 4,100	15-	9,000
3- 1,800	9- 5,000	16-	10,000
4- 1,800	10- 4,900	17-	11,000
5- 3,200	11- 6,000	18-	12,000
6- 3,200	12- 7,000	19-	13,000
	13- 7,000	20-	14,000.

Que le règlement No. 239, au montant de \$3,000. soit amendé en remplaçant l'article 10 par le suivant:

"10.- Ces obligations seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toutes les succursales de la Banque Canadienne Nationale dans la province de Québec, ainsi qu'au bureau principal de ladite banque à Toronto".

L'article 12 est amendé en remplaçant les mots "octobre 1957" par les mots "avril 1959". A la deuxième ligne, le mot "octobre" est remplacé par le mot "avril". Les dates d'échéances apparaissant au tableau d'amortissement sont modifiées pour se lire du "1er avril 1960 au 1er avril 1969".

L'article 13 est amendé en remplaçant à la troisième ligne le mot "mars" par le mot "avril".

L'article 14 est amendé en remplaçant le mot "greffier" par le mot "secrétaire-trésorier", à la deuxième ligne, et en remplaçant le mot "greffier" par le mot "secrétaire-trésorier" à la quatrième ligne.

L'article 19 est amendé en remplaçant le mot "trésorier" par le mot "secrétaire-trésorier".



Que le règlement No. 248, au montant de \$470,000, soit amendé en remplaçant l'article 12 par le suivant:

"12.- Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation avant le 1er avril 1966 inclusivement si elles sont émises à courte échéance dix ans, avant le 1er avril 1967 inclusivement si elles sont émises à courte échéance quinze ans, ou avant le 1er avril 1969 inclusivement si elles sont émises pour le terme de vingt ans; après ces dates, lesdites obligations pourront, sous l'autorité du chapitre 212 des Statuts Refondus de Québec, 1941, être rachetées par anticipation, en tout ou en partie, au pair, à toute échéance d'intérêt; cependant, si tel rachat est partiel, il affectera les échéances les plus éloignées et les numéros les plus élevés".

L'article 11 est remplacé par le suivant:

"11.- Ces obligations seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toutes les succursales de la Banque Canadienne Nationale dans la province de Québec, ainsi qu'au bureau principal de ladite banque à Toronto".

L'article 13 est amendé en remplaçant les mots "juin 1958" par les mots "avril 1959". A la deuxième ligne, le mot "juin" est remplacé par le mot "avril". Les dates d'échéances apparaissant au tableau d'amortissement sont modifiées pour se lire du "1er avril 1960 au 1er avril 1979".

L'article 14 est amendé en remplaçant les mots "cinq pour cent (5%) " par les mots "cinq et demi pour cent (5½%)" et en remplaçant les mots "juin et décembre" par les mots "avril et octobre".

ADOPTE.

ATTENDU que le conseil municipal de Ville de St-Vincent-de-Paul désire faire exécuter dans son territoire, des travaux pour remédier au chômage;

ATTENDU que par ses règlements nos 255-248 le dit conseil est autorisé à faire exécuter des travaux de pose de conduites d'eau d'égout et fondations de pavage pavage et trottoirs et à emprunter les sommes suffisantes pour en payer le coût;

ATTENDU que pour remédier au chômage, le conseil a décidé de faire exécuter les susdits travaux, ou partie d'iceux, au cours de la période se terminant le 30 avril 1959, et profiter des octrois du Gouvernement Fédéral en vertu du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités;

ATTENDU qu'à cette fin, le conseil a fait préparer par ses ingénieurs des plans et devis des travaux publics classés parmi ceux pour lesquels le Gouvernement du Canada consent à subventionner la municipalité de St-Vincent-de-Paul;

ATTENDU que ces travaux sont énumérés dans l'annexe 1 qui est attachée à la présente résolution et en fait partie intégrale;

ATTENDU que le Gouvernement Fédéral a accepté, en date du 10 mars 1959, une demande d'octroi pour des travaux à être exécutés d'ici le 30 avril 1959, et estimés à \$64,167.81;

ATTENDU que le conseil, vu cette acceptation, a décidé de donner suite à son projet et de faire exécuter des travaux à un coût estimatif de \$ 633,870.00



ATTENDU que la Législature Provinciale a adopté au cours de la présente session (1958-59), la Loi concernant les emprunts municipaux en matière de chômage;

ATTENDU que le conseil juge opportun de se prévaloir des dispositions de cette Loi;

POUR CES MOTIFS
IL EST PROPOSE PAR: A. NAUD
SECONDE PAR H. PICHETTE
ET RESOLU QUE:

1. Le conseil est autorisé à faire exécuter immédiatement, ou en tout temps, avant le 30 avril 1959, tous les travaux énumérés à l'annexe 1 ci-dessus mentionnée, et annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrale.

2. Les susdits travaux seront exécutés par la cité elle-même ou donnés à l'entreprise et seront payés à même les deniers spécialement appropriés aux fins des susdits travaux dans les règlements nos 248 et 255, et particulièrement, pour une somme de \$362,702.00 prévue au règlement no 248, pour une somme de \$271,168.00 prévue au règlement no 255 etc..., de même qu'au moyen des deniers provenant de tout octroi du Gouvernement Fédéral accordé pour fins de travaux de chômage.

3. Le conseil accepte toute subvention du Gouvernement Fédéral pour l'exécution des susdits travaux, et est autorisé à conclure toute entente qui s'y rapporte.

4. Le conseil est autorisé à contracter des emprunts temporaires en anticipation du versement de la contribution du Gouvernement Gédéral, estimée à \$64,167.81

5. La présente résolution sera soumise à l'approbation de la Commission Municipale de Québec et à celle du Ministre des Affaires municipales.

ADOPTE.

PROPOSE PAR A. BIBEAU
SECONDE PAR A. DESAUTELS

Que l'on demande l'autorisation au Ministère des Affaires Municipales pour effectuer un emprunt temporaire au montant de \$8,000.00 sur règlements nos 261 et 262.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. L. GAUTHIER
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que l'on accepte le 2ème certificat progressif présenté par M. Jean Mailhot Ingénieur sur les règlements nos 248 et 255 au montant de \$51,142.10 payable à Lagacé Construction Lté.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. NAUD

Que le Conseil de Ville St-Vincent-de-Paul accepte le plan de subdivision pour le lot no 106-83 du cadastre de la paroisse de St-Vincent-de-Paul division d'enregistrement de Laval tel que préparé par M. Gérard Larose arp. géo. et daté du 26 février 1959 et révisé par M. l'ingénieur Jean Mailhot.

ADOPTE.



PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

Que le Conseil municipal accepte le plan de subdivision d'une partie du lot no 106 du cadastre officiel de ville St-Vincent-de-Paul division d'enregistrement de Laval préparé par M. Léopaul Moretti arp. géom. en date du 15 oct. 1958 et révisé par Lemay et Laferrière arp. géom. et M. Jean Mailhot Ingénieur.

ADOPTE.

AVIS DE MOTION

M. A. Naud donne avis de motion pour la préparation d'un règlement modifiant le no. 3 à l'effet que l'on sélectionne les industries du côté nord de la voie ferrée.

AVIS DE MOTION

M. J. Chartrand donne avis de motion pour que l'on modifie le règlement de construction no 3 à l'effet que l'on nomme l'ingénieur de la ville inspecteur des bâtiments pour la ville.

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. NAUD

Que l'on autorise Me François Auclair d'organiser une rencontre entre les conseils Duvernay, St-Vincent-de-Paul et Montréal Nord à l'effet que l'on fasse des représentations à la Commission de Transport pour obtenir leur service dans nos municipalités.

Que Me François Auclair envoie une lettre à toutes les municipalités concernées dans le service éventuel.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

Que l'on fasse un vote de remerciement à l'intention de M. L. Pouliot pour sa lettre envoyée à l'Honorable Antonio Talbot à l'effet que l'on nous octroi un montant pour l'enlèvement de la neige sur le Blv. Lévesque sur une longueur de 8,000 pi.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

Que l'assemblée soit levée.

ADOPTE.

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL
Maire
Sec. Trés.
Pichette



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Assemblée spéciale du Conseil de Ville de Saint-Vincent-de-Paul, tenue le 1er Avril 1959 à l'Hôtel-de-Ville de St-Vincent-de-Paul sous la présidence de M. le Maire Rodolphe Lavoie à laquelle sont présents M.M. A. Désautels, A. Naud, H. Pichette, L. Gauthier et A. Bibeau.

M. Jean Chartrand est absent de son siège.

Les avis de convocations ont été donnés à tous les membres du Conseil selon la loi.

Le Secrétaire-trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

Que les procès-verbaux de la dernière assemblée soient adoptés tels que lus.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

Que l'assemblée soit ajournée pour 15 minutes.

ADOPTE

Continuation de l'assemblée spéciale du Conseil Municipal de Ville de Saint-Vincent-de-Paul, ouverte à 8.00 Hres. P.M. et ajournée à 8.30 Hres. P.M. et réouverte à 8.45 Hres. P.M. sous la présidence de M. le Maire, Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents M.M. A. Naud, L. Gauthier, A. Désautels, H. Pichette et A. Bibeau.

M. Jean Chartrand Est Absent de son siège.

Le Secrétaire-trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

Que l'offre de la Banque Provinciale Du Canada, directeurs du syndicat d'acheter les obligations pour un montant de \$ 578,500.00 émises par la Ville de Saint-Vincent-de-Paul en vertu des règlements d'emprunt nos. 238,239 et 248 au prix de 95.30 par valeur nominale de \$ 100.00 soit acceptée par le Conseil Municipal de St-Vincent-de-Paul, et que M. le Maire Rodolphe Lavoie et le Secrétaire-trésorier M. Jean Pichette soient autorisés à signer un contrat à cet effet avec Banque Provinciale du Canada, directeurs du syndicat à condition que cette transaction soit autorisée par le Ministère des Affaires Municipales.

ADOPTE



AVIS DE MOTION

Monsieur Hector Pichette donne avis de motion pour transférer l'excédent éventuel du règlement no. 248 à un autre règlement *no. 255. H. P.*

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. NAUD

Que le règlement no. 264 amendant le règlement no. 256 relatif à l'imposition de la taxe foncière pour l'année 1958 soit accepté tel que lu.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

Que l'assemblée soit levée.

ADOPTE.

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL
Lionel Gauthier, Pro-Maire
Hector Pichette

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL.

Assemblée régulière du Conseil Municipal de la Ville de St-Vincent-de-Paul tenue le 6 Avril 1959 à l'Hôtel-de-Ville sous la présidence de M. le Pro-Maire M. Lionel Gauthier, M. le Maire Rodolphe Lavoie étant absent, à laquelle sont présents MM J. Chartrand, A. Désautels, H. Pichette, A. Naud et A. Bibeau.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M. A. Désautels
SECONDE PAR M. A. Bibeau

Que les procès-verbaux de la dernière assemblée soient adoptés tel que lus.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND
ET RESOLU UNANIMEMENT

QUE le règlement no. 239, au montant de \$ 3,000.00, soit amendé à l'article 11 en ajoutant les mots suivants au début du dit article: " Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation avant le 1er Avril 1966 inclusivement; après cette date..."

Le tableau d'amortissement apparaissant à l'article 12 est amendé en remplaçant les dates d'échéance pour qu'elles se lisent du 1er Avril 1960 au 1er Avril 1969.



QUE le règlement no. 248, au montant de \$ 470,000.00, soit amendé à l'article 13 en remplaçant les dates d'échéance du tableau d'amortissement pour qu'elles se lisent du 1er Avril 1960 au 1er Avril 1979.

QUE le conseil municipal de la ville de Saint-Vincent-de-Paul émette les obligations dont l'émission au montant total de \$ 578,500.00 est autorisée par les règlements nos 238, 239 et 248 pour un terme plus court que celui prévu aux règlements nos 238 et 248, c'est-à-dire pour un terme de dix ans au lieu de vingt ans.

QUE la présente résolution soit soumise à l'approbation du ministre des Affaires Municipales.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE le montant de \$ 900.00 soit payé à Maurice R. Délisle Ing. Conseil pour sondage des terres nos. 114, 100 et 101 sur recommandations de l'ingénieur C.E. Gravel.

R-268

Règlement 238	\$ 300.00
Règlement 248	600.00

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

QUE le montant de \$ 6,360.38 soit voté pour payer les salaires généraux, salaire des constables et pompiers durant le mois de mars 1959.

Semaine Finissant le 6 mars 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	100.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	
Léopold Racine	60.00	
Lisette Gagné	35.00	\$ 320.00

INGENIEUR

Jean Mailhot	125.00	
Marc Brisebois	55.50	
Jean Mailhot: ajustement sal.	34.56	\$ 215.06

POLICE

Léopold Binette	83.66	
Marcel Lefrançois	67.81	
Roger Laroche	67.81	
Roger Cantin	63.85	
Léon Prieur	63.85	
Gaston Poirier	63.85	
Gérard Brabant	63.85	
Jacques Sigouin	31.93	
Roger Laroche: temps supp.	.65	
Léon Prieur : " "	.65	
Roger Cantin : " "	7.80	
Gérard Brabant " "	1.30	\$ 517.01



VOIRIE

Armand Brisebois	89.00	
Aimé Lavigne	51.25	
René Laurin	67.50	
Stanislas Guilmette	69.69	
Sylvio Levac	75.94	
Aurèle Desprès	103.88	
Aurèle Desprès: Dép. Auto	10.00	
Georges Ouimet	62.50	
Charles Legault	65.63	
		\$ 595.39

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	
Gilles Côté	22.00	
Pierre Laflamme	25.00	
		\$ 95.75

		Salaire brut	\$ 1,743.21
Ass. Chômage	6.86		
Imp. Provincial	8.00	moins déductions	86.51
IMP. Fédéral	71.65		
	\$ 86.51	SALAIRE net ou mt. payé	\$ 1,656.70

Semaine finissant le 13 mars 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	100.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	
Léopold Racine	60.00	
Lisette Gagné	35.00	
		\$ 320.00

INGENIEUR

Jean Mailhot	128.84	
Marc Brisebois	52.50	
		\$ 181.34

POLICE

Léopold Binette	83.66	
Marcel Lefrançois	67.81	
Roger Laroche	67.81	
Roger Cantin	63.85	
Léon Prieur	63.85	
Gaston Poirier	63.85	
Gérard Brabant	63.85	
Jacques Sigouin	63.85	
Roger Cantin: temps suppl.	4.55	
		\$ 543.08

VOIRIE

Armand Brisebois	94.25	
Aimé Lavigne	51.25	
René Laurin	67.50	
Stanislas Guilmette	61.25	
Sylvio Levac	76.88	
Aurèle Desprès	92.25	
Aurèle Desprès: dép. auto	10.00	
Georges Ouimet	59.38	
Charles Legault	60.00	
		\$ 572.76



LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	\$ 48.75
	salaire brut	\$ 1,665.93
Ass. Chômage	6.86	
Imp. Provincial	7.55	moins déductions 85.51
Imp. Fédéral	71.10	
	\$ 85.51	salaire net ou mt. payé \$ 1,580.42

Semaine finissant le 20 mars 1959

ADMINISTRATION

Jean Pichette	100.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	
Léopold Racine	60.00	
Lisette Gagné	35.00	\$ 320.00

INGENIEUR

Jean Mailhot	128.84	
Marc Brisebois	54.00	\$ 182.84

POLICE

Léopold Binette	83.66	
Marcel Lefrançois	67.81	
Roger Laroche	67.81	
Roger Cantin	74.25	
Léon Prieur	63.85	
Gaston Poirier	63.85	
Gérard Brabant	63.85	
Jacques Sigouin	63.85	\$ 548.93

VOIRIE

Armand Brisebois	101.75	
Aimé Lavigne	53.13	
René Laurin	67.50	
Stanislas Guilmette	62.18	
Sylvio Levac	65.00	
Aurèle Desprès	65.00	
Aurèle Desprès: dép. auto	10.00	
Georges Ouimet	60.63	
Charles Legault	63.13	\$ 548.32

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	\$ 48.75
	salaire brut	\$ 1,648.84
Ass. Chômage	6.86	
Imp. Provincial	7.25	Moins déductions 82.01
Imp. Fédéral	67.90	
	\$ 82.01	salaire net ou mt. payé \$ 1,566.83



Semaine finissant le 27 mars 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	100.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	
Léopold Racine	60.00	
Lisette Gagné	35.00	\$ 320.00

INGENIEUR

JeanMailhot	128.84	
Marc Brisebois	52.50	\$ 181.34

POLICE

Léopold Binette	83.66	
Marcel Lefrançois	67.81	
Roger Laroche	67.81	
Roger Cantin	63.85	
Léon Prieur	63.85	
Gaston Poirier	63.85	
Gérard Brabant	63.85	
Jacques Sigouin	63.85	\$ 538.53

VOIRIE

Armand Brisebois	95.38	
Aimé Lavigne	51.88	
René Laurin	75.00	
Stanislas Guilmette	74.38	
Aurèle Desprès	114.25	
Aurèle Desprès: dép. auto	10.00	
Georges Ouimet	60.00	
Charles Legault	56.25	
Sylvio Levac	11.25	\$ 548.39

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	
Raymonde Légaré	10.50	\$ 59.25

salaire brut \$1,647.51

Assurance Chômage	6.38		
Imp. Provincial	8.75	Moins déductions	91.08
Imp. Fédéral	75.95		

\$ 91.08 salaire net ou mt. payé \$1,556.43

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

ADOPTE

QUE le montant de \$ 9,253.98 soit voté pour payer une partie des comptes accumulés au 31 mars 1959.

Liste des comptes accumulés au 31 mars 1959.

3510	M. R. Lavoie	Maire	Frais de représentation	125.00
3511	M. H. Pichette	Echevin	" " "	66.66
3512	M. J. Chartrand	"	" " "	66.66
3513	M. A. Désautels	"	" " "	66.66
3514	M. A. Naud	"	" " "	66.66
3515	M. L. Gauthier	"	" " "	66.66
3516	M. A. Bibeau	"	" " "	66.66



3517	Magloire Auclair Vidanges Mars 1959		1,100.00
3518	Magloire Auclair Loyer Dépotoir		500.00
3519	Société Saint-Vincent-de-Paul		100.00
3520	G. Marsan Fina Station Terratrac Gaz	22.65	
	Camion Gaz	9.00	
	Cockshutt Rép.	2.00	33.65
3521	Francis Hankin Ltd. Matériel Aqueduc	186.81	
	Equip. Outillage	40.29	227.10
3522	La Cie La Presse Publication Soumission Obligation		13.00
3523	Librairie Pilon Papeterie bureau	7.67	
	" Voirie	2.86	10.53
3524	Keuffel & Esser of Canada Equipment Ing.		147.91
3525	Canadian Marconi Dep. Radio Police		25.15
3526	Municipal Office Ass. Bureau Contribution		7.50
3527	Dominion Rubber Hose incendie 1 1/2		1,030.20
3528	Maison R. Lavoie Ltée. Général	11.13	
	Ent. bâtisse	74.44	
	Maintenance	10.29	
	Police outillage	19.58	
	Aqueduc	5.61	
	Outillage voirie	86.70	
	Voirie lumière	49.58	257.33
3529	J.P. Cousineau Ass. Machine Bradma		36.03
3530	J.G. Laroche Radio Police		10.00
3531	Henri Audette Ltée Chaussure Police		23.97
3532	Equipment Tool & Steel Ltd. Voirie outillage		25.24
3533	Gaietan Gauthier Maintenance		7.81
3534	Gouvernement Provincial Soumission Obligation		57.19
3535	Hector Auclair Neige		232.50
3536	Bell Telephone Co. Ltd.	44.44	
	Bureau	104.00	
	Voirie	7.00	155.44
3537	Bell Telephone Co. Ltd. Police		5.87
3538	Aimé Cantin Camion Gaz		8.72
3539	Chartrand Automobile Déc. Janv. Fév.		
	Rép. camion	459.11	
	Rép. Auto Pol.	1,258.40	
	Terratrac	5.72	1,723.23
3540	Nous avons reçu 425.00 Ass. Camion et on doit recevoir 575.00 accident dodge.		
3540	Cartierville Machinerie Réparation Cockshutt		114.07
3541	Gérard Forget, électricien Réparation lumières de rue		7.00
3542	Aher Syle Co. Réparation du coffre-fort		15.00
3543	Paul Allaire Matériel aqueduc		30.00
3544	Larex Enrg. Stamp Reg. Licences		78.27
3545	The Hughes Owent Co. Ltd. Outillage pour l'ingénieur		8.78
3546	R.J. MacLeod & Co. Ltd. Vérification de la machine Freedom		40.00
3547	Perco Ltd. Entretien bâtisse		11.48
3548	Poly Blue Print Outillage pour l'ingénieur		16.56
3549	Adelard Poirier Chauffage incendie	60.00	
	Chauffage garage	106.70	
	Gaz Cockshutt torche	16.46	
	Divers	4.75	187.91
3550	Nettoyeur St-Vincent		
3551	Valet Service St-Vincent Nettoyage habits de Police		6.75
3551	Photographic survey Ltd. Ingénieur		8.25
3552	Tire Centre Tire pour le Cockshutt		192.54
3553	Wilfrid Rochon Neige		17.25
3554	Hydro-Québec Poteau	27.98	
	Loisirs	4.36	
	Garage électricité	125.99	
	Hôtel de Ville électricité	96.29	
	Pompe égout	105.78	360.40
3555	Marcel Esso Service Camion Gaz	10.90	
	Terratrac Gaz	5.25	16.15
3556	Laval Petroleum Huile à chauffage Bâtisse		61.76
3557	H. Yvon Maranda Képi de police		6.07
3558	Underwood Limited Machine à écrire à électricité		480.42
3559	Pesant Etienne Neige 25 voyages avec 3 camions		62.56
3560	A. Lefebvre Neige 40 voyages avec 1.813		72.51
3561	J. Clermont Neige 41 voyages avec 1.392		57.07
3562	W. Rochon Neige 89 voyages avec 4 camions		205.49



3563	Jean-Charles Fortin	taxe d'amusement	45.00 ^u
3564	J. Paul Brousseau	Cas normaux d'assistance publique	60.00 ^u
3565	Receveur Général du Canada	Impôt mois de mars	210.65 ^u
3566	Ministre des Finances	Impôt provincial du mois de mars	22.80 ^u
3567	Ministre des Finances	Impôt provincial erreur en 1958	3.00 ^u
3568	Ministre des Finances	Impôt provincial erreur en janv./59	10.00 ^u
3568A	Marcel Lefrançois	Feu	6.75 ^u
3569	Roger Laroche	Feu	12.00 ^u
3570	Marcel Pilon	Feu	1.50 ^u
3571	Roger Cantin	Feu	14.25 ^u
3572	Gérard Brabant	Feu	11.25 ^u
3573	Gaston Poirier	Feu	5.25 ^u
3574	Léo Mondoux	Feu	5.25 ^u
3575	Roméo Bacon	Feu	5.25 ^u
3576	Maurice Bélisle	Feu	5.25 ^u
3577	C. Francoeur	Feu	9.75 ^u
3578	D. Francoeur	Feu	5.25 ^u
3579	R. Trudeau	Feu	3.75 ^u
3580	M. Vézina	Feu	9.75 ^u
3581	R. Boudrias	Feu	9.75 ^u
3582	J. Sigouin	Feu	1.50 ^u
3583	G. Crevier	Feu	4.50 ^u
3584	J. Clermont	Feu	4.50 ^u
3585	W. Williams	Feu	4.50 ^u
3586	C. Laroche	Feu	1.50 ^u
3587	G. Boudrias	Feu	1.50 ^u
3588	L. Binette	Feu	3.00 ^u
3589	Jean Pichette	Ass. spéciale 23 janv. 12 mars 20 mars	15.00 ^u
3590	Jean Granger	Retour taxes payées en trop	100.00 ^u
3591	L.R. Pesant	Retour dépôt égout aqueduc	7.54 ^u
3592	Aiello Sebastiano	Retour dépôt égout et aqueduc	61.74 ^u
3593	F.F. Maristes	Retour dépôt égout et aqueduc	24.29 ^u
3594	Henri Comtois	Retour dépôt égout et aqueduc	13.18 ^u
3595	Oscar Langlois	Retour dépôt égout et aqueduc	22.95 ^u
3596	Louis Bouchard	Retour dépôt égout et aqueduc	9.16 ^u
3597	Henri Comtois	Retour dépôt égout et aqueduc	9.65 ^u
3598	Noel Construction	Retour dépôt égout et aqueduc	22.41 ^u
3599	B.P. of Canada Limited,	Retour dépôt égout et aqueduc	70.99 ^u
3600	Maurice Renaud	Retour dépôt égout et Aqueduc	100.00 ^u
	M. Renaud a fait son entrée lui-même		

\$ 9,253.98

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

QUE le salaire et les dépenses de l'ingénieur de la ville soit chargés aux règlements en proportion du temps employé pour chacun d'eux, et que la différence s'applique aux fonds généraux.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'on autorise les permis de construction et de coupes à ceux dont la liste des noms suit:



No.	Nom		
587	Huguette Pigeon Turcotte	Split Level	\$ 12.00
1080	J.P. Morency	Bungalow	\$ 11.00
1077	Man-Téo Entreprised	Duplex (2)	\$ 36.00
1081	H. Beaudry	Réparation et allonge	\$ 9.00
1082	Lionel Trépanier	Réparation	\$ 1.00

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE M. Léopold Binette soit démis de ses fonctions, pour raison d'économie. Qu'une semaine de salaire lui soit payée ainsi que ses vacances.

M. Jean Chartrand vient en amendement et propose que M. Binette demeure à ses fonctions.

Votent pour l'amendement: MM. J. Chartrand, H. Pichette, A. Désautels, L. Gauthier.

Votent pour la proposition principale MM. A. Naud et A. Bibeau.

La majorité étant pour l'amendement, l'amendement est maintenu.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

QUE M. Jean Mailhot Ing. soit autorisé à transiger au nom de la ville de St-Vincent-de-Paul avec la ville de Duvernay au sujet de l'aqueduc sur le lot no. 323.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. NAUD

QUE Lagacé Construction Ltée. voit à réparer les rues Suzanne, Lise et Gisèle ainsi qu'en face de M. Pierre Chouinard sur le Blvd. Lévesque.

ADOPTE.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTE.

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL
J. Pichette
Maire

LEGAL PROVINCIAL FORMS REC'D. - MONTREAL NO. 1450



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL.

Assemblée régulière du Conseil Municipal de la Ville de St-Vincent de Paul, tenue le 4 mai 1959 à l'Hôtel-de-Ville sous la présidence de M. le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents: MM A. Desautels, H. Pichette, A. Naud, J. Chartrand, L. Gauthier et A. Bibeau.

Le Secrétaire-Trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

QUE les procès-verbaux de la dernière assemblée soient adoptés tel que lus.

ADOPTE

AVIS DE MOTION

Monsieur A. Naud donne avis de motion à l'effet de préparer le règlement régissant l'installation de tout réservoir de matière inflammable dans les limites de la Ville de St-Vincent-de-Paul.

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. A. NAUD

QUE le montant de \$13,975.21 soit voté pour payer une partie des comptes accumulés au 30 avril 1959.

3705	M. R. Lavoie Maire	125.00	✓
3706	M. H. Pichette Echevin	66.66	✓
3707	M. J. Chartrand Echevin	66.66	✓
3708	M. A. Desautels Echevin	66.66	✓
3709	M. A. Naud Echevin	66.66	✓
3710	M. L. Gauthier Echevin	66.66	✓
3711	M. A. Bibeau Echevin	66.66	✓
3602	M. Jean Mailhot Dépenses du mois mars 1959	66.33	✓
3712	M. Jean Mailhot Dépenses du mois d'avril	65.00	✓
3713	Société St-Vincent de Paul	100.00	✓
3486	M. Jean Pichette Règlements Acc.	200.00	✓
3714	M. Jean Pichette Cour du mois d'avril 10.00		
	" " " de mars 10.00		
	" " Erreur Ass. 3.00	23.00	✓
3715	M. Jean Pichette Dénonciation du mois de mars 42.50		
	" " " mois d'avril 53.00	95.50	✓
3716	Mlle Denyse Sigouin Cour du mois de mars (caissière) 5.00		
	" " " d'avril " 5.00	10.00	✓
3717	M. Léon Prieur, Sommations de mars	31.75	✓
3718	M. Léopold Binette Dénonciation du mois de mars 42.50		
	" " " d'avril 53.00	95.50	✓
3719	M. Léopold Binette Souper des Chefs de Police à St-Martin	10.00	✓
3720	Association des Chefs de Polices et Pompiers	5.00	✓
3721	M. Léon Prieur, sommations du mois d'avril	16.25	✓
3722	Capt. Lefrançois Mandats d'avril	80.10	✓
3723	Const. R. Cantin Mandat d'avril	36.00	✓
3724	Const. G. Brabant Mandat	18.00	✓
3725	Lieutenant Laroche Mandat	30.60	✓
3726	Magloire Auclair Vidanges du mois d'avril	1,100.00	✓



3727	M. J.-Guy Laroche	Réparation de Radio Police	17.50
3728	Mongeau & Robert	Réparation de fournaise hôtel de Ville	6.00
3729	Léo Typewriter	Réparation de Dactylo Bureau	11.28
3730	Guérin & Auclair Avocats C	élection Lafortune	4.75
3731	Garage Laframboise	Réparation auto Ford	108.14
3732	M. A. Lefebvre	Bulldozer et Camion Voirie	77.00
3733	M. L. R. Grondin	Réparation de la Fournaise hôtel de Ville	6.39
3734	M. Hector Auclair	Neige du 21 février au 3 avril	1,120.00
3735	Trudeau & Fils	Pompe loué pour Egout	30.00
3736	M. J. J. Goulet	Maintenance	1.78
3737	Bell Téléphone Co. of Canada	mars	212.67
3738	Bell Téléphone Co. of Canada	mars (Directeur)	6.05
3739	Champlain Oil Co. Limited	Gaz auto police	113.17
		Rép. auto	2.25
3740	Aimé Cantin Service	Gaz camion	16.60
		cockshutt huile	22.50
		Balai Gaz	9.60
		Terratrac Gaz	4.46
		Machinerie Gaz	10.50
3741	Chartrand Automobile Limitée	Ford Réparation	60.85
3742	The Tower Publishing	Livre pour Police	15.00
3743	Les Entreprises Davi Limitée	Fuite d'eau rue Pichette	170.00
3744	Back River Quarries Limited	Pierres pour fuite	70.40
3747	W. Rochon Transport	Poussières Fuite	31.06
3745	Librairie Turcotte	Articles de Bureau	10.37
3746	Librairie St-Vincent de Paul,	Articles de Bureau	33.88
3748	M. A. Poirier	Huile Chauffage	84.16
		Huile Torche	16.71
3749	Suret� Provincial	Carte d'identit� Sigouin	2.50
3750	Fina Service G. Marsan	Balai Gaz	17.99
		Terratrac Gaz	4.47
		Camion Gaz	4.10
		Machinerie Gaz	4.40
3751	Forge St-Vincent	R�paration Terratrac	8.00
		" Balai	3.00
		Cockshutt	10.00
3752	Hydro-Qu�bec	Installation Lumi�res	246.81
3753	Imprimerie Bouchard	Papeterie Police	15.58
		" Bureau	8.93
3754	M, H. Y. Maranda	Outillage Equipement	3.57
		Habit Sigouin	123.37
3755	Mont-Royal Paving	Fuite Poussi�re	77.60
3756	P�nitencier St-Vincent de Paul	Egout Loyer	300.00
		Cons. d'eau	23.40
3757	William Scully	Police Equipement	7.95
3758	Shell Oil Co. Limited	fev. et mars gaz auto pol.	184.86
		Metro gaz	3.56
		" R�p. Auto	11.01
		Gaz Incendie	10.55
		Gaz Police	120.94
		R�p. Auto	4.75
3759	W. Rochon Neige selon Contrat pour Rue	Balance	2,500.00
3760	W. Rochon Neige pour Souffleuse	Balance	1,000.00
		15.00 heure 16 1/4 hres Extra	251.25
3761	Shawinigan Water Power	Eclairage de Rue Eclairage	25.16
3762	Pierre Thibault	Outillage Incendie	176.26
		Equipement Incendie	38.97
		Uniforme	17.60
		Outillage	7.66
		Feu du mois d'avril	
3763	L�on Prieur	feu du mois de mars	9.75
3764	R. Cantin	feu du mois d'avril	21.00



FORMULES LÉGALES PROVINCIALES ENRG. No 1450

3765	J. Sigouin	feu du mois d'avril		9.75	^
3766	M. Crevier	" "		17.25	^
3767	Capt. Lefrançois			7.50	^
3768	Lieutenant Laroche			9.75	^
3769	Léon Prieur			24.75	^
3770	G. Brabant			6.00	^
3771	M. Vézina			11.25	^
3772	R. Boudrias			21.75	^
3773	W. Williams			18.75	^
3774	A. Desprès			6.00	^
3775	C. Laroche			4.50	^
3776	C. Francoeur			14.25	^
3777	D. Francoeur			14.25	^
3778	A. Dulude			1.50	^
3779	Raymond Labrecque	Maintenance		13.97	^
3780	Charron Esso Service	Gaz Camion	30.93		
		Gaz Machinerie	30.17		
		Gaz Balai	39.15		
		Terratrac Gaz	2.25		
		Cockshutt Batt.	31.75	134.25	^
		Pompe Beaulieu	22.87		
		Pompe Belléville	109.35		
	Mars	Eclairage Rue	510.14		
	Avril	Eclairage Rue	510.14		
		Loisir	10.28	1,162.78	^
	365A -	Voyage à Québec, Emission Obligations (Retourné 22.00)		100.00	^
3782	Léo Gosselin	Pierres Traverse Bulldozer		1,225.00	^
3783	W. Rochon	Travail avec Camion Fuite d'eau		15.75	^
3784	H. Auclair	Voirie Camion		60.50	^
3785	H. Auclair	Voyage de Neige Mois janvier		15.36	^
3786	W. Rochon	Voyage de Neige 24 Mars		26.95	^
3787	Ministre des Finances	Provincial Impot Prov.		44.20	^
3788	Receveur Général du Canada	Impot Fédéral		385.60	^
3789	Ministre des Finances	Provincial Taxe d'amusement		394.91	^
3790	J. C. Fortin	Taxe d'amusement		9.10	^
3791	Maison R. Lavoie	Enr. Limitée	Voirie 5.75		
			Aqueduc 31.62		
			Divers 1.93		
			Lum. Rue 44.69		
			Police 7.23		
			Bureau 1.89		
			Mainténance 4.18	97.29	^
3792	Laval Tire Shop	2 Pneus Ford.		62.37	^
3793	Laval Petroleum	Huile Chauffage 28.22			
		Machinerie Huile 6.99		35.21	^
				\$ 13,975.21	^

ADOPTÉ



Semaine Finissant le 3 avril 1959.

PROPOSE PAR J. CHARTRAND
SECONDE PAR A. BIBEAU

QUE le montant de \$ 6,403.38 soit voté pour
payer les salaires généraux, salaires des constables et pompiers
durant le mois d'avril 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	100.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	
Léopold Racine	60.00	
Lisette Gagné	35.00	
Lisette Gagné 2% de 294.50	5.90	325.90

POLICE

Léopold Binette	83.66	
Marcel Lefrançois	79.71	
Roger Laroche	67.81	
Roger Cantin	70.35	
Léon Prieur	63.85	
Gaston Poirier	63.85	
Gérard Brabant	74.25	
Jacques Sigouin	69.05	572.53

INGENIEUR

Jean Mailhot	128.84	
Marc Brisebois	57.00	185.84

VOIRIE

Armand Brisebois	91.25	
Aimé Lavigne	51.25	
René Laurin	67.50	
Stanislas Guilmette	91.25	
Aurèle Desprès	143.25	
Aurèle Desprès: dépenses hebdomad.	10.00	
Georges Ouimet	70.63	
Charles Legault	76.88	602.01

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	48.75
---------------	-------	-------

		Montant Brut	1,735.03
Assurance-Chômage	6.30		
Impôt Provincial	10.70	MOINS DEDUCTIONS	104.20
Impôt Fédéral	87.20		
	104.20	SALAIRE NET	1,630.83



Semaine Finissant le 10 avril 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	100.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	45.00	
Léopold Racine	60.00	285.00

INGENIEUR

Jean Mailhot	128.84	
Marc Brisebois	55.50	184.34

POLICE

Léopold Binette	83.66	
Marcel Lefrançois	67.81	
Roger Laroche	67.81	
Roger Cantin	63.85	
Léon Prieur	63.85	
Gaston Poirier	63.85	
Gérard Brabant	63.85	
Jacques Sigouin	64.50	539.18

VOIRIE

Armand Brisebois	94.25	
Aimé Lavigne	51.25	
René Laurin	72.50	
Stanislas Guilmette	68.13	
Aurèle Desprès	84.38	
Georges Ouimet	10.00	
Charles Legault	49.38	
Guy St-Georges	55.63	
	15.00	500.52

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	48.75
		MONTANT BRUT 1,557.79
Assurance-Chômage	5.72	
Impôt Provincial	7.50	MOINS DEDUCTIONS 81.67
Impôt Fédéral	68.45	
	81.67	SALAIRE NET 1,476.12

Salaire Finissant le 17 avril 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	100.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	55.00	
Léopold Racine	60.00	
Mme Denise Metthé	50.00	345.00



INGENIEUR

Jean Mailhot	128.84	
Marc Brisebois	66.00	194.84

POLICE

Léopold Binette	83.66	
Marcel Lefrançois	67.81	
Roger Laroche	67.81	
Roger Cantin	74.25	
Léon Prieur	74.25	
Gaston Poirier	63.85	
Gérard Brabant	63.85	
Jacques Sigouin	63.85	559.33

VOIRIE

Armand Brisebois	94.25	
Aimé Lavigne	51.25	
René Laurin	71.25	
Stanislas Guilmette	63.13	
Georges Ouimet	56.25	
Charles Legault	55.63	
Aurèle Desprès	75.00	
Aurèle Desprès: dépenses hebdo	10.00	
Sylvio Levac Sal. 3-4-59	60.00	
Sylvio Levac Sal. 10-4-59	60.00	
Sylvio Levac Sal. 17-4-59	60.00	656.76

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	48.75
---------------	-------	-------

Assurance-Chômage	8.12		MONTANT BRUT	1,804.68
Impôt Provincial	8.40		MOINS DEDUCTIONS	94.87
Impôt Fédéral	78.35			
	94.87		SALAIRE NET	1,709.81

Semaine Finissant le 24 Avril 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	100.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	50.00	
Léopold Racine	60.00	
Mme Denise Metthé	50.00	340.00

INGENIEUR

Jean Mailhot	128.84	
Marc Brisebois	73.50	202.34



Semaine Finissant le 24 Avril 1959 (Suite)

POLICE

Léopold Binette	83.66	
Marcel Lefrançois	67.81	
Roger Laroche	67.81	
Roger Cantin	79.43	
Léon Prieur	63.85	
Gaston Poirier	63.85	
Gérard Brabant	63.85	
Jacques Sigouin	63.85	554.11

VOIRIE

Armand Brisebois	93.50	
Aimé Lavigne	51.25	
René Laurin	70.00	
Stanislas Guilmette	59.38	
Sylvio Levac	60.00	
Aurèle Desprès	75.00	
Aurèle Desprès: dépenses Hbd.	10.00	
Georges Ouimet	58.75	
Charles Legault	55.00	532.88

MONTANT BRUT 1,678.08

Assurance-Chômage	6.96
Impôt Provincial	8.85
Impôt Fédéral	75.65

MOINS DEDUCTIONS 91.46

91.46

SALAIRE NET 1,586.62

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

ADOPTE

QUE le montant de \$19,732.50 soit voté pour payer à la Banque Canadienne Nationale les intérêts sur règlements #30 - #35 - #39 dû le 1er juin 1959.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE le montant de \$5,457.50 soit voté pour payer à la Banque Canadienne Nationale le capital et les intérêts sur les règlements #18 - #19 - #23 - #24 - #34, dû le 1er juin 1959.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE le paiement de \$11,186.05 soit versé à Vibrapipe Concrete Products pour paiement de tuyau d'égout regard et puisards suivant relevé du 8 avril 1959.

ADOPTE



PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE les paiements de \$1,651.66 et \$575.28 soient versés respectivement à R. A. Fortier Ltée et Les Industries St-Jérôme Ltée, pour achat de tuyau de ciment et couvercles de cadres de trous d'homme, sur règlements No. 248 et No. 255.

M. Jean Chartrand vient en amendement et propose que l'on prenne les arrangements nécessaires avec Lagacé Construction Ltée avant de payer.

Votent pour l'amendement MM H. Pichette et J. Chartrand.

Votent pour la Proposition Principale, MM L. Gauthier et A. Desautels, MM A. Naud et A. Bibeau.

La majorité étant pour la Proposition Principale, la Proposition Principale est maintenue.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. NAUD

QUE l'on accepte la démission de M. Aurèle Desprès comme employé de la Ville de St-Vincent-de-Paul tel que spécifié dans sa lettre adressée au Conseil Municipal datée du 20 Avril 1959.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'on accepte la démission de M. Léon Prieur comme membre de la force constabulaire de la Ville de St-Vincent-de-Paul tel que spécifié dans sa lettre datée du 4 Mai 1959 et adressée au Directeur de Police ainsi qu'au Conseil Municipal.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE l'on vote des félicitations et que l'on adresse des remerciements à MM les Députés Rodrigue Bourdage et Léopold Pouliot et à M. le Maire Rodolphe Lavoie, pour l'octroi Féd. obtenu sur les travaux d'hiver.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'on accepte les permis de construction et de coupe dont la liste des noms et des numéros suit:

NO	NOM	CADASTRE	EXPLICATION	COUT
1080	Wilfrid Jacques		Amélioration	3.00
1083	R. Lavertu	115-16	Bungalow	12.00
1084	Larocques & Frères	P-106 N.S.	Duplex (jumelle)	34.00
1085	Robert Cousineau	127-190	Amélioration	5.00
1086	Jean Chartrand	P-126	"	5.00
1087	Roger Millette		"	1.00

ADOPTE



PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND (D'après la Loi modifiée à l'Article)
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS (485-7-8 Elisabeth II Chap.19 Art.6)

QUE le Conseil ordonne que le rôle d'évaluation soit composé de fiches mobiles et que sur chacune d'elles on indique sous les initiales du secrétaire-trésorier, l'année de la confection du rôle. Et qu'advenant un nouveau rôle que les fiches auxquelles aucun changement n'est apporté peuvent en faire partie à la condition qu'une note à cet effet soit inscrite sur chacune d'elles sous les initiales du secrétaire-trésorier.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE M. François Auclair soit autorisé à faire les procédures nécessaires pour l'obtention de l'aqueduc sur le Lot No. 323 à la régie des services publics.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

QUE l'on autorise M. J.-P. Cousineau pour la coupe d'eau sur le Boulevard Lévesque.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE l'on autorise M. J. Mailhot à engager un Employé temporaire à \$12.00 par jour.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

diatement à l'Hydro-Québec pour la consommation d'électricité seulement, afin de bénéficier de l'escompte.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. A. NAUD

QUE l'on annule la résolution de l'engagement de M. Racine et que l'on engage Mlle Monique Provost à un salaire de \$40.00 par semaine et deux (2) semaines de vacances payées après un an de travail accompli.

ADOPTE



PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'on installe M. Marc Brisebois comme employé permanent à \$55.00 par semaine et deux (2) semaines de vacances payées, après un an de travail accompli.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'on engage Mme Denise Metthé (Sténo-Dactylo) à \$50.00 par semaine, et qu'on lui donne deux (2) semaines de vacances payées après un an de travail accompli.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

QUE l'on donne un montant de \$1,000.00 d'acompte à M. Gilbert Moreau, architecte, sur règlement No. 226.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

QUE les changements sur les fiches suivantes soient expliqués comme ceci:

Fiche 1726	annulé.
" 1727	aucun changement.
" 1728	" "
" 1729	voir nouvelle fiche (ci-jointe).
" 1730	" "
" 1731	No. de fiche changé (anciennement 1730).
" 1732	" " (anciennement 1731).
" 1733	voir nouvelle fiche.
" 1734	No. de fiche changé (était 1733).
" 1735	" " (était 1734).
" 1736	Propriétaire: Léo Rouleau.
" 1698	Démolie (Bâtisse démolie)

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE l'on engage M. Clément Cousineau domicilié à 5179 rue Saint-Joseph, comme plombier permanent de la Ville de St-Vincent-de-Paul, au montant de \$75.00 par semaine, et deux semaines de vacances payées après un an de travail accompli.

ADOPTE



PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'on engage M. Yvon Carrière pour le recensement "1959" de la Ville de St-Vincent de Paul, aux mêmes conditions que l'année dernière.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

QUE l'on accorde une augmentation de \$5.00 par semaine à Mlle Denyse Sigouin.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

3703 QUE le paiement au montant de \$20,550.00 soit effectué à la Banque Canadienne Nationale en remboursement des intérêts et du rachat d'obligations sur règlements nos 41-42-43-55 à 61 dû le 1er Mai 1959.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

3704 QUE le paiement au montant de \$552.50 soit effectué à la Banque Canadienne Nationale en remboursement des intérêts et du rachat d'obligations sur règlement No. 154 dû le 15 Mai 1959

ADOPTE

ATTENDU QUE la Commission Municipale de Québec par un arrêté en date du 22 Avril 1959, a approuvé des emprunts temporaires de \$2,000.00 et \$10,000.00 respectivement sur règlements Nos #261 et #262 du Conseil municipal de la Ville de St-Vincent-de-Paul. Il est

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. NAUD

QUE cet emprunt soit effectué à la Banque Canadienne Nationale à un taux ne dépassant pas 5½% et que Monsieur le Maire Rodolphe Lavoie et Monsieur le Secrétaire-Trésorier Jean Pichette, soient autorisés à signer les documents nécessaires.

ADOPTE



AVIS DE MOTION

M. H. Pichette donne avis de motion pour préparer un règlement afin de transférer aux fonds généraux, le pavage sur règlements #238 - #239 - # 248 - et ~~#253~~.

M. H. Pichette donne avis de motion pour préparer le règlement pour le fond de rue et trottoir à la continuation de la rue Abbé-Desrosiers.

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

QUE M. A. Bibeau soit proposé Pro-Maire.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE le règlement de la taxe d'eau soit adopté tel que lu.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'on accepte l'offre de M. Magloire Auclair datée du 4 Mai 1959 au montant de \$1,300.00 *par mois. R*

ADOPTE ;

AVIS DE MOTION

M. A. Naud donne avis de motion pour préparer un règlement sur la prévention des incendies.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'on fasse une demande au Ministre des Affaires Municipales pour un emprunt temporaire de \$50,000.00 remboursable à la perception des taxes.

QUE Monsieur le Maire Rodolphe Lavoie et que Monsieur le Secrétaire-Trésorier Jean Pichette, soient autorisés à signer les documents nécessaires.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. A. NAUD

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTE

VIENNE DE STANISLAV... PAU...
J. Pichette



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Assemblée spéciale du Conseil de Ville de
St-Vincent-de-Paul tenue le 14 Mai 1959, à l'Hôtel de Ville
de St-Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. le Maire Ro-
dolphe Lavoie, à laquelle sont présents M.M. A. Desautels,
H. Pichette, L. Gauthier, J. Chartrand et A. Bibeau.

M. A. Naud est absent de son siège.

Les avis de convocations ont été donnés
à tous les membres du Conseil selon la Loi.

Le Secrétaire-trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE les procès-verbaux de la dernière as-
semblée soient adoptés tels que lus.

ADOPTE

AVIS DE MOTION

M. A. Bibeau donne avis de motion pour la préparation d'un
règlement concernant les affiches.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'on annule les comptes de taxes d'af-
faires dont les nouvelles adresses sont introuvables ou que
le débiteur pour ces dites taxes, est en faillite, et dont
la liste des noms avec les montants dus, suit:

M. Bourgeois,	5498 Cartier, Montréal.	\$22.50
Central Tile Co. Reg'd,	361 Tait, "	67.50
Marcel Paquette,	10529 Rancourt, "	22.50
Georges Mauger,	24 St-Viateur, "	22.50
Antoine Bérubé,	3685A Ruskin, Ville St-Michel.	45.00
Lorenzo Gauthier,	87 Cousineau, Pont-Viau.	22.50
	TOTAL	<u>\$ 202.50</u>

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE l'on engage M. Gaston Lachance comme
constable de la Ville de St-Vincent de Paul, au même salai-
re et aux mêmes conditions que les autres.

ADOPTE



PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE le règlement ^{#268} concernant le département des incendies soit adopté tel que lu.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

QUE l'on accepte l'estimation progressive troisième des travaux de pose de conduites d'eau et d'égoût, dans les secteurs des lots #92, #96, #100 et #101, tel que préparé et certifié par M. Jean Mailhot, Ingénieur de la Ville de St-Vincent-de-Paul et daté du 4 Mai 1959. Ladite estimation progressive montre un Montant à payer sur règlement #248 de \$21,569.39 et un Montant à payer sur règlement #255 de \$40,775.02.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'on autorise M. Jean Pichette, Secrétaire-Trésorier, à signer le contrat avec la Compagnie Thermo Fax, pour obtenir le droit au service d'entretien et de réparation de la machine à photographier.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTE

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL
[Signature]
Maire
[Signature]
Sec. trés.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL.

Assemblée Spéciale du Conseil de Ville de St-Vincent-de-Paul, tenue le 25 Mai 1959, à l'Hôtel de Ville de St-Vincent-de-Paul, sous la présidence de Monsieur le Maire Rodolphe La-voie, à laquelle sont présents MM A. Desautels, H. Pichette, L. Gauthier, J. Chartrand, A. Naud, et A. Bibeau.

Les Avis de convocations ont été donnés à tous les membres du Conseil selon la Loi.

Le Secrétaire-Trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

QUE les procès-verbaux de la dernière assemblée soient adoptés tel que lus.

ADOPTE



PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

QUE les états financiers et le rapport de vérification de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1958, préparés et déposés par M. Roger Allaire, C.A., soient acceptés tel que lus.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'on réengage M. Roger Allaire, C.A., pour la vérification des livres et la préparation des états financiers de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959, au montant de \$800.00.

ADOPTE

ATTENDU QUE la Ville de Duvernay et la Ville de Saint-François ont passé une résolution en date du 3 Mars 1959 pour rescinder l'ordonnance émise par le Ministère de la Santé au sujet de l'aqueduc,

IL EST

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'on fasse rescinder l'ordonnance émise par le Ministère de la Santé au sujet de la pose d'un tuyau de 16" dans la Ville de St-Vincent-de-Paul et la Ville de Duvernay et que l'on fasse parvenir à M. Lafrenière une copie de cette résolution.

ADOPTE

PROPOSE PAR M.A. BIBEAU
SECONDE PAR M.J. CHARTRAND

QUE l'on accepte les permis de construction et de coupes dont la liste des noms et des numéros suit:

NOS.	NOMS	CADASTRE	EXPLICATIONS	COUT
1088	Robichaud Electric Inc.	101	Semi-détaché	\$12.00
1089	" " "	101	Bungalow 12.00X2	=24.00
1090	Raymond & J. A.Vohl	101	" " "	=24.00
1091	" " "	101	" 14.00X2	=28.00
1092	Wilbrod Bélanger	P.106	Bungalow	11.00
1093	Claude Legault	19 Jérôme	Amélioration	1.00
1094	Donat Aubin	106-20	Triplex 20,500.00	=20.00
1095	H. Marie	126-226	Triplex 23,800.00	=24.00
1096	Georges Lacas	92-47	Bungalow 14,500.00	=14.00
1097	Fiat Const. Ltd.	100	Bungalows	77.00
	Subdivision :-	43-45-46-64-65-66		
1098	Georges St-Jean	4635 Brisebois	Garage Rép.	1.00

ADOPTE



AVIS DE MOTION

M. JEAN CHARTRAND donne avis de motion pour refondre tous les règlements concernant la perception de la taxe d'eau ainsi que la consommation d'eau.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE l'on autorise Bégin, Charland & Valiquette à réévaluer les terres à un taux de \$3,500.00 l'arpent.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. NAUD

QUE l'on rembourse Louisbourg Construction en règlement final de son compte et que l'on rembourse Brunet & Frères Construction Ltée en règlement final de son compte, à même un emprunt temporaire sur les règlements No. 261 et 262:

Louisbourg Construction \$ 4,154.87 ✓
Brunet & Frères Const. Ltée 1,367.11 ✓

ADOPTE

AVIS DE MOTION

M. A. NAUD donne avis de motion pour un règlement de \$10,000.00 afin de compléter le règlement No. 226.

PROPOSE PAR J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'on délègue M.M. J.-C. Fortin et Jean Pichette au Congrès des officiers Municipaux.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'on engage des moniteurs comme par les années passées pour les Loisirs de Saint-Vincent-de-Paul.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

QUE l'on envoie une lettre de remerciement à M. le Député Léopold Pouliot et au Ministre des Travaux-Publics, concernant un montant de \$3,101.50 à même l'octroi promis pour fins de protections contre l'incendie.

ADOPTE.



PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

3888

QUE l'on rembourse \$15.00 à M. Larivière
pour la taxe d'eau payée en trop.

3889

ET \$22.50 à M. A. Lefebvre pour permis
d'affaires payé deux fois.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. A. NAUD

QUE l'on envoie un chèque de \$10.00 à
chacun des brigadiers qui ont été d'une aide précieuse pour
la sécurité de nos écoliers, à savoir:-

de 3877	Gilles Côté	\$10.00 ✓
3878	Gilles Blanchard	10.00 ✓
3879	J.-Paul Champoux	10.00 ✓
3880	Yvon Harnois	10.00 ✓
3881	Gilles Despatie	10.00 ✓
3882	André Champagne	10.00 ✓
3883	Bernard Clermont	10.00 ✓
3884	Guy Roby	10.00 ✓
3885	Paul A. Vaillancourt	10.00 ✓
3886	François Viau	10.00 ✓
3887	Frère Jean Bernard	10.00 ✓

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

3890

QUE l'on donne \$50.00 à la Société des Ar-
tisans pour des bourses d'étude.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTE

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL
R. Pichette
Maire
Sec. Trés.



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL.

Assemblée régulière du Conseil Municipal de la Ville de St-Vincent-de-Paul, tenue le 1er juin 1959 à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents: MM A. Desautels, H. Pichette, A. Naud, J. Chartrand, L. Gauthier et A. Bibeau.

Le Secrétaire-Trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. NAUD

QUE les procès-verbaux de la dernière assemblée soient adoptés tel que lus.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE le montant de \$9,824.26 soit voté pour payer une partie des comptes accumulés au 31 mai 1959.

3921	R. Lavoie Maire Dépenses		✓ 125.00
3922	H. Pichette Echevin Dépenses		✓ 66.66
3923	J. Chartrand " "		✓ 66.66
3924	A. Desautels " "		✓ 66.66
3925	A. Naud " "		✓ 66.66
3926	L. Gauthier " "		✓ 66.66
3927	A. Bibeau " "		✓ 66.66
3928	J. Mailhot Ingénieur 4 mois à 1.66 - 1 mois à .33 - 1 mois à 66.66=		✓ 73.63
3929	Société St-Vincent de Paul		✓ 100.00
3930	M. Auclair Vidanges de Mai		✓ 1,300.00
3931	Jean Pichette Cour du Mois de Mai		✓ 10.00
3932	Mme Denise Metthé Cour du mois de Mai		✓ 5.00
3933	Jean Pichette Dénonciations		✓ 43.50
3934	Léopold Binette Dénonciations		✓ 43.50
3935	Jean Pichette 2 assemblées spéciales		✓ 12.00
3936	G. Brabant Sommaisons		✓ 19.25
3937	J. P. Brousseau 13 cas ass.-Publique de 101 à 113		✓ 135.00
3938	G. Brabant Remboursement accident		✓ 30.00
3939	Atlas Hélio Photographie Fiche pour Gouv. Fédéral		✓ 36.80
3875	Hydro Québec		
	Garage	137.49	
	Hôtel de V.	33.95	
	Police	66.00	
	Loisir	2.97	
	Pompe egout	1.48	✓ 241.89
3940	Imprimerie Bouchard papeterie		
	Bureau	109.86	
	Police	40.77	✓ 150.63
3941	Bell Telephone Co.		
	Bureau	120.16	
	Police	35.00	
	Voirie	15.00	✓ 170.16
3942	Bell Telephone Co.		
	Police		✓ 5.97



3943	Caribonum, carbon-bureau		34.17 ^u
3944	J.-Guy Laroche	Réparation auto radio	67.04 ^u
3945	Léo Gosselin	Traverse C.P.R. Bull Dozer	672.50 ^u
3946	Gérard Cormier	Réparation pompe à eau	1.50 ^u
3947	Aimé Cantin	Gaz Machinerie	34.15 ^u
3948	Champlain Oil	Réparation Auto	1.00
		Gaz auto	79.94
39			80.94 ^u
3949	Electro Auto Service	Réparation Cocshutt	38.75 ^u
3950	G. Marsan Auto Service	Machinerie Essence	18.70
		Méto Réparation	48.46
		Auto Réparation	63.05
			130.21 ^u
3951	Tire Centre	Pneu Trac. Cocshutt	41.80 ^u
3952	Shell Oil Co.	Inendie	28.62
		Rép. Auto police	8.00
		Essence Police	170.71
			207.33 ^u
3953	Marcel Esso Service	Essence Machinerie	10.35 ^u
3954	Jean-Paul Cousineau	Ass.-Accident:Police	75.73
		Incendie	68.74
		Aqueduc	141.25
		Voirie	101.34
		Egout	16.85
		Ingénieur	4.97
		Bureau	5.37
			414.25 ^u
3955	Jean-Paul Cousineau		70.10 ^u
3956	A. Poirier	Chauffage	17.79 ^u
3957	Pharmacie St-Vincent de Paul		1.00 ^u
3958	Photographie Surveys Ingénieur	Photographie de Ville	2,086.20 ^u
3959	Trudeau & Fils	Aqueduc	90.00 ^u
3960	Fonderie Pont-Viau Mat.	Aqueduc	86.25 ^u
3961	Formule Légale Provinciale	Bureau	16.62 ^u
3962	Keuffel & Esser of Canada	Ing. Outillage	63.69 ^u
3963	Maison R. Lavoie	Voirie Peinture	58.61
		Divers	13.85
		Entretien Ménager	12.60
		Lumières Rues	24.48
		Mat. Aqueduc	6.97
		Police Divers	1.00
		Machinerie	1.00
		Outillage	20.35
		Entretien Bâtisse	18.38
			157.24 ^u
3964	Shawinigan Water Power -	Eclairage Rues	12.58 ^u
3965	Fernand Pilon Librairie	Bureau	19.10 ^u
3966	Whillelmy	Reg. Taxe d'eau	50.00 ^u
3967	Forge St-Vincent de Paul		4.50 ^u
3968	J.J. Goulet	Ent. Ménager	.89 ^u
3969	Maranda H. Y.		6.07 ^u
3970	Receveur Général du Canada	Imp. Fédéral	319.65 ^u
3971	Ministre Provinciale	Imp. Provincial	33.95 ^u
3972	Hydro Québec	Pompe Egout	103.03
		Eclairage de Rue	514.59
			617.62 ^u



3973	Chartrand Automobile Inc. Réparation Auto	535.65	
	Réparation Métro	180.98	✓ 716.63
2979	Caisse Voyage Québec, Bill de Montréal		✓ 100.00
2980	Receveur Général Timbres Poste		✓ 17.00
3053	Caisse Voyage Québec, Bill Montréal avec Me: Wilhelmy selon résolution du 23 janvier 1959.		✓ 150.00
3145	Receveur Général Canada Timbre Ass.-Chômage		✓ 141.60
3601	Ministre Voirie Prov. Rep. Boul. Lévesque Reg. 248		✓ 100.00
3676	Ministre Voirie Prov. Rep. Boul. Lévesque Reg. 248		✓ 50.00
3677	Caisse Réception M. Morin Subvention		✓ 50.00
3678	Caisse Réception M. Morin Subvention		✓ 50.00

De ces 2 montants une somme de \$35.00 a été déposée au compte de la ville.

3974	H. T. Therrien	Incendie Pompier	✓ 1.50
3975	C. Lefrançois	" "	✓ 8.25
3976	J. Sigouin	" "	✓ 6.00
3977	G. Brabant	" "	✓ 6.75
3978	C. Laroche	" "	✓ 4.50
3979	Gérard Crevier	" "	✓ 5.25
3980	R. Laroche	" "	✓ 1.50
3981	L. Prieur	" "	✓ 3.00
3982	R. Trudeau	" "	✓ 1.50
3983	R. Boudrias	" "	✓ 1.50
3984	M. Vézina	" "	✓ 3.75
3985	A. Dulude	" "	✓ 1.50
3986	M. Tassé	" "	✓ 1.50
3987	M. Cantin	" "	✓ 4.50
3988	G. Poirier	" "	✓ 1.50
3989	L. Binette	" "	✓ 2.25
3990	M. Lachance	" "	✓ 2.25
3991	D. Francoeur	" "	✓ 2.25
3992	C. Francoeur	" "	✓ 2.25

GRAND TOTAL ✓ \$9,824.26

ADOPTE



PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE le montant de \$6,816.84 soit voté pour
payer les salaires généraux, salaires des constables et pom-
piers durant le mois de Mai 1959.

Salaire Semaine finissant le 1er mai 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	\$100.00	
Jean-Charles Fortin	92.50	
Denyse Sigouin	50.00	
Denise Metthé	50.00	\$292.50

POLICE

Léopold Binette	\$ 83.66	
Marcel Lefrançois	67.81	
Roger Laroche	67.81	
Roger Cantin	63.85	
Léon Frieur	63.85	
Gaston Poirier	63.85	
Gaston Poirier vacances	63.85	
Gaston Poirier vacances	63.85	
Gérard Brabant	63.85	
Jacques Sigouin	67.10	\$669.48

INGENIEUR

Jean Mailhot	\$128.84	
Marc Brisebois	72.00	\$200.84

VOIRIE

Armand Brisebois	\$ 95.00	
Aim. Lavigne	51.25	
René Laurin	72.50	
Stanislas Guilmette	58.75	
Sylvio Levac	60.00	
Georges Ouimet	56.25	
Charles Legault	15.00	
Clément Cousineau	75.00	\$483.75

LOISIRS

Sarto Mailhot	\$ 48.75	\$1,695.32
---------------	----------	------------

MOINS: DEDUCTIONS:

Ass.-Chômage	\$ 5.92	
Imp. Prov.	9.90	
Imp. Féd.	84.00	99.82

Montant Net:- \$1,595.50



Salaire Semaine finissant le 8 mai 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	\$100.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	50.00	
Denise Metthé	50.00	
Monique Provost	40.00	\$320.00

POLICE

Léopold Binette	\$ 83.66	
Marcel Lefrançois	69.21	
Roger Laroche	79.71	
Roger Cantin	65.80	
Léon Prieur	63.85	
Gérard Brabant	66.45	
Jacques Sigouin	66.45	\$495.13

INGENIEUR

Jean Mailhot	\$128.84	
Marc Brisebois	94.00	\$222.84

VOIRIE

Armand Brisebois	\$ 92.75	
Aimé Lavigne	51.88	
René Laurin	71.25	
Stanislas Guilmette	51.88	
Sylvio Levac	60.00	
Aurèle Després: vacances	75.00	
Aurèle Després: vacances	75.00	
Georges Ouimet	40.00	
Charles Legault	35.00	
Clément Cousineau	75.00	
Paul-Emile Lafleur	43.75	\$671.51

LOISIR

Sarto Mailhot	\$ 48.75	\$1,758.23
---------------	----------	------------

MOINS: DEDUCTIONS

Ass.-Chômage	8.22	
Imp. Prov.	8.75	
Imp. Féd.	75.80	92.77

Montant Net:-		\$1,665.46
---------------	--	------------



Salaire Semaine finissant le 15 Mai 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	\$100.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	50.00	
Denise Metthé	50.00	
Monique Provost	40.00	\$320.00

POLICE

Léopold Binette	\$ 83.66	
Marcel Lefrançois	67.81	
Roger Laroche	100.95	
Roger Cantin	63.85	
Léon Prieur	63.85	
Léon Prieur vacances	63.85	
Léon Prieur vacances	63.85	
Léon Prieur 4 jours fériés & 8 hres supp.	53.00	
Gérard Brabant	63.85	
Jacques Sigouin	63.85	
Gaston Lachance	42.60	\$731.12

INGENIEUR

Jean Mailhot	\$128.84	
Marc Brisebois	67.00	\$195.84

VOIRIE

Armand Brisebois	\$ 93.50	
Aimé Lavigne	51.25	
René Laurin	73.75	
Stanislas Guilmette	56.88	
Sylvio Levac	60.00	
Georges Ouimet	55.00	
Charles Legault	50.00	
Clément Cousineau	75.00	
P.-Emile Lafleur	55.00	\$570.38

LOISIR

Sarto Mailhot	\$ 48.75		
André Gervais	32.00	\$ 80.75	\$1,898.09

MOINS: DEDUCTIONS

Ass.-Chômage		7.28	
Imp. Prov.		7.45	
Imp. Fédéral		81.75	96.48

Montant Net:- \$1,801.61



Salaire semaine finissant le 22 mai 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	\$100.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	50.00	
Denise Metthé	50.00	
Monique Provost	40.00	\$320.00

POOLICE

Léopold Binette	\$ 83.66	
Marcel Lefrançois	67.81	
Roger Laroche	93.71	
Roger Cantin	63.85	
Gaston Poirier	63.85	
Gérard Brabant	64.50	
Jacques Sigouin	63.85	
Gaston Lachane	64.50	\$565.73

INGENIEUR

Jean Mailhot	\$128.84	
Marc Brisebois	64.00	
Jean-Yves Côté	24.00	\$216.84

VOIRIE

Armand Brisebois	\$ 92.75	
Aimé Lavigne	51.25	
Aimé Lavigne vacances	51.25	
Aimé Lavigne vacances	51.25	
René Laurin	73.75	
Stanislas Guilmette	55.00	
Sylvio Levac	60.00	
Georges Ouimet	55.63	
Charles Legault	45.00	
Clément Cousineau	75.75	
Paul-Emile Lafleur	53.13	\$664.76

LOISIR

Sarto Mailhot	\$ 48.75		
André Gervais	32.50	\$ 81.25	\$1,848.58

MOINS : DEDUCTIONS

Ass. Chômage		\$ 8.36	
Imp. Prov.		7.85	
Imp. Féd.		78.10	94.31

Montant Net: \$1,754.27



SOMMAIRE

	SALAIRE BRUT	DEDUCTIONS	SALAIRE NET
Semaine finissant le 1er Mai/59.	\$1,695.32	\$ 99.82	\$1,595.50 ✓
Semaine finissant le 8 Mai/59.	1,758.23	92.77	1,665.46 ✓
Semaine finissant le 15 Mai-59.	1,898.09	96.48	1,801.61 ✓
Semaine finissant le 22 Mai /59.	1,848.58	94.31	1,754.27 ✓
TOTAL:	\$7,200.22	\$383.38	\$6,816.84 ✓

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

QUE l'on rembourse la Petite Caisse par les chèques au montant de \$20.16 et \$79.21:

2893	Petite Caisse:	Timbres-poste	\$15.00	
		Librairie St-Vin-		
		cent Scotch Tape	<u>5.16</u>	\$ 20.16 ✓
3702	Petite Caisse:	Timbres-Poste	\$50.14	
		Transport	1.10	
		Papeterie	2.07	
		Pharmacie Desy entre	2.50	
		Prieur conseil		
		Transp.	2.00	
		Couronne Mme E. Des-		
		près	15.30	
		C.P.R. Loyer tra-		
		verse	5.00	
		Transport	<u>1.10</u>	\$79.21 ✓

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

4113 QUE l'on accepte le paiement de \$2,796.25[✓] dû le 1er Juillet 1959 sur le remboursement de \$2,000.00 de capital et \$796.25 d'intérêts RE: Règlements#166 et#167.

ADOPTE



PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

414

QUE l'on accepte le paiement de \$560.50 dû le 1er Juillet 1959 sur le remboursement de \$400.00 de capital et \$160.50 d'intérêts RE: Règlement #138.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'on décrète "fête civique" la journée du 24 juin 1959.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

QUE l'on accepte les mutations tel que stipulées sur la liste datée du 1er Mai 1959 et couvrant tous les changements officiels effectués depuis le 2 février 1959 au 13 avril 1959, et ladite liste tel que préparée par Bégin, Charland & Valiquette.

MUTATIONS

NO ENREGISTRE	SITUATION	CADASTRE	A.	CODIFICATION (NO. Fiches)			
				B-1	B-2	C-1	C-2
130120	1057 Du Collège	245	488				
130152	619 Hardy	92-55	599-8				
130154	635 Hardy	92-59	599-12				
130241	Suzanne	115-P-116	1259				
130323	988 Desnoyers	127- $\frac{1}{2}$ 0.251	460				
130590	1103 Belleville) 118A-P.S.E.96) 118A-P.N.O.95	149		150		
130744	7 Jérôme	118-218	625				
130749	892 Aimé Bibeau	114-9	48				
130750	4532 Aimé Bibeau) 115-11-2) 115-10-2) 115-9-2) 115-28) 114-3	42				
130752	912 Aimé Bibeau	114-14	53				
130824	3551 Boul. Demers	92-86	394				
130878	4931 St-Henri	127-213	1048				
130944	896 Aimé Bibeau	114-10	49				
130970	1087 Belleville) 118A-P.N.O.91) 118A-P.S.E.92	144				
130971	1085 Champagnat	126-143	340				
131010	4624 Levert	118-115	750				
131229	Suzanne	P-115	1283-3				1283
131247	4854 B. Lévesque) 130-7) 130- $\frac{1}{2}$ N.6	1780				
131249	Rose de Lima) 106-43) 106-78	934				939
131315	101-20 B. Lévesque	101-61	1521				1511
131316	101-22(" ")	101-62					1514
	101-20(" ")	101-53	1513				1515
		" -54					1516
		" -55					
		" -56					

LEGAL PROVINCIAL FORMS REC'D. - REAL NO. 1450



MUTATIONS (suite)

NO ENREGISTRE.	SITUATION	CADASTRE	CODIFICATION (No. Fiches)				
			A.	B-1	B-2	C-1	C-2
		101-57					1517
		" 58					1518
		" 59					1519
		" 60					1520
131354	La Fabrique	P-126	688				
131441	Boul. Lévesque)P-114	1585-1				1585
)P-115					
131465-6-7	974 Jules Armand	118-64	642				
131657	963 Papineau	106/12-2	824				
131830	Recherche à faire	(à remettre plus tard)					
131889	Suzanne	P-115	1283-3			1283	
131984	930 Papineau	106-77	849				
132072	947 Rose de Lima	106-47-1	940				
132073	949 " " "	106-47-2	940-1				
132081	4525 Lise)114-P.80	757				
)115-27-P.2					
)115-P.58					
)115-P.59					
	4517 Lise					758	
	970 Suzanne					1292	
	974 Suzanne					1293	
132241	92-99 B. Lévesque)92-93	1313				
)96-83					
	" " " ")92-94					1314
)96-82					
	" " " "	92-95					1312
	" " " "	92-96					1311
	" " " "	92-97					1310
	" " " ")92-112-2					1332
	" " " ")92-113-1					
	" " " ")92-113-2					1331
	" " " ")92-114-1					
	" " " ")92-114-2					1330
	" " " ")92-115-1					
	" " " ")92/115-2					1329
	" " " ")92-116-1					
	" " " ")92-116-2					1328
	92-140	" ")92-139				1396
)96-94				
	" " " "	" "	92-135				1392
	" " " "	" "	92-136				1393
	" " " "	" "	92-137				1394
	" " " "	" "	92-138				1395
	92-141	" "	92-142				1358
	" " " "	" "	92-143-1				1359
	" " " "	" ")92-143-2				1360
	" " " "	" ")92-144-1				
	" " " "	" ")92-144-2				1361
	" " " "	" ")92-145-1				
	" " " "	" ")92-145-2				1362
	" " " "	" ")92-146-1				
	" " " "	" ")92-146-2				1363



MUTATIONS (suite)

NO ENREGISTRE.	SITUATION	CADASTRE	Codification (No. Fiches)					
			A.	B-1	B-2	C-1	C-2	Ann.
132241 (suite)	92-141 B. Lévesque)92-147-1)92-147-2)92-148-1)92-148-2)92-149-1)92-149-2)92-150-1)92-150-2)92-151-1)92-151-2)92-152-1)92-152-2					1364	
	" " " "	92-153					1365	
	" " " "	92-154					1366	
	" " " "	92-155					1367	
	" " " "	92-156					1368	
	" " " "	92-157					1369	
	" " " "	92-158					1370	
	" " " "	92-159					1370	
	" " " "	96-101					1380	
	" " " "	96-102					1381	
	" " " "	96-103					1381	
	" " " "	106-35					1382	
	132281	936 Papineau	106-35	850				1382

TOTAL: 32 3 1 2 46 NIL.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O- ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

3996 QUE l'on paie \$1,254.85 pour réservations au Manoir Richelieu pour neuf personnes, pour le Congrès de l'Union des Municipalités.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

3993 QUE l'on délègue M. L. Binette au Congrès Provincial des Cercles Combatifs contre l'Incendie, et qu'on lui donne \$100.00 pour ses dépenses.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'on demande \$75.00 de dépôt pour la réfection des entrées de garages et de cours.

ADOPTE

LEGAL PROVINCIAL FORMS REC'D. - MONTREAL NO. 1450



AVIS DE MOTION

M. J. Chartrand donne avis de motion pour préparer le règlement concernant tous les services apportés sur les lots #114 et 115 pour desservir l'usine de Lite Man. Co. Ltd.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTE

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL

Rodolphe Lavoie
Vice
Pichette
Sec. Trés.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST-VINCENT de PAUL.

Assemblée Spéciale du Conseil de la Ville de St-Vincent-de-Paul tenue le 19 Juin 1959, à l'Hôtel de Ville de St-Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents MM A. Desautels, H. Pichette, L. Gauthier et A. Bibeau.

MM A. Naud et J. Chartrand absents de leur siège.

Les AVIS de convocations ont été donnés à tous les membres du Conseil selon la loi.

M. J. Chartrand prend son siège à 8.10 P.M..

M. le Secrétaire-Trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

QUE les procès verbaux de la dernière assemblée soient adoptés tel que lus.

ADOPTE

ATTENDU que la commission municipale de Québec, par un arrêté en date du 3 Juin 1959, a approuvé un emprunt temporaire de \$50,000.00 à être contracté par la Ville de St-Vincent de Paul.

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE cet emprunt soit effectué à la Banque Canadienne Nationale, à un taux ne dépassant pas 5½%, et que M. le



Maire Rodolphe Lavoie et le Secrétaire-Trésorier M. Jean Pichette soient autorisés à signer les documents nécessaires.

ADOPTE

ATTENDU que la commission municipale de la Province de Québec, par un arrêté en date du 3 Juin 1959, a approuvé un emprunt temporaire au montant de \$17,403.50 à être contracté par la Ville de Saint-Vincent-de-Paul.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE cet emprunt soit effectué à la Banque Canadienne Nationale, à un taux ne dépassant pas 5½% et que M. le Maire Rodolphe Lavoie et le Secrétaire-Trésorier M. Jean Pichette soient autorisés à signer les Documents nécessaires.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'on achète un habit avec deux pantalons, trois chemises, trois cravates, une paire de gants et un képi, à chacun des constables. *(No. d'éttoffe 85334)*

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE le Conseil Municipal accepte le plan de subdivision d'une partie des lots #126 & 127 du cadastre officiel de la Ville de St-Vincent-de-Paul division de l'enregistrement Laval, tel que préparé par Lemay & Laferrière, Arpenteurs-Géomètres, en date du 28 Mai 1959 et tel que révisé par M. Jean Mailhot, Ingénieur Prof..

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE le Conseil Municipal accepte le plan de subdivisions des lots #107 - 108 & 109 du cadastre officiel de la paroisse de St-Vincent-de-Paul, division d'enregistrement de Laval, tel que soumis par Lemay & Laferrière, Arp.-Géom., en date du 29 janvier 1959, et tel que révisé par M. Jean Mailhot Ing. Prof.

ADOPTE

Monsieur le Maire quitte son siège à 8.45 p.m.

M. A. Bibeau, pro-maire, le remplace à la présidence de l'assemblée à 8.45 PM.



PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'on accepte de faire le paiement au montant de \$8,522.96 à Vibrapipe Concrete.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

QUE l'on accepte la démission du constable G. Lachance tel que spécifié dans le rapport du Directeur de la Police M. Binette, le 19 juin 1959.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'on engage M. Henri Thérien, comme constable de la Ville de St-Vincent-de-Paul, aux mêmes salaire et conditions que les autres.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'on engage la "Firme Atlas Tank Clean Reg'd" pour le nettoyage des puisards à un taux de \$1.25 du puisard lorsque ceux-ci sont situés dans les rues où le pavage est complet dans sa largeur, et de \$1.40 pour les autres puisards situés dans les rues où le pavage est incomplet. A ces taux, il faut que l'appareil et tous les frais d'opération comprenant deux opérateurs soient fournis par la Firme. Que le travail s'effectue dans les limites bornées par la rue Desnoyers et l'église.

ADOPTE

AVIS DE MOTION

M. J. Chartrand donne avis de motion pour la présentation d'un règlement pour la perception des taxes pour l'an 1959.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

QUE l'on autorise des permis de constructions et de coupes à ceux dont la liste des noms suit:-

NOS	NOMS	CADASTRE	EXPLIC.	COUT
1099	L. Bacon, 967 Belleville		Garage	\$ 2.00



1100	H. Leclerc, 904 Aimé-Bibeau	Amélioration	\$ 2.00
1101	F. Paquette, 6321 Lévesque	Garage	2.00
1102	E. Limoges, 938 St-Laurent	Garage	2.00
1103	Larocque & Frères, 106.-N.S.	Duplex	34.00
1104	L. Schmidt, 106.-N.S.	Garage	2.00
1105	L. Beaulieu, 106.-N.S.	Duplex	15.00

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTE

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL

Maire

Sec. trés.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST-VINCENT DE PAUL.

Assemblée régulière du Conseil Municipal de la Ville de St-Vincent-de-Paul, tenue le 6 Juillet 1959 à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents MM A. Desautels, H. Pichette, J. Chartrand, L. Gauthier et A. Bibeau.

M. A. Naud absent de son siège.

Le Secrétaire-Trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE les procès-verbaux de la dernière assemblée soient adoptés tel que lus.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. L. GAUTHIER
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE le montant de \$11,755.59 soit voté pour payer une partie des comptes accumulés au 30 juin 1959.

10,003	M. Rodolphe Lavoie Maire Dépenses	\$ 125.00
10,004	M. Hector Pichette Echevin "	66.66
10,005	M. Jean Chartrand " "	66.66
10,006	M. Ald. Desautels " "	66.66
10,007	M. Alfred Naud " "	66.66
10,009	M. Lionel Gauthier " "	66.66
10,008	M. Aimé Bibeau "v "	66.66
10,010	M. Jean Mailhot Ingénieur "	66.66



10,011	M. Magloire Auclair Vidanges de Juin		\$ 1,300.00	✓
10,012	Société Saint-Vincent-de-Paul		100.00	✓
10,013	Jean Pichette Dénonciations		63.00	✓
10,014	Léopold Binette "		63.00	✓
10,015	Jean Pichette Greffier Cour		10.00	✓
10,016	Mme D. Metthé Caissière "		5.00	✓
10,017	Jean Pichette Assemblée Spéciale		6.00	✓
10,018	Constable G. Brabant, Sommatons		36.05	✓
10,019	Capitaine M. Lefrançois, " et Mandats		98.20	✓
10,020	Lieutenant R. Laroche, " " "		6.00	✓
10,021	Constable J. Sigouin, S " "		45.00	✓
10,022	Lieutenant R. Laroche, " " "		30.80	✓
10,023	Constable G. Brabant, " "		9.00	✓
10,024	Constable J. Sigouin, " "		7.50	✓
3,996	Juge R. Millette, trois mois		500.00	✓
3,995	Jean-Guy Lavallé, Sommatons		104.00	✓
10,025	" " " " de juin		50.00	✓
3,891	Caisse Voyage Ottawa		50.00	✓
3,918	Receveur Général du Canada Timbres Ass. Chômage		48.34	✓
3,919	" " " " " " "		109.90	✓
3,994	Caisse Voyage à Québec		75.00	✓
4,024	Receveur Général du Canada Timbre Ass. Chômage		204.00	✓
10,026	Caisse Congrès Officiers de finance 10.00	✓		
4,025	" " " " " " 200.00	✓		
4,055	Ministre de la Voirie Boul. Lévesque		200.00	✓
10,027	Bradma of Canada Machine à adresser		2,080.80	✓
10,028	Charron Esso Service Essence Machinerie		10.84	✓
10,029	Marsan Auto Service " "		16.65	✓
10,030	Shell Oil Co. Ltd Essence 117.86			
	Rép. - Auto 15.71		133.57	✓
10,031	Texaco Canada Ltd Essence 233.79			
	Rép. - Auto 17.03		250.82	✓
10,032	Chartrand Automobile Inc.			
	Rép. - Auto 38.88			
	Rép. - Camion 6.98		45.86	✓
10,033	Garage Fréchette Rép. - Auto		36.52	✓
10,034	Aimé Cantin Rép. - Camion 62.55			
	Rép. - Cocksh. .75			
	Ess. - Machinerie 6.80			
	Rép. - Machinerie 3.15		73.25	✓
10,035	Pénitencier St-Vincent-de-Paul Consommation d'eau		27.90	✓
10,036	Sanfax Co. of Can. Ltd. Nettoyeur Egouts et Rues		287.95	✓
10,037	Suret� Provinciale Carte d'identit�		2.50	✓
10,038	Val Royal pour Egouts		22.44	✓
10,039	Poly Print Blue Ing�nieur		4.42	✓
10,040	A. L�tourneau Exterminateurs Egouts		70.00	✓
10,041	J. G. Laroche R�paration Radio-Police		12.92	✓
10,042	Bicycles Guild Inc. Licenses		181.28	✓
10,043	Corporation des Billets Taxe Amudement		63.85	✓
10,044	Abel Signs Directeur de Police		2.93	✓
10,045	Bell Telephone Co. of Canada Limited	Police 60.97		
		Voirie 25.00		
		Bureau 85.96	171.93	✓
10,046	W. Rochon Travail Camions pour Voirie		56.00	✓
10,047	Oscar Langlois Remise D�bours� d'alsphate		30.00	✓
10,049	Roger Allaire C.A. V�rification 1958		800.00	✓



10,050	Me François Auclair, Cause Lafortune	\$ 4.23	
	Reg. Constr.	25.00	
	Cause Vézina	96.40	
	Borne Fontaine	10.00	
	Date Assemblée	20.00	
	Opinion Belleville	20.00	
	Terrain rue St-Pierre	35.00	
	Reg. Pétards	25.00	\$ 235.63
10,051	Imprimerie Bouchard	Papeterie Bureau	\$ 209.80
10,052	Formules Légales Prov.	" "	\$ 22.60
10,053	Librairie Pilon	" "	\$ 2.37
10,054	M. Pierre Thibault,	Matériel Incendie	\$ 71.28
		Inspection Pompe	27.00
10,055	Sicard Inc. Ltd.	Balai	\$ 372.29
10,056	Shawinigan Water & Power	Eclairage rue	\$ 12.58
10,057	Hydro-Québec	" "	\$ 514.59
		Elect. Pompes	95.91
10,058	St-Vincent Lumber	Entretien Bâtisse	\$ 38.18
10,059	Mont-Royal Paving	Pièrres	\$ 25.97
10,060	Francis Hankin Ltd	Outillage Aqueduc	\$ 15.61
		M. O. "	48.14
		Matériel	258.53
10,061	Cocshutt Plow Ltd	Réparation Tracteur	\$ 412.68
10,062	Maurice Bélisle	Réparation Plancher	\$ 8.60
10,048	Maison R. Lavoie	Entretien Ménager	\$ 34.25
		Outillage Voirie	31.24
		Voirie Divers	60.73
		Matériel Aqueduc	6.28
		Police Divers	23.85
		Lumières de Rue	65.49
10,063	Receveur Général du Canada	Impot Fédéral	\$ 221.84
10,064	Ministre Provincial des Finances	Impot Provincial	\$ 411.55
10,065	Yvon Carrière	Recensement pour Taxe d'eau	\$ 45.50
10,066	Capitaine M. Lefrançois	Feu	\$ 337.85
10,067	Lieutenant R. Laroche	"	\$ 1.50
10,068	Constable J. Sigouin	"	\$ 8.25
10,069	M. Boisclair	"	\$ 8.25
10,070	C. Crevier	"	\$ 6.00
10,071	A. Dulude	"	\$ 6.00
10,072	W. William	"	\$ 6.00
10,073	R. Boudrias	"	\$ 3.75
10,074	J. Clermont	"	\$ 3.75
10,075	G. Laroche	"	\$ 3.75
10,076	Robert Prieur	"	\$ 6.75
10,077	R. Cantin	"	\$ 1.50
			\$ 6.75

TOTAL

\$11,755.59

ADOPTÉ



PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

QUE le montant de \$8,724.28 soit voté pour payer
les salaires généraux, salaires des constables et pompiers du-
rant le mois de juin 1959.

Salaire semaine finissant le 29 mai 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	\$100.00		\$
Jean Charles Fortin	80.00		
Denyse Sigouin	50.00		
Denise Metthé	50.00		
Monique Provost	<u>40.00</u>	\$320.00	

INGENIEURS

Jean Mailhot	\$128.84		
Marc Brisebois	55.00		
Jean Yves Côté	<u>66.00</u>	249.84	

POLICE

Léopold Binette	\$ 83.66		
Marcel Lefrançois	71.31		
Roger Laroche	96.72		
Roger Cantin	63.85		
Gaston Poirier	72.95		
Gérard Brabant	76.20		
Jacques Sigouin	67.10		
Gaston Lachance	<u>72.95</u>	604.74	

VOIRIE

Armand Brisebois	\$ 93.50		
René Laurin	73.75		
Stanislas Guilmette	58.75		
Sylvio Levac	60.00		
Georges Ouimet	56.88		
Charles Legault	30.00		
Charles Legault 16 hres à 1.25	20.00 (Malade)		
Clément Cousineau	77.25		
P.-Emile Lafleur	<u>55.00</u>	525.13	

LOISIR

Sarto Mailhot	\$ 48.75		
André Gervais	<u>26.00</u>	<u>74.75</u>	\$1,774.46

MOINS DEDUCTIONS

Ass.-Chômage	\$ 6.56		
Imp.-Provincial	8.35		
Imp.-Fédéral	<u>78.30</u>	<u>93.21</u>	

Montant Net:----- \$1,681.25



Salaire semaine finissant le 5 juin 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	\$100.00	
Jean Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	50.00	
Denise Metthé	50.00	
Monique Provost	<u>40.00</u>	\$320.00

INGENIEURS

Jean Mailhot	\$128.84	
Marc Brisebois	59.50	
Jean-Yves Côté	<u>66.00</u>	254.34

POLICE

Léopold Binette	\$ 83.66	
Léopold Binette Jours féériés	128.20	
Marcel Lefrançois	83.32	
Roger Laroche	75.57	
Roger Cantin	72.30	
Gaston Poirier	69.70	
Gérard Brabant	78.15	
Jacques Sigouin	63.85	
Gaston Lachance	<u>63.85</u>	718.60

VOIRIE

Armand Brisebois	\$ 95.50	
René Laurin	78.75	
Stanislas Guilmette	57.50	
Sylvio Levac	60.00	
Georges Ouimet	55.00	
Charles Legault	25.00	
Clément Cousineau	79.50	
P.-Emile Lafleur	<u>55.00</u>	506.25

LOISIRS

Sarto Mailhot	\$ <u>48.75</u>	<u>48.75</u>	\$1,847.94
---------------	-----------------	--------------	------------

MOINS DEDUCTIONS

Ass.-Chômage	\$ 6.54	
Imp.-Provincial	10.20	
Imp.-Fédéral	<u>89.25</u>	<u>105.99</u>

Montant Net:-----, \$1,741.95



Salaire Semaine finissant le 12 Juin 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	\$100.00	
Jean Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	50.00	
Denise Metthé	50.00	
Monique Provost	<u>40.00</u>	\$320.00

INGENIEURS

Jean Mailhot	\$128.84	
Marc Brisebois	55.00	
Jean-Yves Côté	<u>66.00</u>	249.84

POLICE

Léopold Binette	\$ 83.66	
Marcel Lefrançois	81.91	
Roger Laroche	86.14	
Roger Cantin	63.85	
Gaston Poirier	63.85	
Gérard Brabant	74.25	
Jacques Sigouin	76.20	
Gaston Lachane	<u>63.85</u>	593.71

VOIRIE

Armand Brisebois	\$ 93.50	
René Laurin	73.75	
Aimé Lavigne	51.25	
Stanislas Guilmette	56.88	
Sylvio Levac	55.00	
Georges Ouimet	60.63	
Charles Legault	55.00	
Clément Cousineau	81.75	
P.-Emile Lafleur	55.00	
Stanislas Guilmette vacances	<u>66.93</u> 2%	649.69

LOISIR

Sarto Mailhot	\$ 48.75	
André Gervais sem. du 5 au 12	20.00 (juin)	
André Gervais sem. du 29 au 5	<u>22.50</u> (juil)	91.25
		\$1,904.49

MOINS DEDUCTIONS

Ass. Chômage	\$ 7.88	
Imp.-Provincial	8.75	
Imp.-Fédéral	<u>82.05</u>	98.68

Montant Net:----- \$1,805.81

FORMULES LÉGALES PROVINCIALES ENRG. No 1480



Salaire semaine finissant le 19 juin 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	\$100.00	
Jean Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	50.00	
Denise Metthé	50.00	
Monique Provost	<u>40.00</u>	\$320.00

INGENIEURS

Jean Mailhot	\$128.84	
Marc Brisebois	61.00	
Jean-Yves Côté	<u>54.00</u>	243.84

POLICE

Léopold Binette	\$ 83.66	
Marcel Lefrançois	74.15	
Roger Laroche	67.81	
Roger Cantin	63.85	
Gaston Poirier	63.85	
Gérard Brabant	80.75	
Jacques Sigouin	78.80	
Gaston Lachance	<u>17.28</u>	530.15

VOIRIE

Armand Brisebois	\$ 95.75	
Aimé Lavigne	51.25	
René Laurin	73.75	
Sylvio Levacé	57.50	
Georges Ouimet	56.88	
Charles Legault	51.25	
Clément Cousineau	76.50	
P.-Emile Lafleur	<u>56.88</u>	519.76

LOISIR

Sarto Mailhot	\$ 48.75		
André Gervais	<u>16.00</u>	<u>64.75</u>	\$1.678.50

MOINS DEDUCTIONS

Ass.-Chômage	\$ 6.76	
Imp.-Provincial	8.10	
Imp.-Fédéral	<u>73.25</u>	<u>88.11</u>

Montant Net:----- \$1,590.39



Salaire semaine finissant le 26 juin 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	\$100.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	60.63	
Denise Metthé	50.00	
Monique Provost	<u>40.00</u>	\$330.63

INGENIEURS

Jean Mailhot	\$128.84	
Marc Brisebois	70.00	
Jean-Yves Côté	<u>72.00</u>	270.84

POLICE

Léopold Binette	\$ 83.66	
Marcel Lefrançois	67.81	
Roger Laroche	74.86	
Roger Cantin	67.75	
Gaston Poirier	70.35	
Gérard Brabant	63.85	
Jacques Sigouin	70.35	
Henri Therrien	84.65	
Roger Laroche vacances	67.81	
Roger Laroche vacances	<u>67.81</u>	718.90

VOIRIE

Armand Brisebois	\$ 90.50	
Aimé Lavigne	51.25	
René Laurin	67.50	
Stanislas Guilmette	43.75	
Sylvio Levac	56.25	
Georges Ouimet	55.00	
Georges Ouimet vacances 2%	59.38	
Charles Legault	45.00	
Clément Cousineau	75.00	
P.-Emile Lafleur	67.50	
P.-Emile Lafleur vacances 2%	<u>8.82</u>	619.95

LOISIR

Sarto Mailhot	\$ 48.75	
André Gervais	<u>21.50</u>	<u>70.25</u>
		\$2,010.57

MOINS DEDUCTIONS

Ass.-Chômage	\$ 7.84	
Imp.-Provincial	8.85	
Imp.-Fédéral	<u>81.00</u>	<u>97.69</u>

Montant Net:----- \$1,912.88

✓



SOMMAIRE

	<u>Sal. Brut</u>	<u>Deductions</u>	<u>Sal. Net</u>
Semaine finissant le 29 mai 1959	\$1,774.46	\$ 93.21	\$1,681.25
Semaine finissant le 5 juin 1959	1,847.94	105.99	1,741.95
Semaine finissant le 12 juin "	1,904.49	98.68	1,805.81
Semaine finissant le 19 juin "	1,678.50	88.11	1,590.39
Semaine finissant le 26 juin "	<u>2,010.57</u>	<u>97.69</u>	<u>1,912.88</u>
	<u>\$9,215.96</u>	<u>\$483.68</u>	<u>\$8,732.28</u>

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

10150
QUE l'on effectue le paiement à la Banque Canadienne Nationale au montant de \$10,078.75 représentant les intérêts dus le 1er août 1959 sur les règlements No. 60 - 67 - 73 - 74 - 75 / 200 & 201.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

10151
QUE l'on effectue le paiement au montant de \$587.50 à la Banque Canadienne Nationale représentant les intérêts dus le 1er août 1959 au montant de \$87.50 sur le règlement No. 152 et un remboursement de capital au montant de \$500.00 sur le même règlement au 1er août 1959.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

10152
QUE l'on effectue le paiement au montant de \$1,692.00 à la Banque Canadienne Nationale représentant les intérêts dus le 1er août 1959 au montant de \$492.00 et un remboursement de capital du 1er août 1959 au montant de \$1,200.00 sur le règlement No. 140.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE l'on effectue le paiement de \$14,51.48 à la Compagnie Yvon Boulanger Ltée pour l'impression des obligations de l'émission au montant de \$528,500.00.. Les montants seront répartis comme suit:

Règlement #	238	\$	318.64	
" "	# 239		7.52	
" "	# 248		<u>1,125.32</u>	<u>\$1,451.48</u>

ADOPTE

R-10078



PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

10110- QUE l'on rembourse la Compagnie H.J.O'Connell Ltée
le montant de \$15,000.00 représentant le dépôt sur règlement No.39.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'on autorise des permis de constructions et
de coupes à ceux dont la liste des noms suit:

NOS	DATE	NOMS	ADRESSES	EXPLICATION	COUT
1097	28 mai	P. Lesage	5209 B.Lévesque	Réparation	\$ 1.00
1106	25 juin	J. Bouchard	106 N - 5	Triples	20.00
1107	6 juillet	J.-C. Proulx	4995 St-Joseph	Garage	1.00
1108	30 juin	F. Grenier	118-A-140	"	1.00
1109	30 juin	O. Chartrand	1050 Desnoyers	Amélioration	1.00
1110	23 juin	P.H. Desroches	106 N-S.	"	1.00
1111	23 Juin	Larocques Fr.	106 N-S.	Duplex	31.00
1201	6 juillet	A. Naud	475 Bellevue	Altération	1.00
1202	6 juillet	A. Lambert	3650 B.Lévesque	Amélioration	1.00
1203	6 juillet	C. Lamoureux	1108 Belleville	Garage	1.00
					<u>\$59.00</u>

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

10079- QUE l'on délègue M. L. Binette au Congrès pour l'an-
née 1959 de l'Association des Chefs de Police et de Pompiers de
la Province de Québec.

ADOPTE

- PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
- SECONDE PAR M. H. PICHETTE

QUE l'on accepte le plan de subdivision d'une partie
des lots Nos. 109, 114 et 115 du cadastre officiel de la Paroisse
de Saint-Vincent-de-Paul division d'enregistrement du Comté de La-
val tel que soumis par Lemay & Laferrière et révisé par notre In-
génieur M. Jean Mailhot.

ADOPTE



AVIS DE MOTION

M. J. Chartrand, donne AVIS DE MOTION pour la donation des rues suivantes:-

- une rue sur les lots No. 109-4 - 114-85 - 115-74
- une rue sur le lot No. 115-73
- une rue sur les lots No. 109-5 - 114-86
- une rue sur les lots No. 114-87 et 115-75.

M. H. Pichette donne AVIS DE MOTION pour qu'un règlement soit adopté à l'effet que les propriétaires qui voudront des permis de construction devront auparavant fournir un plan de subdivision si le terrain sur lequel ils veulent bâtir fait partie d'un lot plus grand et n'a pas été subdivisé au préalable.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

QUE l'on prolonge le viaduc au-dessus de la voie ferrée du Canadian Pacific Railways afin de permettre un libre débouché est-ouest pour le camionnage.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'on autorise M. le Maire R. Lavoie, M. Jean Mailhot Ing. P., et les échevins à aller rencontrer les autorités provinciales de la voirie pour discuter de la possibilité de prolonger le viaduc passant au-dessus du C.P.R. afin de permettre un accès de l'est à l'ouest par une voie longeant le côté sud du C.P.R.

ADOPTE

M. le Maire R, Lavoie se lève de son siège à 8.50 hres P.M.

M. A. Bibeau, pro-maire, prend le siège de la présidence à 8.50 P.M.

PROPOSE PAR M. L. GAUTHIER
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

QUE le règlement pourvoyant à l'exécution de certains travaux d'aqueduc, d'égout, de trottoirs et de pavage sur le prolongement de la rue "R" décrite au règlement #39, sur une lisière de terrain située en dessous de la voie ferrée du C.P.R. sur la rue McMaster et sur la rue Queen Line sur les lots #114 et #115 de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, et pourvoyant à un emprunt de \$43,500.00 soit adopté en ajoutant un article à l'effet d'appliquer aux fonds généraux, l'asphalte.

L'ASSEMBLEE des contribuables intéressés aura lieu le 15 juillet 1959 à 7 hres P.M.

ADOPTE



AVIS DE MOTION

M. H. Pichette donne AVIS DE MOTION pour l'interdiction de tout véhicule dans les terrains de jeux.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE la Ville loue le terrain du Collège Laval aux Loisirs de la Ville de Saint-Vincent-de-Paul pour la somme de \$1.00 et aux conditions spécifiées dans la lettre du 23 juil 1959 du Collège Laval adressée aux Loisirs de Saint-Vincent-de-Paul.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

QUE l'on demande au Ministre de la Voirie et au Député Provincial, un octroi concernant la refonte du plan d'ensemble de la Ville de St-Vincent-de-Paul par les arpenteurs-géomètres Lemay & Laferrière, à cause de l'érection future de l'autoroute à la continuation du Boulevard PIE IX.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

QUE publication soit faite dans les journaux, pour la prochaine assemblée du mois, afin de demander des soumissions "séparées" pour la fourniture des matériaux pour la pose de "l'égoût-aqueduc" et "pavage-trottoirs". *sur le regl no 267.*

page 697

ADOPTE

AVIS DE MOTION

M. J. Chartrand donne AVIS DE MOTION pour régler l'heure de votation de 10hres du matin à 8hres du soir, lors des élections du 2 novembre 1959.

M. J. Chartrand donne AVIS DE MOTION pour rediviser les quartiers de la Ville suivant la représentation la plus juste et la plus équitable possible, géographiquement et démographiquement.

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTE

VILLE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL
M. H. Pichette
Maire
Soc. 1788



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST-VINCENT DE PAUL

Assemblée Spéciale du Conseil de Ville de St-Vincent de Paul, tenue le 16 juillet 1959, à l'hôtel de Ville de St-Vincent de Paul, sous la présidence de M. Le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents MM A. Desautels, H. Pichette, L. Gauthier, et A. Bibeau.

MM J. Chartrand et A. Naud absents de leur siège.

Les AVIS de convocation ont été donnés à tous les membres du Conseil selon la LOI.

Le Secrétaire-Trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M. L. DESAUTELS
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE les procès-verbaux de la dernière assemblée soient adoptés tel que lus.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'on accepte le certificat progressif quatrième des travaux de pose de conduites d'eau et d'égout daté du 7 juillet 1959 tel que préparé par Jean Mailhot Ing. Prof. pour les montants de \$101,679.82 et \$47,900.45 s'appliquant respectivement aux règlements No. 248 et 255.

10084
10085

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE le règlement concernant la nuisance, le bruit et la fumée soit adopté tel que lu.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE le procès-verbal de l'assemblée des contribuables intéressés au règlement no, 269 soit accepté tel que lu.

ADOPTE



PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE la résolution datée du 6 juillet 1959 pour les travaux sur règlement No. 269 soit rescinder et annulée à toutes fins que de droit et que sous la surveillance et la direction de M. Jean Mailhot Ing. Prof. QUE la Ville de St-Vincent de Paul entreprenne elle-même la confection et l'exécution complète des travaux mentionnés au règlement No. 269;

QUE l'ingénieur voit à se procurer la machinerie, l'outillage, les matériaux et la main d'oeuvre nécessaire à l'exécution desdits travaux.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'état de revenus et dépenses prévu pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1959 soit approuvé par le Conseil:

VILLE ST-VINCENT-DE-PAUL

FONDS GENERAUX

BUDGET

Du 1er Janvier au 31 Décembre 1959.

REVENUS

400 Taxes Générales	\$128,000.00
409 Taxes Spéciales	142,898.48
410 Service de l'aqueduc	40,000.00
411 Egout - Eau - Entrées	2,000.00
412 Intérêts sur Certificat	14,000.00
413 Intérêts sur Arrérage	700.00
413A Frais d'avis	150.00
414 Dégel d'Eau	220.52
415 Licences Bicycles	800.00
416 Taxe de Commerce	10,125.00
418 Permis de Construction	5,000.00
419 Service de Police	23,000.00
420 Incendie - Feu	2,000.00
421 Taxe d'Amusement	1,500.00
422 Taxe de Chiens	200.00
423 Octroi Fédéral & Provincial	77,600.00
424 Assurance-Chômage	151.92
426 Divers	967.53
427 Vente d'Equipement	20.51
429 Frais de Cour	1,200.00
Compensation du Fédéral	60,000.00
	<u>\$510,533.96</u>



DEPENSES

AQUEDUC

501 Main d'oeuvre	\$ 7,500.00	
502 Assurance	900.00	
503 Matériel	3,000.00	
504 Outillage	100.00	
505 Consommation	50,000.00	
506 Nivellement	200.00	
507 Dégel Main d'oeuvre	750.00	
508 Remb. Dépôt entrée d'eau	500.00	
509 Divers	500.00	
	<u>(264.59)</u>	\$ 63,714.59

SERVICE DES INCENDIES

551 Main d'oeuvre	\$ 15,500.00	
552 Assurance	900.00	
553 Essence Machine	100.00	
554 Outillage	750.00	
555 Réparation Camions Inc.	300.00	
556 Uniformes	500.00	
557 Congrès	100.00	
558 Matériel	1,000.00	
559 Divers	100.00	
	<u>100.00</u>	19,250.00

SERVICE DE POLICE

601 Main d'oeuvre	\$ 15,500.00	
602 Assurance	1,800.00	
603 Essence	3,000.00	
604 Outillage	1,000.00	
605 Réparation d'auto	4,000.00	
606 Uniformes	1,500.00	
607 Congrès	125.00	
608 Cours	8,000.00	
609 Papeterie	500.00	
610 Téléphone	375.00	
611 Divers	200.00	
612 Elect5icité 2/3 du compte	350.00	
613 Fourniture de Bureau	50.00	
614 Radio Réparation	200.00	
	<u>200.00</u>	36,600.00

VOIRIE

651 Main d'oeuvre	\$ 8,000.00	
652 Assurance	2,100.00	
653 Pierres	500.00	
654 Asphalte	5,000.00	
655 Outillage	300.00	
656 Arbres Abattus	500.00	
657 Terrassement	1,500.00	
658 Déplacement de poteaux	500.00	
659 Neig	15,000.00	
660 Divers	200.00	
663 Annonces de Rues	200.00	
664 Essence & Huile Camions	1,500.00	
665 Réparation Camions	1,000.00	
666 Chauffage	2,500.00	



667	Papeterie	\$	100.00	
668	Entretien Rép. Outillage		1,500.00	
669	Essence Huile Tracteur		150.00	
670	Réparation Tracteur		2,000.00	
671	Téléphone		180.00	
672	Eclairage Rues		2,500.00	
673	Lampes de Rues		1,000.00	
674	Matériel Electrique		1,500.00	
675	Entretien Ménager Garage		3,120.00	
676	Eclairage Garage		300.00	
				\$ 51,150.00

ADMINISTRATION

751	Salaire Employés Bureau	\$	18,000.00	
752	Assurance		180.00	
753	Papeterie		1,849.60	
754	Timbres Poste		800.00	
755	Fourniture Bureau		700.00	
756	Election		1,500.00	
757	Congrès		1,254.85	
758	Souscriptions		900.00	
759	Vérification		800.00	
760	Téléphone		800.00	
761	Electricité		150.00	
762	Frais de Banque		8,500.00	
763	Assurance-Chômage		800.00	
764	Dép. Honoraire Conseil		6,300.00	
765	Divers		1,000.00	
766	Voyages Dépenses		1,000.00	
767	Dépense Ingénieur		3,000.00	
768	Entretien Ménager		3,600.00	
769	Frais d'évaluation		4,000.00	
				55,134.45

EGOUT

801	Main d'oeuvre	\$	2,500.00	
802	Assurance		900.00	
803	Matériel		500.00	
804	Loyer, Egout Pénitencier		300.00	
805	Electricité		1,000.00	
806	Location Machinerie		100.00	
807	Repavages Pompes		2,550.00	
				7,850.00

ASSISTANCE PUBLIQUE \$ 5,000.00 5,000.00

VIDANGES \$ 15,544.52 15,544.52

DIVERS

905	Entretien Bâtisse	\$	1,500.00	
906	Licences & Plaques		323.40	
908	Plans d'Arpentage		350.00	
954	Loisir		9,000.00	
955	Frais Légaux		2,500.00	



956 Taxe d'Amusement	\$ 1,500.00	\$ 15,173.40
980 Dépense Cap.-Equipement	\$ 10,000.00	10,000.00
990 Intérêts	\$ 151,517.00	
995 Obligations Rachetées	74,600.00	226,117.00
		<u>\$510,533.96</u>

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

270
QUE le règlement relatif à l'imposition de la taxe foncière pour l'année 1959 soit adopté tel que lu.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

271
QUE le règlement acceptant et approuvant le plan modifié d'un plan homologué par jugement de la Cour Supérieure du District de Montréal en date du 10 Octobre 1956, avec indication de différentes rues projetées dans les limites de la Ville de St-Vincent-de-Paul soit adopté tel que lu.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. BIBEAU
SECONDE PAR M. DESAUTELS

QUE l'on demande à M. le Député M. Léopold Pouliot, un octroi pour la protection contre les incendies, basé sur trente-et-une nouvelles bornes-fontaines.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'on autorise M. le Maire Rodolphe Lavoie à faire le voyage à Québec concernant les nouveaux règlements.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'on envoie une lettre de félicitation à M. Gabriel Dupuis C.R. pour sa nomination comme aviseur légal au Conseil



Métropolitain de Montréal.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'on accepte la liste des mutations effectuées dans la Ville de St-Vincent-de-Paul à partir du 13 avril 1959 au 19 mai 1959, tel que soumise par Bégin Charland & Valiquette.

No. Enrg.	Situation	Cadastre	Codification					
			A	B-1	B-2	C-1	C-2	Annul.
133061	rue Suzanne	115 P-55	1274					
133061	"	115 P-55&P-56			1275			
133061	"	115 P-55&P-56			1276			
133075	-	(P-114 (P-115	1585-1				1585-0-1	
133091	Papineau	106-34	847					
133132	945 "	P-106	821					
133350	1088 Naud	126-149	790					
133214	4883 Beausoleil	126-52	70					
133627	Belleville	118A-194	155					
133305	3582 Ab. Desrosiers	92-38	8					
132321	4931 St-Henri	127-213	1448					
132345	Bl. Lévesque	(93 (108 (109	1304			1577		
132378	3566 Ab. Desrosiers	96-42	12					
132379	631 Hardy	96-43	774-4					
132434	Rose de Lima	106-80	974					
132489	967 Papineau	106-11	823					
132490	3862 B. Lévesque	101 P.N.E.4	1730					
132490	"	101 P.S.O.3						
132514	961 Suzanne	115 P.S.E.40	1261					
132515	965 "	(115 P.N.O.40 (P.S.E.41	1262			1263		
132517	1000 "	(115-68 (115-69	1299					
132595	Beausoleil	176-53 176-54	(69					

FORMULES LÉGALES PROVINCIALES ENRG. No 1450



(suite)

No. Enrg.	situation	cadastre	Codification							
			A			C-1	C-2			
132584	1073 du Collège	(P-242 (P-243	490							
132604	3567 B. Demers	92-90	397							
132605	3558 "	92-83	413							
132606	3571 "	92-91	398							
132638	627 Gentilly	96-12	544							
132701	Boul. Mgr Bourget	118-213	299							
132701	" "	118A-207						168		
132702	Belleville	(118A P-201 (118A P-201	162				161			
132729	3575 B. Demers	92-92)399							
	" "	96-105)						
132974	3579 "	96-55	400							
132993	191 Bellevue	131 P-5	238							
131441	Boul. Lévesque	P-114) P-115)					1585			
130750	Aimé Bibeau	115-11-2) 115-10-2) 115-9-2) 115-28) 114-3)	42							
			30	-	4	3	1	-		

Soit 38 fiches.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. L. GAUTHIER
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

QUE l'on accepte le plan de subdivisions d'une partie du lot No. 96 du cadastre officiel de la Paroisse de St-Vincent-de-Paul division d'enregistrement de Laval daté du 13 juin 1959 tel que préparé par MM Lemay & Laferrière arpenteurs-géomètres et révisé par notre Ingénieur M. Jean Mailhot.

ADOPTE

AVIS DE MOTION

M. J. Chartrand donne AVIS DE MOTION pour la présentation d'un règlement concernant le port de vêtements indécents, dans les limites de la Ville de Saint-Vincent-de-Paul.



PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'on accepte la liste des noms de rues suggérés par la Chambre de Commerce de St-Vincent-de-Paul, en date du 16 Juillet 1959:

- 102-1 101-22 Ave. du Juvénat,
- ~~96-85~~ Ave. Ligori Lacombe,
- 92-99 92-100 Ave. Arthur Sauvé,
96-105
- 92-129 Rue Juge Wilson,
96-84
- 92-141 Ave. Semelle,
Ligori Lacombe
- 92-140 Rue Kavanagh,
96-95
- Ave. Dufault remplacé par
- Ave. Seigneur Lussier.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

10082 QUE l'on effectue le paiement de \$24,744.00 à Begin, Charland & Valiquette, pour régler leur compte à date.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE l'on achète et installe trois annonces aux entrées de la Ville, suivant les détails fournis par M. Jean Leduc, président de la Chambre de Commerce de Saint-Vincent-de-Paul, dans sa lettre datée du 6 juillet 1959, adressée au Conseil Municipal.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTE

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL

[Signature]
Maire

[Signature]
Sec. Trés.



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST-FINCENT-DE-PAUL

ASSEMBLEE spéciale du Conseil de Ville de Saint-Vincent-de-Paul, tenue le 29 juillet 1959, à l'Hôtel de Ville de Saint-Vincent-de-Paul, sous la présidence de Monsieur le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents Messieurs Aimé Bibeau, Aldéric Desautels, Lionel Gauthier et Alfred Naud.

Messieurs Hector Pichette et Jean Chartrand sont absents de leur siège.

Les avis de convocation ont été donnés à tous les membres du Conseil selon la LOI.

Monsieur le Secrétaire-Trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE les procès-verbaux de la dernière assemblée soient adoptés tel que lus.

ADOPTE

Monsieur Jean Chartrand prends son siège à 8.12 hres P.M.

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

10112
QUE l'on autorise Monsieur le Maire Rodolphe Lavoie et Monsieur le Secrétaire-Trésorier Jean Pichette, à signer le contrat entre la Ville de Saint-Vincent-de-Paul et la Ville de Duvernay concernant le Parc Rodolphe Lavoie, et à effectuer le paiement dudit terrain au montant de \$1,500.00.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. NAUD

QUE l'on autorise Me François Auclair à régler le litige au sujet de l'empiètement de terrain, par la Ville, sur la propriété de Monsieur Gérald Fortin.

ADOPTE

AVIS DE MOTION

Monsieur Jean Chartrand donne AVIS DE MOTION pour la présentation du règlement de la donation de la rue devant desservir l'Ecole PIE IX.



PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE le règlement #274 prohibant le port de vêtements indécents soit adopté tel que lu.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE le règlement #266 modifiant les règlements #238, #239 et #248 de la Ville de Saint-Vincent-de-Paul, soit adopté tel que lu.

QUE l'assemblée des contribuables intéressés audit règlement #266, soit fixée le 4 août 1959, à 7hres P.M.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE le règlement #272 modifiant le règlement #226, soit adopté tel que lu.

QUE l'assemblée des contribuables intéressés audit règlement #272 soit fixée le 4 août 1959, à 7hres P.M.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'on autorise Monsieur Jean Mailhot, Ingénieur Professionnel, à faire le nécessaire pour que la rue devant desservir l'Ecole PIE IX, soit carrossable.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTE.

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL

[Signature]
Meire

[Signature]
Sec. trés.



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL

Assemblée régulière du Conseil Municipal de la Ville de St-Vincent-de-Paul, tenue le 3 août 1959 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents Messieurs Aldéric Desautels, Hector Pichette, Lionel Gauthier et Aimé Bibeau.

Messieurs Jean Chartrand et Alfred Naud sont absents de leur siège.

Monsieur le Secrétaire-Trésorier est aussi présent.

Monsieur Jean Chartrand prend son siège à 8.5 hres P.M..

PROPOSE PAR M. JEAN CHARTRAND
SECONDE PAR M. LIONEL GAUTHIER

QUE les procès verbaux de la dernière assemblée soient adoptés tel que lus.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE le montant de \$11,395.26 soit voté pour payer une partie des comptes accumulés au 31 juillet 1959.

PARTIE DES COMPTES ACCUMULES
AU 31 JUILLET 1959

10119	R. Lavoie, Maire	\$	^	125.00
10120	H. Pichette, Echevin		^	66.66
10121	J. Chartrand, "		^	66.66
10122	A. Desautels, "		^	66.66
10123	A. Naud, "		^	66.66
10124	L. Gauthier, "		^	66.66
10125	A. Bibeau, "		^	66.66
10126	Jean Mailhot, Ingénieur		^	66.66
10079	Léopold Binette, Congrès Valdor		^	125.00
10081	Desforges Auto Spring, Réparation, Auto-Police		^	5.00
10086	Caisse Voyage Québec M. le Maire et J. Pichette	17/7/59	^	100.00
10087	Caisse Petite Caisse:-Timbres Poste	\$ 92.00		
	Papeteries	1.53		
	Transport	.54	^	94.21
10088	Les Entreprises David, travaux Blvd Lévesque et St-Etienne:-			
	Egout N.O.	\$1,005.58		
	Aqueduc	2,568.86		
	Master Egout	389.61	^	3,964.05
10089	Jean Pichette Dénonciations & Sommations		^	108.00
10090	Léopold Binette " "		^	108.00
10091	Gaston Contant, Tuyaux Egout		^	33.15
10092	Laval Tire Stop, 3 pneus auto-police		^	91.80



FORMULES LÉGALES PROVINCIALES ENRG. No 1450

10093	S.O. Riverin Ltée, annonces de Rues		230.06 ^v
10094	Babin Automobile Auto-Polie Rép.		16.30 ^v
10095	Cocshutt Farm Equip. Rép. Tracteur		152.69 ^v
10096	Bell Téléphone:-	Bureau \$ 97.96	
		Voirie 25.00	
		Police 50.92	173.88 ^v
10097	Hydro Québec:-	Loisir \$ 1.18	
		Police 57.46	
		Bureau 28.73	
		Egout 62.46	149.83 ^v
10098	Back River Quarry Pierres		6.11 ^v
10099	Brown & Bradbury Co. Papeterie Bureau		396.04 ^v
10100	Henri Audette Ltée, souliers Polices:- 14 paires		173.51 ^v
10101	Gérard Forget, Electricité Réparation		36.00 ^v
10102	A. Létourneau Nettoyage Egout		35.00 ^v
10103	Verd. A. Roy, lumières, tubes, fluorescents		67.24 ^v
10104	Tire Centre Ltée, Pneu Tracteur		30.72 ^v
10105	Fonderie Pont-Viau, Matériel Aqueduc		62.22 ^v
10106	Gestetner papeteries et encre		72.23 ^v
10107	Pigeon & Drapeau, Bois Plancher		2.91 ^v
10108	Shawinigan Water & Power, Electricité rue		12.58 ^v
10109	Thermo Fax papeterie pour imprimer		150.43 ^v
10111	W. Rochon Transport terre et pierre		5.25 ^v
10113	Shell Oil Co. Ltée Réparation auto:-		
		Réparation-auto \$.98	
		Gaz Auto 65.36	
		Gaz Incendie 4.43	70.77 ^v
10116	Imperial Oil Co. Ltd Gaz Machinerie		19.52 ^v
10117	Société St-Vincent-de-Paul		100.00 ^v
10118	Magloire Auclair Vidanges Juillet		1,300.00 ^v
10127	Jean Pichette Cour et Assemblée Spéciale		16.00 ^v
10128	Denise Sigouin Caissière Cour (Donné à Mme Metthé)		5.00 ^v
10129	G. Brabant Sommatons		75.75 ^v
10130	J.-Charles Fortin Assemblée Spéciale		5.00 ^v
10131	Forge St-Vincent Rép. Machinerie		6.50 ^v
10132	Hopital Ste-Jeanne d'Arc Ambulance A.P.		20.00 ^v
10133	Aimé Cantin Rép. Auto Police:-		
		Rép. Auto-Police \$ 4.97	
		Gaz Machinerie 35.59	40.56 ^v
10134	J.J. Goulet Entretien Ménager		.89 ^v
10135	Sicard, Brosses dry balais		239.52 ^v
10136	St-Vincent Lumber Ent. Bâtisse		27.89 ^v
10137	A. Poirier Huile Tracteur		15.71 ^v
10138	Garia Inc. Tuyau Egout		8.17 ^v
10139	Poly Blue Print Ingénieur		4.44 ^v
10140	Charron Esso Serv. Gaz Machinerie		3.35 ^v
10141	Guy Radio Phone Enrg. Rép. Auto-Radio		17.40 ^v
10142	Maison R. Lavoie Ltée:-		
		Terrassement \$ 122.10	
		Divers-Police 20.96	
		Divers-Voirie 99.13	
		Outillage 66.65	
		Annonces de Rue 63.80	
		Lampes Rues 24.48	
		Entretien Ménager 18.44	415.56 ^v



10144	Municipal Finances Off. Ass. Contribution		✓ 10.00
10145	Hydro Québec:-		
	Loisir	\$ 1.13	
	Eclairage Rue	504.50	
	Egout Electricité	<u>86.81</u>	✓ 592.44
10146	Imprimerie Saint-Vincent		✓ 415.05
10147	Receveur Général Impôt		✓ 359.10
10148	Ministre des finances Impôt Provincial		✓ 37.80
10149	Librairie Turcotte Articles:-		
	Bureau-Police	\$ 7.16	
	Police Crayons	9.67	
	Bureau-Articles	<u>15.37</u>	✓ 32.80
10153	François Auclair Cour		✓ 225.00
10154	M. Lefrançois Mandats		✓ 139.30
10155	J. Sigouin "		✓ 60.00
10156	Gaston Langois		✓ 20.95
10157	Marsan Auto Serv. Rép. Machinerie		✓ 17.11
10158	L. Binette Feu		✓ 2.25
10159	M. Lefrançois		✓ 3.75
10160	R. Laroche		✓ 7.50
10161	H. Therrien		✓ 3.75
10162	R. Cantin		✓ 6.00
10163	G. Poirier		✓ 2.25
10164	G. Brabant		✓ 6.00
10166	R. Boudrias		✓ 4.50
10165	G. Crevier		✓ 3.00
10167	W. Williams		✓ 3.00
10168	A. Desormaux		✓ 1.50
10169	A. Dulude		✓ 4.50
10170	M. Vezina		✓ 1.50
10171	M. Tassé		✓ 3.00
10172	D. Francoeur		✓ 4.50
10173	G. Francoeur		✓ 4.50
10174	L. Provost		✓ 4.50
10176	M. Belisle		✓ 4.50
10177	C. Laroche		✓ 7.50
10178	G. Boudrias		✓ 3.00
10179	J. Sigouin		✓ 1.50
10181	J. C. Charbonneau		✓ 1.50
10180	Yvon E. Carrière Recensement		✓ 14.45
10182	Roland Desmarais Licence à remettre (Bycicle)		✓ 2.00
		<u>\$ 11,395.26</u>	

ADOPTÉ

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE le montant de \$10,374.73 soit voté pour les salaires généraux, salaires des constables et pompiers durant le mois de JUILLET 1959.



Salaire semaine finissant le 3 Juillet 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	\$ 100.00	
Jean-C. Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	50.00	
Monique Provost	<u>40.00</u>	\$ 270.00

INGENIEURS

Jean Mailhot	\$ 128.84	
Marc Brisebois	68.50	
Jean-Yves Côté	<u>63.42</u>	260.76

POLICE

Léopold Binette	\$ 83.66	
Marcel Lefrançois	74.86	
Roger Cantin	63.85	
Gaston Poirier	63.85	
Gérard Brabant	76.85	
Jacques Sigouin	70.35	
Henri Therrien	<u>84.65</u>	518.07

VOIRIE

Armand Brisebois	\$ 93.50	
Aimé Lavigne	51.25	
René Laurin	70.00	
Stanislas Guilmette	47.50	
Sylvio Levac	46.25	
Charles Legault	46.25	
Clément Cousineau	75.00	
Jean-Guy Baribeau	<u>20.00</u>	449.75

LOISIRS

Sarto Mailhot	\$ 48.75	
Céline Ayotte	19.20	
Jacqueline Limoges	19.20	
Jocelyne Labrecque	19.20	
Nicole Laurin	19.20	
André Gervais	24.00	
Andrée Leduc	19.20	
Gilles Côté	6.40	
Lise Deland	19.20	
Jean Cousineau	19.20	
J.-Marie Lebigot	19.20	
Fernand Sigouin	19.20	
Louise Guibord	19.20	
André Prescott	<u>10.00</u>	281.15
		\$1,779.73

MOINS DEDUCTIONS

Ass.-Chômage	\$ 25.76	
Imp.-Provincial	7.75	
Imp.-Fédéral	<u>73.95</u>	87.46

Montant Net:- \$1,692.27



Salaire Semaine finissant le 10 Juillet 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	160.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	50.00	
Denyse Sigouin (vacances)	50.00	
Mme Denise Metthé	50.00	
Monique Provost	40.00	
		\$ 370.00

INGENIEUR

Jean Mailhot	128.84	
Marc Brisebois	65.50	
Jean-Yves Côté	72.00	
		266.34

POLICE

Léopold Binette	83.66	
Marcel Lefrançois	101.65	
Roger Cantin	73.60	
Gaston Poirier	64.50	
Gérard Brabant	69.05	
Jacques Sigouin	76.85	
Henri Therrien	90.50	
		559.81

VOIRIE

Armand Brisebois	98.00	
Aimé Lavigne	51.25	
René Laurin	73.75	
Stanislas Guilmette	55.00	
Sylvio Levac	62.50	
Georges Ouimet	43.75	
Charles Legault	58.75	
Clément Cousineau	75.00	
J.-Guy Baribeau	58.75	
		576.75

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	
Céline Ayotte	25.60	
Jacqueline Limoges	25.60	
Jocelyne Labrecque	25.60	
Nicole Laurin	25.60	
André Gervais	32.00	
Andrée Leduc	25.60	
Gilles Côté	25.60	
Lise Deland	25.60	
Jean Cousineau	25.60	
J.-Marie Lebigot	25.60	
André Prescott	40.00	
Fernand Sigouin	25.60	
Louise Guibard	6.40	
		383.15
		\$ 2,156.05

MOINS DEDUCTIONS

Ass.-Chômage	7.84	
Imp.-Provincial	10.40	
Imp.-Fédéral	93.80	
		112.04

Montant Net:- \$ 2,044.01



Salaire Semaine finissant le 17 juillet 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	\$	100.00	
Jean-C. Fortin		80.00	
Mme Denise Metthé		50.00	
Monique Provost		40.00	\$ 270.00

INGENIEUR

Jean Mailhot	\$	128.84	
Marc Brisebois		55.00	
Jean-Yves Côté		60.00	243.84

POLICE

Léopold Binette	\$	83.66	
Marcel Lefrançois		74.86	
Roger Laroche		67.81	
Roger Cantin		103.50	
Gaston Poirier		63.85	
Gérard Brabant		72.30	
Jacques Sigouin		84.65	
Henri Therrien		80.75	631.38

VOIRIE

Armand Brisebois	\$	87.50	
Armand Brisebois vacances		80.00	
Armand Brisebois vacances		80.00	
Aimé Lavigne		51.25	
René Laurin		70.00	
Stanislas Guilmette		63.13	
Sylvio Levac		68.13	
Georges Ouimet		55.00	
Charles Legault		57.50	
Clément Cousineau		75.00	
Jean-Guy Baribeau		55.00	742.51

LOISIRS

Sarto Mailhot	\$	48.75	
Céline Ayotte		32.00	
Jocelyne Labrecque		32.00	
Nicole Laurin		32.00	
André Gervais		40.00	
Andrée Leduc		32.00	
Gilles Côté		32.00	
Lise Deland		32.00	
Jean Cousineau		32.00	
J.-Marie Lebigot		32.00	
Réal Béland		45.00	
André Prescott		50.00	
Fernand Sigouin		32.00	
Louise Guibord		32.00	503.75

\$ 2,391.48

MOINS DEDUCTIONS

Ass.-Chômage	\$	6.84	
Imp.-Provincial		10.00	
Imp.-Fédéral		97.55	114.39

Montant Net:- \$ 2,277.09



Salaire semaine finissant le 24 juillet 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	\$100.00	
Jean-C. Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	50.00	
Mme Denise Metthé	50.00	
Monique Provost	<u>40.00</u>	\$ 320.00

INGENIEURS

Jean Mailhot	\$128.84	
Marc Brisebois	73.00	
Jean-Yves Côté	<u>78.84</u>	280.68

POLICE

Léopold Binette	\$ 83.66	
Léopold Binette vacances	83.66	
Léopold Binette vacances	83.66	
Marcel Lefrançois	79.09	
Roger Laroche	67.81	
Roger Cantin	72.95	
Gaston Poirier	63.85	
Gérard Brabant	78.15	
Jacques Sigouin	63.85	
Henri Therrien	<u>74.90</u>	751.58

VOIRIE

Aimé Lavigne	\$ 51.25	
René Laurin	70.00	
Stanislas Guilmette	66.88	
Sylvio Levac	70.63	
Georges Ouimet	56.25	
Charles Legault	58.75	
Clément Cousineau	76.50	
Jean-Guy Baribeau	45.00	
Jean-Guy Baribeau	<u>55.00</u>	550.26

LOISIRS

Sarto Mailhot	\$ 48.75	
Céline Ayotte	32.00	
Jacqueline Limoges 17 au 24	32.00	
Jacqueline Limoges 10 au 17	32.00	
Jocelyne Labrecque	19.20	
Nicole Laurin	32.00	
André Gervais	40.00	
Andrée Leduc	32.00	
Gilles Côté	32.00	
Lise Deland	32.00	
Jean Cousineau	32.00	
Jean-Marie Lebigot	32.00	
Réal Béland	55.00	
André Prescott	60.00	
Fernand Sigouin	32.00	
Louise Guibord	<u>32.00</u>	<u>574.95</u>
		\$ 2,477.47

MOINS DEDUCTIONS

Ass.-Chômage	7.92	
Imp.-Prov.	9.65	
Imp.-Féd.	<u>93.80</u>	<u>111.37</u>

Montant Net:- \$ 2,366.10



Salaires semaine finissant le 31 juillet 1959.

ADMINISTRATION

Jean Pichette	100.00	
Jean-Charles Fortin	80.00	
Denyse Sigouin	50.00	
Mme Denise Metthé	50.00	
Monique Provost	40.00	
	<u>320.00</u>	

INGENIEURS

Jean Mailhot	128.84	
Marc Brisebois	55.00	
Jean-Yves Côté	60.00	
	<u>243.84</u>	

POLICE

Marcel Lefrançois	73.45	
Roger Laroche	74.15	
Roger Cantin	87.90	
Gaston Poirier	69.05	
Férard Brabant	91.15	
Jacques Sigouin	81.40	
Henri Therrien	66.45	
	<u>543.55</u>	

VOIRIE

Aimé Lavigne	51.25	
René Laurin	70.00	
Stanislas Guilmette	67.50	
Sylvio Levac	67.50	
Georges Ouimet	55.00	
Charles Legault	53.13	
Clément Cousineau	78.75	
	<u>443.13</u>	

LOISIRS

Sarto Mailhot	48.75	
Céline Ayotte	32.00	
Jacqueline Limoges	32.00	
Jocelyne Labrecque	32.00	
Nicole Laurin	32.00	
André Gervais	40.00	
Marie/Andrée Leduc	32.00	
Gilles Côté	32.00	
Lise Deland	32.00	
Jean Cousineau	32.00	
Jean-Marie Lebigot	32.00	
Réal Béland	55.00	
André Prescott	40.00	
Gernand Sigouin	32.00	
Louise Guibord	32.00	
	<u>535.75</u>	\$ 2,086.27

MOINS DEDUCTIONS

Ass.-Chômage	6.76	
Imp.-Prov.	7.75	
Imp.-Féd.	76.50	
	<u>91.01</u>	

Montant Net:- \$ 1,995.26



SOMMAIRE DES SALAIRES

Salaire semaine finissant le 3 juillet 1959:	\$1,779.73	87.46	\$1,692.27
Salaire semaine finissant le 10 " "	2,156.05	112.04	2,044.01
Salaire semaine finissant le 17 " "	2,391.48	114.39	2,277.09
Salaire semaine finissant le 24 " "	2,477.47	111.37	2,366.10
Salaire semaine finissant le 31 " "	2,086.27	91.01	1,995.26
TOTAL.	<u>\$10,891.00</u>	<u>516.27</u>	<u>10,374.73</u>

ADOPTE

AVIS DE MOTION

Monsieur Jean Chartrand donne AVIS DE MOTION pour défendre l'établissement des remorques dans les limites de la Ville de Saint-Vincent-de-Paul.

AVIS DE MOTION

Monsieur Aimé Bibeau donne AVIS DE MOTION pour la présentation du règlement No. 275 pourvoyant à l'exécution de certains travaux d'aqueduc, de pavage et de trottoirs sur une partie des lots No. 100 et 101 pourvoyant en même temps, à un emprunt de \$320,000.00.

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'on autorise M. le Secrétaire-Trésorier Jean Pichette, à recevoir à diner Monsieur Dion, ^{N^e} représentant du Gouvernement Fédéral, concernant l'octroi de \$63,000.00 pour les travaux d'hiver.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE l'on affiche les AVIS PUBLICS de toutes sortes sur le côté Ouest de l'Eglise.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

QUE le montant de \$15.00 soit remis à Mme B. Hébert pour remboursement de taxes d'affaires payées en double.

ADOPTE

10 183



PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

10185 au QUE l'on rembourse M. Jean-Paul Cousineau pour le dépôt
montant de \$100.00 effectué lors de l'obtention du permis de coupe,
d'aqueduc et d'égout.

ADOPTE

Monsieur A. Naud prend son siège à 8.30 P.M.
PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

QUE l'on accepte les noms de rue suivants:

Rue Québec pour les lots 109-4
114-85
115-74
Ave Valleyfield pour le lot 115-73

ADOPTE

PROPOSE PAR M. L. GAUTHIER
PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS

10186 QUE l'on accepte le certificat tel que préparé
par notre ingénieur M. Jean Mailhot I.P., et daté du 30 juillet
1959, au sujet de la liste des matériaux comprise dans les
règlements Nos. 248 et 255 en faveur de Vibrapipe Concrete Ltd.

ADOPTE

9712-16
u

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. NAUD

QUE l'on autorise le "Club St-Laurent Kiwanis de
Montréal Inc." à prendre les journées du vendredi et samedi, les
25 et 26 septembre 1959, pour effectuer la vente et la distri-
bution des pommes, dans notre ville.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. NAUD

QUE la liste datée du 3 août 1959 des permis de
construction et de coupe, soit acceptée tel que présentée par
M. Jean Mailhot Ingénieur P.

PERMIS DE CONSTRUCTION

NO	DATE	NOM	ADRESSE	REMARQUES	PRIX
1204	20 juillet	R. Labrèche,	1128 Belleville,	Garage	\$ 1.00
1205	" "	R. Lahaie,	435 St-Philippe,	Réparation	1.00
1206	" "	Dulude & Dulude,	100-34,	Bungalow	9.00



1207 21 juillet	R. Laroche, 5215 Saint-Joseph, Split-L.	10.00
1208 22 "	E. Neolet, Suzanne, Bungalow	26.00

PERMIS DE COUPE

Lucien Beaulieu	Papineau-Quimet	Coupe 3/4 - Egout	6"
M. Lévesque	337 Bellevue	Changer Egout	6"
Mme W. Aubé	1046 Desnoyers	Nouvelle Coupe Eau	6"
		Egout	6"

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. NAUD
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE l'on demande, par lettre, au Ministère des Trans-
ports Publics A/S de Monsieur Hees, ainsi qu'à Monsieur Bourdages,
pour rendre navigable la rivière des Prairies

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTE

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL
Rodolphe Lavoie
Maire
H. Pichette
Sec. Trés.

// // //

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL

Assemblée spéciale du Conseil de Ville de St-Vincent-de-Paul, tenue le 21 août 1959, à l'Hôtel de Ville de St-Vincent-de-Paul, sous la présidence de Monsieur le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents Messieurs Aldéric Desautels, H. Pichette, Lionel Gauthier, Aimé Bibeau et Jean Chartrand, Echevins,

Monsieur Alfred Naud absent de son siège.

Les Avis de convocation ont été donnés à tous les membres du Conseil selon la Loi.

Monsieur le Secrétaire-Trésorier est aussi présent.

LEGAL PROVINCIAL FORMS REC'D. - MONTREAL NO. 1480



PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE les procès-verbaux de la dernière assemblée soient adoptés tel que lus.

ADOPTE

AVIS DE MOTION

Monsieur Jean Chartrand donne Avis de Motion pour la présentation d'un règlement de \$ 14,500.00 pour l'obtention d'aqueduc pour la région de la rue Saint-Pierre.

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'on propose l'achat d'une pompe à ~~égout~~ incendie. *égout*

ADOPTE

AVIS DE MOTION

Monsieur Jean Chartrand donne avis de motion pour la préparation du règlement de zonage pour les terres Nos 108 et 109.

- ATTENDU que suivant une ordonnance du Ministère de la Santé, la Ville de Pont Viau a été requise de fournir de l'eau aux Municipalités de la Ville de Duvernay et de la Ville de Saint-Vincent-de-Paul;
- ATTENDU que pour desservir la partie Est de la Ville de Duvernay, la Ville de Saint-Vincent-de-Paul devait poser cinq mille pieds (5,000') de conduits d'aménée sans aucune utilité pour cette dernière Municipalité;
- ATTENDU qu'il devenait trop onéreux de procéder de cette façon et qu'il était plus économique d'obtenir l'eau de la Ville de Saint-François;
- ATTENDU qu'un contrat a été signé par la Ville de Duvernay d'une part et la Ville de Saint-François d'autre part, cette dernière s'engageant à fournir la partie Est de la Municipalité de Duvernay, c'est-à-dire depuis la limite Est de la Ville de Saint-Vincent-de-Paul jusqu'à la limite Ouest de la Ville de Saint-François;
- ATTENDU que les conduits d'eau nécessaires à cette fin ont été posés par la Ville de Saint-François et que cette partie de la Ville de Duvernay est actuellement desservie par la Ville de Saint-François;
- ATTENDU qu'il est important pour la Ville de Saint-François que les plans des conduites nécessaires à la fourniture de l'eau à la Ville de Duvernay soient approuvés par le Ministère de la Santé;



ATTENDU que le Ministère de la Santé ne peut approuvé lesdits plans tant et aussi longtemps que la Ville de Pont Viau n'aura pas fait les requêtes nécessaires auprès de la Régie des services Publics afin de les dispenser de l'ordonnance pour le territoire concerné,

IL EST PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

et résolu unanimement que demande soit faite à la Ville de Pont Viau aux fins qu'elle présente une requête à la Régie des Services Publics pour les dispenser de l'ordonnance émise en date du 11 avril 1958 pour le territoire de la Ville de Duvernay compris entre le Chemin Masson, *la Rivière des ~~Milles~~ ^{Prairies} au Sud, la Ville de Saint-François à l'Est et la Ville de Saint-Vincent-de-Paul à l'Ouest
* et la Ville de St-François au Nord.

adopté

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE les montants suivants soient payés à Mont Royal Paving Co. Ltd d'après certificat final de l'ingénieur Conseil C. E. Gravel daté du 11 avril 1958:

10264

Reg.	68	6,024.37	5,723.15	301.22
"	73	144,007.79	136,807.40	7,200.39
"	74	103,199.86	98,039.87	5,159.99
"	75	28,553.05	27,125.40	1,427.65
"	200	27,757.83	26,369.94	1,387.89
"	201	51,033.07	48,481.42	2,551.65
"	217	2,737.80	2,600.91	136.89
				<u>18,165.68</u>

ADOPTÉ

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

QUE les montants suivants soient payés à C.E. Gravel Ing. Conseil pour honoraires sur les plans d'après facture du 24 mars 1959

10267

Reg.	248	362,701.83	à 3%	10,881.05
"	255	271,167.80	à 3%	8,135.03
"	238	94,491.63	à 3%	2,834.75
"	67	38,693.65	à 6%	2,321.62
		moins payé	-	2,182.52
"	210	63,115.62	à 6%	3,786.94
		moins payé	-	3,165.88
				<u>3,621.06</u>
				25,610.99
		moins extrat		<u>180.00</u>
				<u>25,430.99</u>

adopté



PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

10265

QUE les montants suivants soient payés à C. E. Gravel
Ing. Conseil pour honoraires plans et surveillance d'après facture
du 24 mars 1959:

Reg.	68	6,024.37	361.46	318.00	43.46
"	73	144,007.79	8,640.46	7,875.97	764.49
"	74	103,199.86	6,192.00	5,700.20	491.80
"	75	28,553.05	1,713.18	1,653.11	60.07
"	200	27,757.83	1,665.46	1,312.69	352.77
"	201	51,033.07	3,061.98	2,580.50	481.48
"	217	2,739.80	164.26		164.26
					<u>2,358.33</u>

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

10266

QUE les Montants suivants soient payés à la ferme Lagacé
Construction pour travaux exécutés d'après certificats progressifs
No. 3 Quantités finales RE: factures 12 septembre 1958:

Reg.	208	11,679.40	- 10%	1,167.94	=	10,511.46
"	209	20,512.40		2,051.24	=	18,461.16
				moins payés		<u>17,233.96</u>
						1,227.20
"	210	30,923.62		3,092.38	=	27,831.44
				moins payés		<u>5,839.02</u>
						<u>21,992.42</u>
						33,731.08
				moins extra		<u>3,000.00</u>
						<u>30,731.08</u>

ADOPTE

Le président soumet à l'assemblée qu'aux termes d'un
acte de vente passé devant Me Yves Lévesque, Notaire, le 18 novembre
1953, et dont copie fut enregistrée au bureau d'enregistrement de
Laval, sous le No. 86280, la Ville de St-Vincent-de-Paul s'est por-
tée acquéreur des immeubles suivants, savoir:

1o La rue Papineau, connue et désignée comme étant les lots
Nos. 106-5 et 6, aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse
de St-Vincent-de-Paul;

2o La rue Rose de Lima, connue et désignée comme étant le
lot No. 106-7 dudit cadastre;

3o La rue Ouimet, connue et désignée comme étant les lots
Nos. 106-8 et 9 dudit cadastre;

QUE la désignation desdits immeubles apparaissant aux ter-
mes dudit acte de vente, est erronée et que lesdits immeubles auraient
dû être décrits tel qu'il appert à un projet d'acte de correction pré-
paré par Me. Yves Lévesque, Notaire, et soumis à la présente assem-
blée, savoir:



A: Partie de la rue Papineau, composée du lot No. 106-5 et de Partie du lot No. 106-6;

B: Partie de la rue Rose-de-Lima, connue et désignée comme étant une Partie du lot No. 106-7;

C: La rue Ouimet, composée des lots Nos. 106-8 et 106-9, aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Vincent-de-Paul;

comprenant les mesures et bornes mentionnées aux termes dudit projet d'acte de correction;

IL EST

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

QUE Monsieur le Maire Rodolphe Lavoie de la dite Ville, et Monsieur Jean Pichette Secrétaire-Trésorier, soient et ils sont par les présentes, autorisés à signer ledit acte de correction, devant Me. Yves Lévesque, Notaire, à permettre toutes modifications ou additions qu'ils jugeront nécessaires et à signer tous autres documents requis pour donner effet aux présentes.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE le règlement No. 275 soit adopté tel que lu et

QUE l'assemblée des contribuables intéressés soit fixée le 31 août 1959.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTE

VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL
Rodolphe Lavoie
Jean Pichette
Maire
Secrétaire-Trésorier

LEGAL PROVINCIAL FORMS REC'D. - MONTREAL No. 1450



PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL

ASSEMBLEE SPECIALE du Conseil de ^{municipal} Ville de Saint-Vincent-de-Paul, tenue le 31 août 1959, à l'Hôtel de Ville de St-Vincent-de-Paul, sous la présidence de Monsieur le Maire Rodolphe Lavoie, à laquelle sont présents Messieurs Aldéric Desautels, Hector Pichette, Lionel Gauthier, Aimé Bibeau, et Jean Chartrand.

Monsieur Alfred Naud est absent de son siège.

Les avis de convocation ont été donnés à tous les membres du Conseil selon la Loi.

Monsieur le Secrétaire-Trésorier est aussi présent.

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE les procès-verbaux de la dernière assemblée soient adoptés tel que lus.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

QUE l'on accepte le règlement ^{#277} fixant l'heure de la votation tel que lu.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

^{Rég. #276} QUE l'on accepte le règlement modifiant le règlement #3 et ses amendements, aux fins de délimiter le zonage et la construction sur les terres #108 et #109 de la Ville de Saint-Vincent-de-Paul, tel que lu.

QUE l'assemblée des contribuables intéressés audit règlement, soit fixée au 8 septembre 1959, à 7hres P.M.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

QUE l'on accepte le procès verbal des contribuables intéressés au règlement No. 275.

ADOPTE



PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. H. PICHETTE

18- QU'UN prélevé de \$692.42 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959 en raison de front de ces biens-fonds et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No. 18 et qu'une taxe spéciale de 56.1 cents sur chaque pied soit imposé à tous les propriétaires des biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959, atteints par le règlement d'emprunt No. 18 pour pourvoir au remboursement de Capital et Intérêts de ce règlement No. 18.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

19- QU'UN prélevé de \$1,670.51 soit effectués sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959 en raison de front de ces biens-fonds et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No. 19 et qu'une taxe spéciale de .34 sous sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires des biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959, atteint par le règlement d'emprunt No. 19, pour pourvoir au remboursement de Capital et Intérêts de ce règlement No. 19.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

22- QU'UN prélevé de \$871.80 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959 en raison de front de ces biens-fonds et qui sont atteints par le règlement No. d'emprunt 23 et qu'une taxe spéciale de .673 cents sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires des biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959 atteints par le règlement d'emprunt No. 23 pour pourvoir au remboursement de Capital et Intérêts de ce règlement No. 23.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

24- QU'UN prélevé de \$453.94 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959 en raison de front de ces biens-fonds et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No. 24 et qu'une taxe spéciale de 1.545 sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires des biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959 atteints par le règlement d'emprunt No. 24 pour pourvoir au remboursement de Capital et intérêts de ce règlement No. 24.

ADOPTE



PROPOSE PAR M. H. PICHETTE
SECONDE PAR M. A. DESAUTELS

30 & 41- QU'UN prélevé de \$1,150.98 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959 en raison de front de ces biens-fonds et qui sont atteints par les règlements d'emprunt Nos. 30 & 41 et qu'une taxe spéciale de .699 sous sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires des biens-fonds imposables de la Ville St-Vincent-de-Paul pour fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959 atteints par les règlements d'emprunts Nos. 30 & 41 pour pourvoir au remboursement de Capital et intérêts de ces règlements 30 & 41.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

39- QU'UN prélevé de \$34,681.58 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959, en raison de front de ces biens-fonds et qui sont atteints par les règlements d'emprunt 39-45 et 56 et qu'une taxe spéciale de 0.339 sur la partie A, de .542 sur la partie B et de 1.35 sur la partie C sur chaque pied, soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959 atteints par les règlements d'emprunt Nos. 39-45-56 pour pourvoir aux remboursements de Capital et Intérêts de ces règlements 39-45 et 56.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. A. BIBEAU

35-43 QU'UN prélevé de \$6,111.15 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959 en raison de front de ces biens-fonds et qui sont atteints par les règlements 35 & 43 et qu'une taxe spéciale de 1.526 sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires des biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959 atteints par les règlements d'emprunt 35 et 43 pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ces règlements 35 et 43.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

55- QU'UN prélevé de \$5,569.83 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul, en raison de front de ces biens-fonds et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No 55 et qu'une taxe spéciale de 1.475 soit imposée sur chaque pied à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959 atteints par le règlement d'emprunt No. 55 pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement No. 55,

ADOPTE



PROPOSE PAR M. J. CHARTRAND
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

57- QU'UN prélevé de \$6,238.63 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul en raison de front de ces biens-fonds et qui sont atteints par le règlement d'emprunt no. 57 et qu'une taxe spéciale de 0.80 sous sur la partie du B. Lévesque et de 1.706 sur la partie qui bénéficie de l'aqueduc, l'égout et trottoirs, soit imposée sur chaque pied à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959 atteints par le règlement d'emprunt No. 57 pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement No. n57.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. BIBEAU
SECONDE PAR M. L. GAUTHIER

58- QU'UN prélevé de \$1,823.34 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul en raison de front de ces biens-fonds et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No. 58 et qu'une taxe spéciale de .484 sous soit imposée sur chaque pied à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959 atteints par le règlement d'emprunt No. 58 pour pourvoir au remboursement de capital et intérêt de ce règlement No. 58.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

59- QU'UN prélevé de \$1,281.77 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959 en raison de front de ces biens-fonds et qui sont atteints par le règlement d'emprunt No. 59 et qu'une taxe spéciale de .627 sous sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959 atteints par le règlement d'emprunt No. 59 pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement No. 59.

ADOPTE

PROPOSE PAR M. A. DESAUTELS
SECONDE PAR M. J. CHARTRAND

60- QU'UN prélevé de \$980.25 soit effectué sur tous les biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959, en raison de front de ces biens-fonds et qui sont atteints par le règlement d'emprunt no. 60 et qu'une taxe spéciale de .659 pour l'égout et de .367 pour le trottoir sur chaque pied soit imposée à tous les propriétaires de biens-fonds imposables de la Ville de St-Vincent-de-Paul pour l'année 1959 atteints par le règlement d'emprunt No. 60 pour pourvoir au remboursement de capital et intérêts de ce règlement No. 60.

ADOPTÉ